

REVUE BRETONNE D'ÉTUDES

AR VRO

GWIRIONEZ

14

2,50 NF

AR VRO

Revue trimestrielle

Directeur : Per Denez.

Comité de direction : P. Denez, G. Etienne, R. Pennek.

Secrétariat : R. Pennek, 2, Venelle Paullbriken, Brest-St-Marc (Fin.)

Services de Vente et Publicité :

C. Le Goff, 6, rue de la France Combattante, Brest-St-Marc (Fin.)

Trésorerie : J. Desbordes, Bot. H4, Ker Andon, Concarneau (Fin.)

C. C. P. 1493-79 Nantes.

Abonnement : 10 NF l'an — Sur beau papier : 15 NF

Etudiants, militaires : 6 NF

Envoi sous enveloppe fermée, supplément de 3 NF

Envoi hors zone-franc, supplément de 2 NF

Envoi par avion : nous consulter

Le numéro : 2,50 NF

Les textes et illustrations publiés par AR VRO sont copyright.

Les articles publiés peuvent ne représenter que l'opinion de leurs auteurs, et non point celle de la Direction ou du Comité de Direction.

AR VRO est une revue libre, qui n'est liée à aucun parti ou organisation particulière.

N° 14

Juin 1962

SOMMAIRE

AR RENER, <i>Pour la Bretagne</i>	1
NED URVOAS, <i>De la Bretagne à l'Europe</i>	4
A. LE BANNER, <i>Faut-il vendre la Bretagne ?</i>	10
Emile MASSON, « Brug »	17
Kendalc'h Keltiek Landreger	38
ABANNA, <i>Ar Seil Emsaver</i>	39
***, <i>La Minorité Slovène de Carinthie</i>	43
« Al Liamm »	48
KERGUEZEC - VALLEE, <i>Pages d'Archives Bretonnes</i> ..	49
Yann FOUERE, <i>Robert Audic</i>	55
« Ethnies et Pouvoir Politique »	59
R. PENIARTH, <i>Le Breton Indispensable</i>	61
« On nous écrit... »	67
R. PENNEK, <i>Propagande ! Propagande !</i>	78
<i>Chronique des Nations</i>	83
<i>Tour d'Horizon</i>	91

POUR LA BRETAGNE...

C'EST avec un grand intérêt que nous avons entendu le Général de Gaulle, dans sa conférence de presse du 15 mai, refuser pour la France dans le cadre de l'Europe l'intégration que l'on impose à la Bretagne dans le cadre de l'hexagone. « Est-ce que le peuple français, » a-t-il dit, « ...songerait à se soumettre à des lois que voteraient des députés étrangers, dès lors que ces lois iraient à l'encontre de (sa) volonté profonde ? » C'est nous demander comment le peuple breton peut songer à se soumettre à des lois votées pour lui par une majorité d'étrangers à la Bretagne. Alors « qu'il n'y a pas moyen, à l'heure qu'il est, de faire en sorte qu'une majorité étrangère puisse contraindre des nations récalcitrantes ».

Malgré cette excellente leçon, le peuple breton repoussera la conception gaulliste de l'Europe. Il ne peut accepter une Europe qui soit un syndicat d'États centralisateurs dont le seul but sera de maintenir le statu-quo et de prolonger, par le colonialisme dans le cadre européen, l'exploitation des petits peuples qui n'ont pas eu la chance d'arriver au XX^e siècle avec un État. Tout du moins ne peut-il accepter « l'Europe des États », que préconise le Général de Gaulle, tant que les États resteront ce qu'ils sont — des organisations plus ou moins totalitaires mises au service d'un groupe majoritaire qui exploite économiquement, financièrement et culturellement les groupes allogènes. Car « ces entités puissamment établies qui s'appellent les peuples et les États » ne coïncident pas.

Depuis ses origines, le Mouvement breton moderne a été en faveur d'une organisation fédérale de l'Europe. Il y a travaillé effectivement et efficacement en établissant des liens d'amitié et de collaboration entre les petits peuples et les minorités d'Europe Occidentale. Et de longues études ont établi la doctrine bretonne en matière d'unité européenne : les entités réelles, vivantes, que sont les nations, doivent toutes, grandes ou petites, être dotées des mêmes prérogatives, pouvoirs et compétences politiques et, pour les questions d'intérêt général, se fédérer dans le cadre européen. A l'Europe des États, qui n'est qu'un moyen d'assurer et d'étendre une hégémonie que

le Général de Gaulle voudrait française, nous opposons l'Europe des Nations dans un fédéralisme libérateur. La prise en mains par les Bretons de leurs propres affaires s'inscrit ainsi naturellement dans le cadre d'une réorganisation générale de l'Europe.

**

Comme s'il n'avait pas assez d'ennemis à vaincre, ni de problèmes à résoudre, le Mouvement breton semble s'ingénier à trouver dans son propre sein de nouveaux adversaires et à se créer sans cesse de nouvelles difficultés. On connaît, et on déplore, le dualisme qui divise actuellement le mouvement culturel. Une grosse part de l'activité bretonne semble être cancérigène : toute création, toute initiative, entraîne immédiatement une création, une initiative rivales, avec le résultat que bien de efforts s'annihilent mutuellement.

C'est dans le but d'établir l'unité d'action — au moins — que Kuzul ar Brezhoneg a offert son adhésion à Kendalc'h (*). Et c'est bien ainsi que Kendalc'h l'a compris lorsque, à Savenay, la C. A. décidait, à l'unanimité moins 4 abstentions, de l'accepter et que l'assemblée générale s'en remettait à la sagesse de la C. A.

Ces décisions rencontrèrent immédiatement la violente hostilité d'une minorité composée des dirigeants, ou de certains dirigeants, des groupes Ar Falz et Bleun-Brug. Il y eut des menaces de scission et des projets de création d'une organisation Kendalc'h rivale. Avec le résultat que la mise en pratique des décisions prises par la majorité à Savenay a été retardée. Le groupe Ar Falz voudrait-il jouer à l'intérieur du mouvement culturel le rôle que joue le P. C. F., sur le terrain politique, lorsqu'il attaque le M. O. B., et le Bleun-Brug croit-il utile à la Bretagne de s'associer à une manœuvre montée contre des militants culturels dont la majorité n'est pas communiste ?

L'unité du mouvement culturel peut se faire, et doit se faire. Mais elle ne peut se faire que dans le respect des principes démocratiques et dans le refus des querelles politiques parti-

(*) AR VRO a été mentionné par certaines personnes à l'occasion de ces démarches : nous rappelons que AR VRO ne fait pas partie de Kuzul ar Brezhoneg.

sanes. Il est évident que certains membres du Kuzul ont leurs idées politiques : qu'ils s'opposent, et continueront à s'opposer, au pouvoir personnel, au colonialisme, au totalitarisme sous toutes ses formes, et à lutter pour la démocratie et pour la liberté. Si cela déplaît, c'est regrettable. Eux ne refusent aucune entente, avec qui que ce soit, dans la lutte pour la langue bretonne.

**

Le Projet de Loi-Programme pour la Bretagne a été publié par le C. E. L. I. B. Malgré l'importante précaution oratoire qui décrit les quatre départements d'activité du C. E. L. I. B. comme « la région de programme « Bretagne », — Bretagne entre guillemets et non point comme la Bretagne, tout court et sans guillemets, — nous regrettons l'acceptation par le C. E. L. I. B. d'un cadre qui n'est pas la Bretagne et nous demandons à tous ceux de nos amis qui en sont membres de lutter sans désespérer pour y faire reconnaître l'intégrité du pays.

Rédigé par d'excellents experts, ce plan ferait un bien immense à la Bretagne, et nous souhaitons vivement son adoption. Non point que nous ne lui trouvions de défauts : comment admettre (page 11) que l'on puisse organiser, préparer et encourager les « migrations rurales » : la Bretagne peut nourrir ses enfants, il suffit de leur donner du travail. Et que penser des mesures « culturelles » qui coïncident la langue bretonne entre les arts populaires et les sites et monuments ? Tout cet exposé culturel a de poussiéreuses senteurs de naphthaline et l'on imagine vaguement la Bretagne qu'il nous propose comme une sorte de Réserve, non de Peaux-Rouges, mais de peaux de biques — les termes de « province-musée » sont en fait utilisés (p. 48) — avec, summum de l'originalité, un antique langage réservé, notez-le bien, aux « paysans, artisans et ouvriers ruraux de Basse-Bretagne » (p. 47). Nous voici à l'apartheid et au ghetto bretonnant ! De l'air, de l'air !

Soyons honnêtes : le breton est notre langue, et a tous les droits d'une langue, non pas seulement celui d'orner un musée. Sinon, qu'on le laisse, de grâce, mourir de sa belle mort !

Ar Renner.

NED URVOAS :

De la Bretagne à l'Europe

Nous vivons sans doute une des grandes périodes de l'histoire de l'Europe et du Monde. Dans ce grand moment, le problème qui nous est posé à nous Bretons est le suivant : allons-nous considérer que tout cela se passe en dehors de nous et donc ne nous intéresse pas ou allons-nous admettre que la Bretagne n'échappe pas à la profonde révolution qui modifie partout les valeurs et les structures. Allons-nous admettre que sa vie présente et future dépendent largement des options que nous saurons prendre ou ne pas prendre aujourd'hui.

A l'heure où l'Europe entière s'interroge sur son destin et, établissant le bilan du jour, constate avec angoisse où l'a conduit la volonté séculaire de grandeur et de puissance des Etats qui à travers l'histoire se sont distribués ses nations et ses hommes ; à cette même heure, des jacobins sans repentir tentent à nouveau l'aventure. Ils prétendent encore s'imposer en forçant le sens de certains mots dont le pouvoir a cessé d'être magique car les peuples en ont découvert le sens réel.

Le général de Gaulle, né deux ou trois siècles trop tard, invite à constituer l'Europe des patries (*sic*) parce que autrement, dit-il, « nous ne serions plus qu'une France intégrée donc effacée... »

Et la Bretagne donc. Qu'a-t-on voulu lui faire depuis 89 ? Combien d'autres Nations d'Europe se sont trouvées effacées par « intégration »...

Par son discours du 5 février, de Gaulle a fort heureusement provoqué dans cette Europe, plus anxieuse de paix et de bonheur que de grandeur et d'aventure, de profonds remous. Son discours a créé de sérieuses inquiétudes et cette fois on sent bien que la grandiloquente Europe des gargarismes perd de son prestige. L'Europe des peuples frémit. Mais la Bretagne est-elle présente ? Oui car la Bretagne est une Nation, la Bretagne est une patrie. Ce n'est pas ce que de Gaulle voulait dire, c'est pourquoi, chaque jour davantage, la Bretagne dans la France et dans l'Europe lui dit *non* !

Car certaines questions fondamentales, auxquelles Paris semblait avoir répondu pour nous, a sa plus grande satisfaction, semblent aujourd'hui nettement reposées. Il en va de même dans l'ensemble des nationalités qui composent l'Europe et de ces Nations bien décidées tant à l'intégration politique de caractère fédéral supra-national qu'à ne pas se laisser dévorer par un nouveau loup de la fable, qui au lieu de rassurer de sa patte blanche, n'a réussi qu'à inquiéter, légitimement.

Pour l'Europe, il s'agit d'un fédéralisme de « nations patries » et il est nécessaire de préciser nos conceptions du patriotisme. Elles ne sont pas gaullistes.

Les éléments du vrai patriotisme sont : la terre commune où nous avons eu notre berceau, à laquelle nous rattachent les liens du sang et cette communauté plus noble des affections et des traditions à laquelle s'ajoute celle des intérêts multiples qui lient le tout.

Les futurs citoyens européens que nous sommes ont donc une patrie, qui correspond à cette définition. C'est la Bretagne. Sa vie nationale, droit et gloire de notre peuple, peut et doit être assurée et développée. Son apport à l'Etat Européen, — organisme par définition supra-national, — n'en sera que plus consistant et plus sûr. Cette fois le contrat de mariage devra être respecté, car il y aura mariage et la Bretagne sera un pays de l'Union Européenne des Nations. Ce sera un engagement librement consenti et mesuré.

Notre nationalité bretonne est immuable et il ne semble pas que les autres Européens, présents à cet immense rendez-vous de l'anxiété qu'est cette fin du XX^e siècle, aient le désir de discuter ce postulat.

Seul un génocide plus poussé aurait pu provoquer l'extinction des derniers Bretons et, par là, la disparition de notre nationalité. Heureusement, les jacobins français n'ont pas eu le temps de terminer leur œuvre. Ils ont perdu, et pour la première fois depuis bien longtemps le temps travaille pour nous, si nous savons clairement entrer dans le débat.

Je dois dire qu'en écrivant cela j'éprouve un sentiment assez semblable à celui qui s'emparait de moi en juin 1944. J'étais dans le maquis en Bretagne. La nouvelle du débarquement allié nous parvint assez vite. La nouvelle de son succès suivit bientôt. La progression des Américains était connue de nous. Ils approchaient. Nous sentions venir l'heure

de la libération qui n'allait être que partielle bien entendu mais, ceci était très net, nous sentions qu'une force d'oppression, malgré ses contre-attaques, allait s'agenouiller et disparaître. Le danger, bien que réel encore, n'avait plus rien d'effrayant. L'air avait une senteur de victoire.

Dans les fourgons de la libération revenaient hélas les dictateurs jacobins qui n'avaient rien appris. On chercha à emprisonner l'idée bretonne, on n'emprisonna que des hommes. Paris, encore une fois, avait choisi de continuer la guerre civile. La marche Wilsonnienne vers le bonheur était à nouveau suspendue — c'était hier.

Paris a depuis perdu bien des batailles dans le Monde. Aujourd'hui, sa dernière guerre à peine finie, le général de Gaulle s'attaque déjà à l'Europe des peuples. Mais l'idée de l'Europe unie est à cette heure trop généralement admise. Nous ne sommes plus seuls. Comme disait Brizeux : « Hier tout était sombre et aujourd'hui tout brille... »

Mais qu'est-ce donc que cette France « Eternelle » qui refuse de se laisser conjuguer au passé ? En Europe, certains disent que cela correspond à une conception géographique. Ce n'est même pas vrai. Les plus amers disent que c'est une vue de l'esprit, ce que d'autres traduisent plus gentiment par : la France c'est une culture. C'est probablement cette définition qui est la plus proche de la vérité.

En tout cas la France n'est pas une nation, mais une féodalité à laquelle sa structure jacobine totalitaire a permis, au cours de mille ans d'histoire, de placer sous l'autorité de Paris-Etat un certain nombre de nations. Celles qui étaient situées en dehors de ce que, orgueilleusement, Paris appelle la métropole, sous une forme ou une autre, se sont progressivement détachées. Elles ont retrouvé leur indépendance.

C'est ainsi que l'Empire Français a lentement disparu. Ce fut ensuite la « Communauté française », institution éphémère qui prétendit perpétuer l'esprit de l'Empire. Elle en est morte.

Le contrôle impérial de la Méditerranée échappe aujourd'hui aux tenants et défenseurs du principe de l'autorité illimitée de l'Etat. Les positions stratégiques, les ressources les plus diverses, dont le pétrole n'est pas la moindre, sont perdues, pour que ne meure un principe.

Une porte de l'histoire se ferme. C'est peut-être la fin d'un chapitre. C'est peut-être la fin du livre. Mais quel est le bilan ?

De par le monde la race blanche est aujourd'hui honnie. C'est la conséquence logique de plusieurs siècles de domination et de colonisation souvent orgueilleuse et méprisante de ces jacobins sectaires qui — avant la lettre, sous la monarchie absolue, et à la lettre depuis la trop grande révolution de 1793, qui vit tomber les têtes pensantes girondines — a peu à peu et sûrement créé dans le monde les conditions d'une haine activiste.

Alors que les girondins, respectueux des nations, auraient construit un gouvernement fédéral équilibré et très probablement réalisé — sans guerre — une harmonieuse union continentale et intercontinentale, nous assistons aujourd'hui à la naissance dans le désordre et dans la guerre, du dernier enfant du jacobinisme parisien : c'est la République algérienne.

On aura beau dire que la politique nationaliste, où qu'elle s'exerce, est une source de maux infinis et qu'elle ne sera jamais assez rejetée. C'est notamment l'opinion de l'Eglise catholique dont je me déclare ici un fils respectueux mais humain. Mais cette opinion reste dans l'ordre temporel. Elle peut donc être discutée.

On ne m'enlèvera pas de l'esprit que l'auteur intellectuel de l'ensemble des drames qui a secoué l'Algérie, par exemple, n'est pas le nationalisme algérien mais le pouvoir dictatorial du jacobinisme étroit qui a fait Paris. Cette dictature qui n'a même pas l'excuse d'être nationale mais d'état, et qui ne représente qu'un groupe d'intérêts cosmopolites limités et particuliers.

Il n'est pas de trop de redire que la France n'est pas une nation et que Paris c'est l'« Etat dominateur ».

Or, la conception qui assigne à l'Etat une autorité illimitée est une erreur qui n'est pas seulement nuisible à la vie interne des nations, à leur prospérité et à l'augmentation croissante et ordonnée de leur bien-être ; elle cause également du tort aux relations entre les peuples car elle brise l'unité de la société supra-nationale, ôte sa valeur et son fondement au droit des gens, ouvre la voie à la violation des droits d'autrui et rend difficile l'entente et la vie commune en paix. C'est encore l'opinion de l'Eglise que je cite et je continue ; ces conceptions erronées de l'Etat se ramènent à ce qu'on appelle le positivisme juridique qui attribue une trompeuse majesté à l'émission de lois purement humaines. Ce positivisme politique considère l'Etat comme une entité absolue au-dessus de tout contrôle et de toute critique.

Oui, et ceci explique que l'Etat jacobin, qui dispose de moyens d'oppression et de répression sur les nations, voit tôt ou tard ces nations se soulever et le vaincre. C'est l'inéluctable compensation acquise par l'exercice d'un droit national légitime et inaliénable.

On peut nier la qualité de Nation à l'Algérie. Cependant ces Arabes, qu'ont-ils de commun avec ce Paris qui comme chacun sait est à tout le monde ?

Aujourd'hui les héritiers des monarchies qui en mille ans firent le palais impérial voient les biens qu'ils s'étaient découpés au sabre, dans le monde, leur échapper. Il n'y a pas de légitimité ou de prescription contre le droit naturel des nations.

Paris-état flaire sa fin. Après avoir connu ses Dien Bien Phu, il se défend aujourd'hui dans ce qui demain sera son Berlin ou son Hiroshima sans amour. Le jour de sa chute, le Paris Impérial vaudra bien une messe, mais les *Te Deum* se chanteront ailleurs.

Ne nous réjouissons pas trop vite. Notre tâche est d'abord d'accélérer la décomposition des forces adverses dans toute la mesure où nous le pouvons. L'aspect négatif mais indispensable de l'action c'est le renforcement de tout ce qui contribue à la liquidation du système. Mais il faut que parallèlement se dressent les éléments de la reconstruction. Il ne peut pas y avoir de vacance du pouvoir, d'intermèdes gratuits, car aussitôt d'autres forces centralistes ne manqueraient pas de s'emparer du pouvoir et tout serait à recommencer.

Il ne s'agit pas de liquidation à n'importe quel prix. L'Inter-nationale à laquelle nous pensons s'écrit avec un tiret au centre et la nuance est claire. C'est Strasbourg — on peut le supposer — qui demain sera la capitale de l'Europe. Capitale fédérale de l'Europe des Nations. Ce n'est pas Strasbourg qui décidera de la manière dont les Tyroliens, les Basques, les Danois, les Bretons, voire les Alsaciens eux-mêmes s'administreront dans leur vie quotidienne.

La démocratie telle que nous l'entendons ne signifie pas que la loi est bonne quand elle est celle du plus fort en nombre dans le monde, mais dans la nation, cellule de base. On parle déjà et sérieusement de gouvernement mondial. Un jour viendra où le gouvernement de la terre ne sera plus une fiction. Or on dit que la Chine, quel que soit son étiquette, représentera bientôt 62,50 % de la population mondiale. Si

la loi des grands nombres devait s'appliquer dans cette conception de la démocratie, on verrait alors de Gaulle et ses Parisiens courir à Pékin pour savoir comment doit d'administrer Plougastel. Le cartésianisme jacobin c'est ça, de Gaulle lui-même hurlerait à la dictature. Et pourtant Pékin ne se trouve qu'à quelques heures d'avion super-jet de n'importe où, dans le monde.

La démocratie s'installera dans une nation quand il s'agit des intérêts de la Nation. La démocratie s'installera dans la fédération des Nations quand il s'agira des intérêts fédéraux, et dans la simple et modeste commune quand il s'agira des intérêts immédiats des groupes de voisins qui la constituent.

C'est la démocratie à tous les étages. Il ne faut pas oublier que l'édifice comporte des étages, et que les problèmes sont de nature différente aux différents étages. Et qu'ensuite on multiplie les planificateurs, les technocrates à chacun des postes considérés, et pas seulement à la tête. Ça devrait marcher.

La Bretagne donc n'échappe pas à la profonde révolution qui modifie les structures et les valeurs. Sa vie présente, qui est celle du refus du système, comme sa vie de demain, qui sera de coopération à une œuvre constructive en Europe dépend vraiment des options que nous saurons prendre aujourd'hui, au moins dans une large mesure. La question à laquelle nous devons répondre : allons-nous prendre un engagement ? Ceci exige une réponse sans ambiguïté : nous voulons une Bretagne libre dans une Europe Unie.

C'est le courant de l'Histoire.

CONGRES CELTIQUE INTERNATIONAL

TREGUIER — 18 au 22 Août

Conférences - Colloques - Soirées celtiques

Importantes délégations des Pays celtiques

Secrétariat et trésorerie : Madame GALBRUN, Brelevenez,
LANNION (Côtes-du-Nord).

FAUT-IL VENDRE LA BRETAGNE ?

par

Alain LE BANNER

Il n'est guère de jour où nous n'apprenions la création d'une usine, d'une zone industrielle, d'une société de production dans telle ou telle ville de Bretagne.

Pays sous-industrialisé, la Bretagne va-t-elle rattraper son retard ? Si paradoxal que cela paraisse, elle l'accroît par la façon erronée dont se poursuit cette industrialisation qu'elle subit plus qu'elle ne crée. Lorsque l'ensemble français, jusque dans ses régions les plus riches, bénéficie d'une décentralisation économique, l'effet en demeure ici doublement limité : le retard ne se rattrape pas. A peine pouvons-nous dire que nous sortirions avec quelques autres de notre pauvreté. Les riches n'en seront que plus prospères. La différence s'accroît.

Nous ne participerons pas aux félicitations réciproques des édiles, des industriels et des journalistes. Nous dénoncerons chez quelques-uns le contentement imbécile à vendre leur pays. Au lieu de nous réjouir, nous nous attristons chaque jour davantage, comme de voir un bien se transformer en mal. Qu'on nous entende : notre but est de rechercher le relèvement économique de la Bretagne dont l'industrialisation demeure un des plus sûrs moyens. Mais, au delà des effets immédiats et apparents, nous percevons des périls plus profonds qui transforment ces bénéfices en leurre. Mieux, qui semblent d'avance les limiter. Tout se passe comme si l'on ne voulait sortir notre pays de sa misère que pour le condamner à une éternelle pauvreté. L'enfermer dans une opulence illusoire. Lui donner une richesse qui ne sera jamais que relative à la pauvreté antérieure et non pas à ses propres possibilités ou au monde qui l'entoure. Loin d'ouvrir la Bretagne aux perspectives nouvelles d'un monde en plein essor, la décentralisation française la maintient dans les horizons limités de

l'hexagone qui l'intègre chaque jour un peu plus. Elle n'accède au monde que par cet intermédiaire, dans la mesure où celui-ci y trouve quelque avantage. Il lui reproche son désir d'autonomie comme un repliement maladif sur soi-même quand il s'agit au contraire d'un tremplin vers l'avenir et le monde.

Ce n'est pas non plus parce que d'autres que nous réalisent, mal, notre propre objectif, que nous exprimons doutes et réserves pour ne pas dire colère, mais parce que nous voyons se poursuivre la colonisation sournoise de notre pays, la main-mise du capitalisme étranger sur la terre et les hommes. Nous ne parlons pas par ambition avortée, notre amour de la Bretagne est désintéressé. — combien de fois l'avons-nous prouvé ? — assez mûr, assez puissant pour que nous puissions nous rallier à ceux qui la serviront réellement. Nous nous réjouissons si nous étions certains que notre peuple tirât le bénéfice d'une action que nous n'avons cessé de préconiser. Mais une telle action va à l'encontre de ses buts si elle n'est pas réalisée par le peuple breton lui-même. Elle demeure condamnée et n'atteindra même pas les effets attendus si elle ne s'accomplit pas dans le sens national. Nous n'avons aucune confiance en une loi-programme chaque jour plus édulcorée mais le reproche essentiel est qu'elle réduit la Bretagne à une vie économique médiocre. Nous sommes plus exigeants.

Hors d'une autonomie réelle, tous les efforts actuels de décentralisation, si bien intentionnés soient-ils, se tourneront contre la Bretagne.

*
**

En veut-on un exemple ? Nous le trouverons dans les délibérations du Conseil Municipal de Saint-Brieuc, dans la séance du 29 décembre 1961, concernant l'implantation d'une usine du « Joint français ». Monsieur Poupard, maire de la ville et rapporteur, a pris contact avec la Société dont le siège social est à Paris en vue de la décentralisation sur la zone industrielle de Saint-Brieuc d'une partie des fabrications de son usine de Bezons (Seine-et-Oise) :

« Au mois de février 1961 une délégation du Conseil Municipal a été invitée à visiter cette usine. Il est immédiatement apparu, déclare le rapporteur, que la création

à Saint-Brieuc d'un établissement similaire présenterait un intérêt tout particulier :

— par le nombre d'emplois créés (1.500 emplois échelonnés sur une période de dix ans) ;

— par la répartition des emplois entre les diverses catégories professionnelles correspondant précisément aux besoins actuels de notre région et notamment par l'importante proportion de personnel féminin (50 % environ) ;

— par la variété de ses fabrications qui rend moins vulnérable, en cas de crise touchant une branche de la production, une industrie de ce genre plutôt qu'une usine à monoproduction ;

— par les garanties financières présentées par cette société, qui est une filiale de la Compagnie Générale d'Electricité ;

— par la conception générale de l'usine enfin, installée selon les normes les plus modernes, dans un cadre de verdure, avec service social, restaurant pour le personnel, parkings importants, etc... »

Chacun des « arguments » du rapporteur révèle naïvement l'avantage à court terme pour la ville et son arrière-pays et l'avantage réel qu'en tire le capitalisme étranger au détriment de la Bretagne. L'usine vient chercher ici une main-d'œuvre meilleur marché (féminine pour 50 % et zone de salaires plus basse). On a pu démontrer pour la Compagnie Bull, par exemple, les avantages réels d'une implantation de ses usines en province, à Saint-Quentin et Vendôme. Nous faisons un marché de dupes en implantant en Bretagne déjà sous-développée un trust, la *Compagnie Générale d'Electricité*, dont la banalité même du nom reflète l'anonyme puissance. Les « avantages » sociaux annexes ne doivent pas nous faire illusion. Quelle est l'usine qui n'appelle aujourd'hui *restaurant* la vieille cantine aux chaises de bois blanc ? Il nous suffira de poser quelques bouquets sur la toile cirée des tables. Parkings importants, mais pour qui ? Pour cette main-d'œuvre féminine mal payée ? Ou pour ces « cadres » venus de Bezons ? Cadre de verdure fournie par notre nature.

Il y a plus : alors que les terrains de la zone industrielle de Saint-Brieuc sont vendus NF 12,50 le mètre carré, le conseil municipal décide de céder exceptionnellement à ce trust aux *garanties financières puissantes* le terrain au prix de 0,01 NF et, pour ne pas augmenter le prix de revient des autres terrains, la ville remboursera à la société concessionnaire de la zone

industrielle S. E. M. E. A. B. la valeur des terrains cédés au Joint Français soit, y compris la participation de la ville aux travaux d'équipement, 12,50 NF par mètre carré.

Le conseil municipal avait également donné mission au maire de Saint-Brieuc de proposer à la direction du « Joint Français » l'attribution de primes par emploi créé. Celles-ci seront attribuées pour tous les nouveaux emplois enregistrés dans le délai de dix ans à partir de la date d'ouverture de l'usine et seront versées selon les modalités suivantes :

- 250 NF à la fin de la première année suivant la création de l'emploi considéré ;
- 250 NF à la fin de la deuxième année ;
- 200 NF à la fin de la troisième année.

Et le rapporteur de conclure, après les auto-félicitations habituelles : « Je ne méconnais pas le sacrifice demandé à la ville, mais si nous le consentons c'est avec l'espoir d'accroître son potentiel économique. Je suis également persuadé que sur le plan social cette usine sera bénéfique à l'ensemble des salariés », alors que les exemples antérieurs démontrent le contraire dans la même ville, les Etablissements Chaffoteaux au climat social intolérable, par exemple, et beaucoup de petites usines implantées ici et là dans la campagne bretonne.

Les deux rapports concernant les conditions de cession de terrain et d'attribution de primes à l'emploi sont adoptés à l'unanimité.

**

A l'unanimité. Vous avez bien lu. Pas une voix ne s'est levée sur la vente de son pays derrière ce qu'on a cru être une bonne affaire. Nous devons ouvrir les yeux de nos édiles.

Nous ne connaissons pas ces hommes. Tout porte à croire qu'ils sont honnêtes et désintéressés. Nous ne soupçonnons derrière ces tractations aucun scandale. Mais un peuple abusé ne peut avoir que des représentants aveugles. Ils peuvent ne rechercher que le bien et ne commettre que des fautes parce qu'un homme enchaîné ne peut accomplir le bien selon les paroles de Lamennais. Nous n'intentons aucun procès sinon celui des intentions inconscientes. Ces représentants du peuple, si bien intentionnés qu'ils soient, n'en vendent pas

moins leur patrie. On mesure à leur bonne foi, à leur bonne conscience, le degré d'aberration où sont arrivés les Bretons les plus honnêtes ou ceux qui devraient être les plus clairvoyants. Nul ne leur a dit que l'aide du riche est rarement désintéressée. Est-ce à force de générosité qu'il a conquis sa richesse ? Sa main, quand elle veut le secourir, étouffe souvent le pauvre. Nul ne leur a dit que la Bretagne est une colonie qui s'ignore. Pour sortir du marasme actuel, elle doit conquérir son indépendance politique. En effet, cherchez les causes de ce marasme. Mais, comme il arrive souvent, le colonisé se réjouit d'une implantation plus grande de la puissance tutélaire, en dehors même de son complexe d'infériorité. Il croit que cette richesse qui se développe sur son sol est sa richesse. Il espère y trouver la réévaluation de ses forces. Mais la puissance tutélaire garde pour elle la plus grande partie des bénéfices. Donnant beaucoup, la colonie reçoit peu. Cela suffit-il au pauvre ? Il se nourrit d'illusions. On le nourrit aisément, puisqu'il est toujours affamé. La puissance tutélaire ne manque pas d'alibis : hôpitaux et écoles, routes et ponts, extensions des villes, aérodromes. D'ailleurs, ils servent encore sa puissance, son prestige. Elle trouve des arguments et des défenseurs. Il leur suffit d'ignorer les casernes, le sang versé, leur propre sang, les prisons et la ruine de leur langue, l'effacement de leur civilisation. Il n'est pas même besoin de leur verser de l'or : des médailles, et quelque renversement des valeurs suffira. L'amour pour le maître développe le mépris des siens.

Le peuple colonisé ne s'aperçoit pas qu'il se fait toujours plus dépendant et que son économie de plus en plus tributaire ne lui donne ni les gains réels de son travail ni celui des ressources naturelles dont la plus-value est captée par les capitaux étrangers. La différence ne fait que croître entre les puissances économiques qui l'asservissent et ce peuple dont on invoque, selon les besoins de la polémique, la misère où on le maintient, le sort devenu meilleur. Le bénéficiaire est tout entier capté : il ne reçoit que le salaire brut d'un travail inférieur ou le prix le plus bas des denrées qu'il produit et dont il ne fixe pas le cours. La richesse est le bénéficiaire, et le bénéficiaire n'est pas pour lui. Où sont fixés le prix du blé, du lait, des pommes de terre ? Par qui ? Celui des salaires ? Ces médiocres usines, quelle main-d'œuvre emploient-elles ? Le procès de la colonisation, mille fois prononcé, peut se

dérouler en Bretagne. Mais la colonisation prend un nouveau visage et se veut plus subtile. Elle reconnaît ses torts et veut y remédier : nous vous construirons des usines. Nous augmenterons vos salaires. Mieux, nous vous donnerons un gouvernement, un drapeau. Le peuple colonisé et le peuple breton ne voient qu'un bénéfice immédiat, apparent : le fait d'avoir du travail. Ne plus devoir émigrer. Garder ses fils. En fait, il échange sa misère contre la pauvreté. Le travail de ses fils est désormais vendu comme les produits bruts du pays. Cela lui paraît un succès. Il est permis de se montrer plus exigeant.

Comparant une situation économique médiocre à l'amélioration apparente, immédiate, qu'apporte une industrialisation hâtive, anarchique sous les dehors de la planification, nullement adaptée à notre pays mais aux besoins de la métropole, ou si l'on a peur des mots aux régions dynamiques et prospères de la nation, le peuple breton ne songe pas que cette amélioration factice ne résout aucun de ses problèmes. Elle les aggrave à longue échéance, accentuant l'écart entre le pays riche (la région parisienne, Paris, plus largement l'ensemble français) et le pays sous-développé qui est le sien. Car l'écart s'accroît et ne peut manquer de s'accroître puisque le bénéfice réel de l'industrialisation ne réside pas dans le pays pauvre.

**

Il arrive souvent que la réalité offre au polémiste les mots qui lui conviennent, plus beaux qu'il n'eût pu les former, d'une clarté si aveuglante que chacun les répète sans en prendre conscience. De même que le poète rendra plus purs les mots de la tribu, son but sera de révéler dans leur naïve innocence l'effroyable réalité qu'ils désignent.

Nous n'avons pas choisi ces mots : « *Le Joint Français* » dont la valeur symbolique est presque une surenchère, si évidente qu'elle a cessé d'apparaître. Les mots ont cette façon de se masquer. Ils dissimulent en devenant clairs. Ceux-ci révèlent l'assujettissement de la Bretagne entière dans la seule implantation d'une usine et, par un seul objet, l'aliénation des esprits et des biens. Ce n'est pas le hasard qui amène une usine ainsi désignée au cœur de notre pays mais, dans l'étoffe chatoyante du réel et de l'apparence, il était inévitable que de tels mots apparussent. La structure du réel est elle-même

symbolique. La question de la langue bretonne révèle l'aliénation économique du peuple, la perte de la conscience nationale est reflet et cause d'une aliénation totale. Le réel est à la fois symbole, structure et totalité, nous dégageons en passant les fondements de toute philosophie nécessaire à la Bretagne. Il est aussi dynamisme et universel. Chaque point du problème breton est le symbole de l'ensemble et nul ne peut obtenir quelque succès sur le point qui l'intéresse s'il néglige tous les autres, le problème breton n'étant lui-même que le reflet local d'un malaise plus profond, le développement inégal des nations et du monde. Lorsque nous décrivons le problème breton dans son ensemble ou chacune de ses composantes (émigration, déshumanisation, sous-développement économique, ruine de la langue, etc...) nous vérifions à chaque instant la cause originelle qui est la négation d'une réalité donnée, l'existence autonome d'un pays et d'un peuple.

Si l'on admet que la Bretagne est sa propre réalité, tout devient clair, le problème breton d'une simplicité lumineuse et chacune de nos affirmations ne peut recevoir de démenti. Elles s'appliquent parfaitement à ce qu'elles décrivent et coïncident avec leur objet dans le contexte du monde. Il se trouve que ce but est atteint même si nous ne l'avons pas cherché et notre analyse est adéquate. Le postulat initial se trouve vérifié : la Bretagne, réalité objective et subjective, mérite le nom de nation, mais de nation asservie. Le postulat initial était déjà conclusion.

On pourra nous objecter que le but premier est celui de la prospérité française dont la Bretagne, en dernier regard, doit bénéficier. Alors, qu'on se contente des miettes du banquet ! Ayez la pudeur de ne pas parler de « problème breton » s'il n'y a pour vous que des questions hexagonales. La souffrance bretonne n'a qu'une importance relative quand elle est pour nous absolue. Elle a cessé d'être en même temps que la Bretagne pour qui accorde à l'hexagone toute priorité.

Notre pauvreté est la cause de votre richesse autant que celle-ci engendre nos maux. Faut-il enchaîner un peu plus la Bretagne ? Pour de faibles améliorations, renoncer à la prospérité future ? Seuls des capitaux bretons s'investissant en Bretagne ou, dans une économie socialiste, une planification bretonne pourront élever notre pays au niveau économique et social qui doit être le sien. Qu'on le veuille ou non la condition première en demeure politique.

Emile Masson

«BRUG»

Nous avons présenté à nos lecteurs le penseur socialiste breton EMILE MASSON (Voir « Ar Vro », n° 11). En 1913 et 1914, Emile Masson édita, avec la collaboration de Louis N. Le Roux, une revue intitulée BRUG. En vérité, le nom du professeur pontyvien n'y paraît pas : Emile Masson y écrit sous pseudonymes, et le secrétariat est assuré par P. Monatte, de Paris, et F. Le Levé, de la Bourse du Travail, Lorient, qui en est aussi le gérant. L'impression est assurée par l'imprimerie Toullec et Geffroy, de Guingamp, qui avait déjà publié, en 1912, une traduction bretonne, par Louis N. Le Roux, d'un texte d'Elisée Reclus : D'am breur, Al Labourer. Le fait que l'impression se faisait à Guingamp porte à croire que Louis N. Le Roux s'occupait de la production matérielle de la revue.

Cette collection rarissime de 19 numéros est un autre témoignage de la vigueur, de l'ouverture d'esprit du Mouvement breton d'avant la première guerre mondiale. La parution en fut interrompue par le déclenchement des hostilités : le dernier numéro, le numéro 19, est daté de Juillet 1914, ou plutôt Gourhelén - Gouero 1914, car la date de parution est toujours, exclusivement, en breton. La langue bretonne tient d'ailleurs une place importante dans la minuscule revue : Louis N. Le Roux est l'auteur des textes, tous politiques, en trégorrois. Il y a aussi un bon nombre de textes en vannetais, politiques également, signés du pseudonyme En Neué. Sous le nom de Bruger collabore, en breton léonard, un fermier qui semble vivre dans la région de Brest. Cette habitude, bien bretonne, du pseudonyme, n'en rend l'histoire du Mouvement, déjà peu aisée, que plus difficile à faire. Il y a encore des textes de J. Barguil, de La Palue-Plomeur, des contes d'Eostig Kerinek (Yvon Krog, de Poullann) et des poèmes de Mathaliz (Georges Le Rumeur, du pays fougerais). Bien connu dans les cercles nationalistes, Mathaliz écrit en vers des productions qui, si elles ne sont pas

d'excellente poésie, sont assurément de la bonne sédition. A titre d'exemple, en voici une (numéro de Gouhere 1913) :

NA STOUOMP KET HOR PENN

Ar Breton a ouenn pur, ar Breton diere,
A ginnig d'ar Vroad a wask hon Breizh-Izel
Hag a nac'h he gwirioù, fealded ha skoazell,
A zo, me a gav din, ouzh ar c'hi heñvel-tre.

Ouzh ar c'hi truezus a lip an dorn digar
En deus skoet gantañ ! 'Vit gwir, ret eo avat
Bout yud pe sot evit gouzañv a galon vat
Hep kounnariñ, ur vestroniezh ken dihegar !

Ma fell d'imp-ni derc'hel d'hon istim hon-unan
Ha bezañ dellezek eus doujañs ar re all
Na stouomp ket hon penn rak uhelid Bro-C'hall !

Ouzh he zreiz pri ul laoskentezh eo daoulinañ.
O, na ziskennomp ket, Breizhiz, en han' Doue,
Da vezañ sklavourien ! Kentoc'h koll ar vuhez !

(Meurzh 1913).

Il est aussi deux personnes, dont la célébrité déborde largement les cercles bretons, qui acceptent de collaborer à Brug, ou tout au moins de paraître en ses pages : ce sont le peintre J.-J. Lemordant et l'écrivain Anatole Le Bras. Des fusains de Lemordant, portraits de pêcheurs et de paysans, paraissent dans la plupart des livraisons mensuelles. Et un poème de Le Bras est donné dans le numéro de Noël 1913 :

NEDELEG BREIZH

A-greiz ma oan, sioul-bras, o Ienn,
Ma levr ganin, war ma barienn,
Setu 'm eus klevet en noz don
Kleier o son.

Kleier bras ha kleier bihan,
A lavare holl, dre o c'han :
« Dastum da levr, ha sav buan !

« Sav alese, deus war hon lerc'h
A-dreuz an noz, a-dreuz an erc'h,
Da gât an amzerioù da zont,
Du-hont, du-hont !

« Echu eo ar bloavezhioù kri ;
An oabl ec'h a da zigeriñ :
Nedeleg Breizh a zo arri !

« 'Vel mesaerien Galile,
Sell, emañ Breizhiz war vale.
Ur steredenn o deus gwelet
Hag ec'h int aet.

« Aet int da heul ar c'houlouenn,
Gante kelo, kelo laouen,
Oa adganet spered o Gouenn !

« Ha setu perak omp o son,
Kleier Treger, kleier Leon,
Kleier Guened, kleier Kernev...
Selew, selew !

« Nedeleg Breizh a zo fenozh.
Deus, hag e welli o renoz
Breizh Nevez war daoulin Breizh Kozh ! »

*

Kleier, m'ac'h eo gwir, mil bennozh !

ANATOL AR BRAZ.

C'est plus poétique que Mathaliz et le nationalisme y est enveloppé des atours de la littérature ; mais une flamme bien bretonne y brille.

Joz Ar Braz-Dirlemm collabora aussi à « Brug » : au contraire de ses camarades, il n'allait pas reprendre la lutte après la guerre, et ne put donner sa mesure ni dans le mouvement littéraire, ni dans le mouvement politique : car il ne revint pas du front de l'Est.

La parution de « Brug » cessa quand commença à tonner le canon. Ses prises de position antimilitaristes ne pouvaient guère lui permettre de durer : Louis N. Le Roux, en particulier, du Comité Directeur du Parti National, avait été violent dans sa dénonciation du service de trois ans. Cette guerre fut un désastre pour le mouvement breton, tout comme pour le peuple breton dans son ensemble.

Des feuillets jaunis de « Brug », nous voulons reproduire quelques articles d'Emile Masson : ils forment un lien indispensable dans la chaîne qui nous unit aux patriotes des vieilles générations.

I. — LE PEINTRE BRETON.

Pour la « Maison du Peuple » de Bretagne.

Une race très antique, la plus vieille peut-être des races occidentales ; la plus pauvre en ce monde ; la plus rude de traits, la plus gauche d'allure, barbare d'expression ; la plus obstinée contre la destinée mauvaise ; — la plus sombre, la plus riieuse, la plus naïve, la plus espérante, la plus aventureuse. La moins sensée, la moins artiste, la moins littéraire. Une race qui semble végéter seulement, comme les lichens vert et roux des falaises et des pommiers, comme les chardons bleus ou mauves des dunes, comme les bruyères violettes, les ajoncs noirs, le gui, le lierre. Une race cramponnée à son roc, comme un goémon.

Une race-épave, jetée ici, acculée ici, arcbutée ici contre toutes les tempêtes de l'ouest, de l'est, de l'histoire humaine ; une race déchiquetée, une race-lambeau ; une race de lambeaux. Une race qui lutte — non jamais d'une lutte agressive, mais sans cesse défensive. Une race de lutteurs géants : de laboureurs de mer et de landes, dont les vents du large, les coups de mer, la pluie et le soleil ont pétri la chair, sculpté la face. Une race qui souffre, qui n'a jamais cessé de souffrir, et qui croît solitaire, muette, noble, mystique, comme l'if de ses cimetières.

Un peuple très antique, le plus vieux peut-être des peuples du monde occidental ; et un peuple-enfant ; dont les gâs ont des yeux d'enfant Jésus ; les filles des cils d'aurore : des regards doux, humbles, pensifs, comme des étoiles tremblantes aux rafales de suroît. Un peuple qui rêve éternellement du même feu-follet sur une route ; du même son du cornemuse monotone ; heureux de la même chanson monotone, jamais las du même conte merveilleux qui fait rire aux larmes, ou suer d'horreur. Un peuple qui se vêt d'étoffes lourdes, de toile brute, roides comme des armures, flambantes comme des soleils, ou noires. Dont les fêtes nationales sont des agenouillements et des cantiques ; d'humbles Pardons, où les héros se gorgent de cidre et d'alcool, et les vierges vendent leurs cheveux pour un fichu écarlate, un tablier turquoise.

Dans le granit contemporain du chaos, dans le chêne qui dure mille ans, les mains de ce peuple, qui se joignent sous la nue déserte ou peuplée de dieu druidiques, ces mains qui se crispent sur les amarres des naufrages et les faux de la mort,

ces mains ont gravé leurs peines séculaires, glorifié pour toujours leurs joies, dans le granit, dans le chêne de dix cathédrales, de mille chapelles, de mille et mille calvaires aux carrefours de Tréguier, Léon, Cornouaille et du Vannetais ; dans les jubés, les pinacles, les porches, les ossuaires, — saints polychromés, saintes de chêne et de granit polychromées.

L'art primitif, l'art-instinct, éternel, de ces mains innombrables et inconnues ; l'art qui tailla comme d'un han douloureux ces fronts massifs ; penchés en avant, ces figures raides et ardentes, ces encolures trapues où se heurte en vain la colère des siècles, ces troncs-blocs, anguleux, voûtés, bossués, ces membres noueux ; l'art qui éclaboussa de mystique rosée ces flèches des sanctuaires, ces rosaces des verrières, des fontaines ; et ces yeux des christs ; et qui, sur les ciels, lambris, colonnettes, fleurs des autels bariolés comme des temples indiens, répandit l'or, l'azur, le vert-de-mer, le vermillon ; cet art qui est là ancestral, traditionnel, un Breton de nos jours, dont le nom dans la langue sacrée du pays redit la fortune farouche des lointains ascendants corsaires et malouins, et prédit sa propre gloire ; un homme, génie loyal, pur, naïf ; un homme pauvre, jeune, émerveillé, invincible d'espoir et de volonté comme sa race ; un homme de nos jours a recueilli cet art dans sa propre tâche, qu'il mène comme un de son peuple, — arcbuté sur un roc, à la Fin-du-Monde — où la tempête vingt fois l'hiver bondit et crève sa toile.

C'est Jean-Julien Lemordant — notre premier, jusqu'ici notre unique Peintre Breton.

ERWAN GWESNOU.
(Mae 1913)

II. — WAR-SAO ! — DEBOUT — AR HOU SAU !

A vous, qui sentez encore le purin ou la marée.

Il est de pauvres gens qu'une destinée impitoyable chasse de leur foyer, exile de leur pays, force à quitter la tâche et la place qui ne les nourrissent plus, et où leur cœur et leur vaillance semblaient les appeler. A ceux-là toute notre pitié, notre pitié fraternelle !

Mais de ceux-là, il n'est pas un sur cent, peut-être pas un sur mille, parmi ceux qui désertent.

Paysan breton, toi tu fais ton devoir, quand, en dépit de tout tu restes sur la terre, sur ta ferme ; quand tu gardes le parler de tes père et mère, et l'enseignes à tes enfants ; quand tu t'efforces de toutes tes forces d'améliorer la culture de tes champs, la manière de vivre des tiens, et aussi leur manière de parler ; quand tu t'efforces, en t'associant avec tes frères-paysans, dans tes coopératives et tes syndicats, de rendre plus humaine et plus libre la vie des paysans. Paysan breton, tu fais ton devoir, ton beau grand devoir d'homme, non pas seulement de paysan breton, mais de citoyen libre d'une libre république, quand tu t'efforces, de toutes tes forces, d'enrichir ta vie, de mieux savoir ta langue, et cette autre langue qui te relie au monde entier, la belle langue française.

Quant à toi, paysan breton qui, pour le grossier désir de plus d'argent, de plus de plaisir, t'en vas vers la ville, où tu troqueras l'air pur des champs, ou de la mer, pour l'air vicié des rues ; où tu troqueras les douces causeries familières des veillées, les simples fêtes villageoises, contre les sales gueuleries des tavernes, les sales bals des chands-de-vin, avec leurs sales musiques d'accordéon, — tu le sais bien d'avance : tu désertes ! tu es un lâche, un traître !

Mais le véritable traître, le grand coupable, c'est toi, petit bourgeois breton, fils ou petit-fils de paysans bretons ! (à Dieu ne plaise qu'il soit ici question de vous autres : tuchentil, gros bourgeois, députés, sénateurs, évêques et nobles (!!!) — Bretons honteux !) Le vrai, le grand coupable, ô petit bourgeois breton, c'est toi ! Car celui qui n'a rien, le prolétaire abandonné de tous, il est naturel qu'il ait un grossier désir de tout, la tentation grossière de tout ; il est naturel qu'il soit faible et succombe. Mais toi, bourgeois, qui possèdes quelque chose, qui sais quelque chose, comment ne serais-tu traître, déserteur et lâche, quand, possédant ce que tu possèdes, et sachant ce que tu sais, toi d'abord, pour le grossier désir de plus d'argent, de plus grossiers plaisirs, tu quittes la place et la tâche où la destinée t'appelle, et où ton cœur et ta vaillance trouveraient gloire et honneur à demeurer. Tu sens encore le purin ou la marée, et n'es-tu pas de droit et de fait (étant plus riche de savoir ou de biens) le chef, le guide, le conducteur naturel et légal de tes frères de la mer et des champs ?

Petit bourgeois breton, fils ou petit-fils de paysans bretons, toi qui, même restant au pays, cesses de parler la langue de tes

frères de sang, de ton père et de ta mère ; toi qui refuses de l'enseigner à tes enfants, toi qui de ce seul geste brises les liens sacrés qui te rattachent aux cœurs des tiens et des humbles, et ouvres ainsi un abîme infranchissable entre ton savoir et leur ignorance, t'interdisant d'entendre leurs plaintes et leurs revendications ; de leur donner tes conseils, de les ranimer de tes exhortations, de les enrichir de ta force, de les conduire à la victoire ; petit bourgeois breton qui oses cela, qu'es-tu, sinon lâche, déserteur et traître mille fois ?... Et qu'y gagnes-tu, sinon ce que gagne tout traître à sa trahison : d'être la dupe de toi-même, d'être traître à toi-même et de perdre ton caractère original et sacré d'homme libre et de libérateur ?

O vous pour qui il en est temps encore : petits bourgeois bretons, jeunes rentiers, étudiants, futurs magistrats, professeurs, négociants, patrons, instituteurs, écoutez : voici pour vous une tâche d'hommes en vérité presque une tâche de dieux : le peuple dont vous êtes, votre peuple breton, est en train de crever comme une bête ; il quitte ses champs, ses rivages ; il se vend, il s'alcoolise, perd toute dignité ; il n'a plus conscience de l'antique noblesse de sa race ; il se renie, il pourrait, il devient le fumier d'autres nations... Écoutez : il est à votre charge, vous en êtes responsables devant l'humanité ! Relevez-le ; relevez-vous ! redevenez ce que vous êtes de droit et de par la loi : des nobles, et annoblissez votre peuple. Parlez sa langue, votre langue ; honorez-la, cultivez-la, affranchissez-la, rendez-la digne de sa fille française ; enrichissez-la de son propre génie et de ceux des autres nations, et par elle, en elle, communiez avec le cœur de vos frères paysans et pêcheurs, avec l'âme de votre race, la source sacrée de votre vie. Car de relever votre patrie cela dépend de vous seuls, surtout si chacun de vous agit pour sa part comme s'il était seul, comme si de lui seul dépendait le sort de sa patrie. Que chacun le soir donc, dès aujourd'hui, parle et agisse comme si des battements de son cœur seul dépendait la destinée de ses frères bretons, et par elle celle de l'humanité entière. Debout ! fils de paysans bretons !

Y. BRENN.
(Mezheven 1913)

III. — LE THEATRE BRETON.

... Et maintenant allez dans ces « trous perdus dans la brousse », dans ces vrais fossés à chouans, de Bignan ou de Pluvigner ; allez voir ces « plous » et ces rustres ; comparez leur vie d'aujourd'hui à celle qu'ils vivaient il y a dix ans : avant ces choses ! Ils n'ont reçu aucune éducation, bien sûr. Qui diable jamais songerait à éduquer des cultivateurs bretons ? A les voir, même encore, penchés sur la bêche, ne les prendrait-on pas pour ces « Bêtes à face humaine » de La Bruyère ?... Eh bien, approchez ! Ils ont une idée de la beauté ! Ils savent aujourd'hui ce que vaut une belle gravure ; ils savent regarder un beau paysage ; dire un beau vers ; sentir une belle pensée ; écouter une belle musique. Ces rustres sont des artistes, au plein sens.

Filles et gâs de Bignan et de Pluvigner, rendez grâces à votre prêtre. En vérité, voilà un homme ! un éducateur ! Pour vous il a fait plus, bien plus que ne font tous ensemble pour leurs électeurs les 75 unifiés qu'ils paient si cher ! Il vous a affranchis. Grâce à lui vous n'êtes plus des bêtes de somme. Grâce à lui vous savez ce qu'est, ce que peut être la vie humaine : Une chose de beauté pour toujours.

Ah ! socialistes mes frères, sans doute vous raillez de tels artistes et leur théâtre qui, à vos rouges narines, sent trop fort la sacristie, le catéchisme... lâchons le mot : la Réaction ! Vous vous en détournez avec mépris, avec colère, vous, « esprits avancés » ! Mais d'abord qui donc s'oppose à ce que vous aussi vous ayez votre théâtre bretonnant d'idées avancées ? Votre théâtre breton révolutionnaire ? Qui donc s'oppose à ce que vous fassiez jaillir du labour même le chant, le geste, le verbe qui affranchit ?...

Hélas ! vous êtes si loin de comprendre le sens de ce grand mot que vous avez sans cesse à la bouche : Révolution. La Révolution ! Vous la croyez avec vous ! Pauvres bougres, comme vous vous trompez, et comme on vous trompe ! Savez-vous où elle est ? Non, vous ne vous en doutez guère ? Eh bien la voici ! dans ce théâtre breton de Sainte-Anne d'Auray, au cœur de ces pieux paysans qui vivent de la beauté, au cœur de ce prêtre qui élève ces paysans pour la beauté. Car la Révolution, la vraie grande Révolution, apprenez-le donc : c'est de prendre conscience de la beauté, d'être fait homme

par elle ! Car c'est la beauté qui fait les hommes, — comme des dieux. Elle est la vérité et la justice !

BRENN.
(Gouhere 1913)

IV. — L'AMOUR DU CLOCHER ET L'INTERNATIONALE.

Pendant des siècles et des siècles, les hommes ont vécu dans les tanières, comme des fauves. Chacun s'enfouissait dans son trou avec les siens. En Bretagne on voit encore aujourd'hui, peut-être mieux qu'ailleurs, comment étaient faites ces tanières. Des milliers de nos frères bretons vivent toujours dans les trous, au fond des chemins creux, dans des replis de dunes ; trous de sable ou de rochers, trous de boue en hiver, et de feuillage en été. Toutes ces tanières ne sont pas laides : il en est de charmantes comme des nids.

L'homme et la femme et les petits ne s'aventuraient guère jusqu'à perdre de vue la pierre du foyer, — ou le clocher qui en marquait au loin la place. Sa flamme était le dieu qui protège contre les bêtes, les hommes, le froid, la faim. On prenait vie à cette flamme, et on lui rendait l'âme. Autour du clocher, l'amour et le bien ; loin de lui, la haine et le mal. D'horribles guerres éclatent encore à chaque instant où des millions d'hommes s'entretuent, saccagent les foyers les uns des autres, parce qu'ils croient que les foyers étrangers ne sont que des repaires de bêtes féroces.

Telle était la patrie jadis. Telle elle est toujours pour la plupart, hélas ! Comme si un homme ne pouvait en aimer d'autres, ou aller vivre en un autre pays, sans être suspect aux siens et sans renier sa patrie.

Mais l'âge de la brute va prendre fin. L'imprimerie, les chemins de fer, le téléphone, le télégraphe, surgissent comme autant de bons génies, autour des plus misérables huttes, et brisent les chaînes des plus grossiers de nos paysans. Sans même « sortir de son trou », il se sent aujourd'hui citoyen libre et éclairé du monde, et le temps est proche où le moindre hameau de notre Bretagne, — si pauvre et si perdu soit-il sur nos rives sauvages, dans nos landes ou dans nos forêts, —

dressera fièrement, comme une aigrette de victoire à son casque de chaume, l'antenne de son poste de télégraphie sans fil. Par elle qui vibre incessamment dans le soleil et dans les ténèbres, vibreront bientôt aux cœurs des plus petits toutes les pensées du monde ; et les peines et les joies des plus petits s'épanouiront bientôt par elle dans l'univers entier.

Paysans de Basse-Bretagne, accueillez les messages des artistes et des penseurs. Ils ne vous demandent pas de renoncer à rien de ce que vous avez toujours chéri bien plus que votre vie même ; ni de renier votre race, votre pays ou votre langue. Ils vous demandent de rehausser les portes basses de vos chaumières, d'élargir vos fenêtres étroites, de les ouvrir toute grandes à l'air, à la lumière, à l'art et à la science. Ils vous convient à prendre votre part de la grande tâche de justice qui délivrera votre race, votre pays et votre langue, et vous permettra enfin d'accomplir librement votre mission humaine, en faisant de chacun de vous un héros, un vrai Breton. Prolétaires bretons, accueillez les messages du monde, et au monde entier, envoyez aussi vos propres messages de fraternité.

Y. BRENN.
(Gwengolo 1913)

V. — LES PAYSANS GALLOIS,

Leurs « écoles-circulantes » et leurs « Bardes-voyageurs ».

Que les Bretons tiennent leurs regards fixés sur les Gallois ! Les Gallois sont nos frères aînés, nos frères de sang. Jusqu'au VI^e siècle nous ne nous distinguions pas les uns des autres, et nous vivions sur le même sol. Jusqu'au XII^e siècle, bien que nos foyers fussent distincts depuis longtemps déjà, nous parlions la même langue. Depuis, nos destins furent parallèles : tandis qu'ils luttèrent pour la vie contre le Saxon et l'Anglais, nous luttons pour la vie contre le Frank et le Français. Aujourd'hui, même sous des dehors divers, nous sommes toujours des enfants de même race. Il n'importe qu'ils se croient anglicans, dissidents : il n'importe que nous nous croyions romains, catholiques. Il n'importe aussi qu'ils soient plus cultivés, poètes

et musiciens, et que nous soyons demeurés frustes, presque encore barbares. Il n'importe enfin que Bretons et Gallois s'ignorent. Le temps viendra où ils se retrouveront fraternels.

Car la même passion de la vie et de la beauté, de l'amour et de la justice tourmente la chair et l'esprit des Gallois et des Bretons. Uniques peut-être parmi les autres hommes, ces frères celtiques ne distinguent point ce ciel et cette terre visibles de la terre et du ciel invisibles : toute joie est une souffrance et toute souffrance une joie.

Or voici ce que les paysans de Galles — dont le nombre ne dépasse pas celui des paysans de Basse-Bretagne — ont fait dans leur pays — à peine plus vaste que notre Basse-Bretagne. Il y a 300 ans, ils étaient aussi inconscients, désordonnés, superstitieux et misérables en leurs vals sauvages et leurs villages croülants, aussi oublieux de leur langue et de leur grandeur humaine, que l'étaient les Bas-Bretons du même temps. Leur Michel Le Nobletz et leur Père Maunoir s'appelèrent Rees Pritchard et Griffith Jones ; car les hymnes gallois ont sauvé la conscience galloise, comme les cantiques bretons ont sauvé la conscience bretonne.

Mais en 1730, Griffith Jones fondait la première Ecole-Circulante ; trente ans plus tard il y en avait 215, groupant plus de 10.000 écoliers. Et Thomas Charles ouvrait aussi la première Ecole du dimanche ; des chanteurs pauvres, laïcs ou religieux, se mettaient en même temps à parcourir monts et vallons, lacs et rivages des mers, chantant en gallois les vers mystiques ou les exploits des héros.

Les villageois alors apprirent à lire et à écrire en leur langue, ils s'éveillèrent aux lumières spirituelles : ils re-naquirent...

Aujourd'hui, les Galles se glorifient de trois Universités, où 1.500 étudiants se préparent aux plus hauts grades en toutes connaissances humaines. Or, ces trois Universités sont l'œuvre, sont le bien propre, en vérité, des mineurs, ardoisiers, carriers ou laboureurs des Galles, qui les ont édifiées de leur amour, de leur peine, de leurs quotidiennes épargnes. Ce sont eux qui, il y a 50 ou 60 ans, quêtant de champ à champ, de galerie à galerie, de chaumière à chaumière, trouvèrent 30.000 francs pour fonder l'Université de Bangor, et ce sont eux qui, durant dix ans, seuls, sans un denier anglais, alimentèrent l'Université d'Aberystwyth.

30 revues en gallois, 30 journaux gallois, sont lus en Galles ; en moins d'un siècle (1801 à 1895), 10.000 volumes gallois sont sortis des presses galloises. Pas un village qui n'ait sa

« Bibliothèque libre », où, chaque soir d'hiver, tout paysan peut trouver un accueil lumineux et chaud parmi des livres. Pas un village qui n'ait son « eisteddfod » ou « cercle de culture galloise », où s'élabore dans le cœur le plus rustique l'œuvre de musique ou de poésie dont le grand « Eisteddfod » national annuel proclamera la valeur.

Et maintenant qu'importe que 50.000 Gallois en dix ans aient cessé de parler leur langue ? Qu'importe la destinée de la langue galloise dans l'avenir, si sa tâche est faite ? Elle est la paix ; elle est l'anneau d'amour — (à l'encontre des sectes politiques ou religieuses) — qui unit toutes classes sociales, tous partis, toutes confessions. C'est à elle, par les écoles circulantes et du dimanche, et les bardes voyageurs, à elle qu'est due la renaissance de l'âme, de l'énergie et de la conscience galloises !

O Bretons, apprenez par là ! Que des légions de poètes naissent donc de votre sol ! C'est de poètes, chanteurs, instituteurs, enseignants de vie et d'énergie, que nous avons besoin, bien plus que de pain pour aujourd'hui ! Non pas de poètes-de-chambre, écrivains et phraseurs ; mais de vrais poètes, bardes, « créateurs d'hommes », qui, dans toutes les foires, aux pardons, sur les places publiques, et partout où trois Bretons sont rassemblés, fassent éclater d'amour et de haine nos cœurs stupides de sommeil, d'ennui et de mort, fassent jaillir de l'or des mains et des bourses vides de nos plus misérables paysans.

O Barde ! chaque note de ta chanson doit frapper droit au cœur ; chaque mot de ton poème faire lever un homme ; chaque rime doit défricher une lande, chaque vers fondre cent cœurs en un bloc d'amour et de bataille. Que tes couplets éclosent en troupes de petits enfants plein les chaumières bretonnes, et que tes strophes soient de beaux villages prospères où vivent des hommes justes !...

O Barde, instruis ces enfants en leur langue, afin que des Bretons glorifient encore l'humanité.

IONN PRIGENT.
(Here 1913)

VI. — ECOLES DU PEUPLE.

Il existe tout au nord du Pays de Galles deux villages de carriers-ardoisiers dont les noms devraient être connus du monde entier, et auxquels un jour, dans une humanité humaine, des « pèlerinages » viendront, comme ils vont de nos jours inhumains aux lieux de miracle ou de bataille.

Car un grand miracle éclata, et une grande bataille fut gagnée, à *Penrhyn* et à *Dinorwig*, quand, voici 30 ans, les pauvres paysans qui y vivent s'éprouvèrent de l'idée de fonder pour leurs enfants une « école », où leur langue galloise serait enseignée tout comme la langue anglaise ; et où serait donnée à tout étudiant ou toute étudiante des Galles, sans distinction de castes religieuses ou politiques, une culture intégrale, une « éducation libérale en toutes branches — sauf en théologie ».

S'étant donc concertés, le 23 Janvier 1883, ils ouvrirent une liste de souscription et élurent un certain nombre de camarades délégués aux collectes. Ces collecteurs — un par galerie ardoisière et un par hameau — étaient chargés de recueillir les cotisations de porte en porte et de camarade à camarade. La plupart des ardoisiers prélèverent une somme fixe sur leur salaire hebdomadaire ou mensuel. La liste de souscription fut close le 23 Janvier 1884. En un an elle avait produit plus de 1.250 livres sterling (plus de 32.250 francs) ; et... l'Université de Bangor fut fondée...

5.000 ardoisiers — ou bien cultivateurs, ou bien ouvriers d'arsenaux, ou bien pêcheurs — de notre Basse-Bretagne, souscrivant 6 francs chacun (0 fr. 50 par mois), ne pourraient-ils tenter d'en faire autant ?

Voilà une question. Il y a bien 5.000 ouvriers bretons capables d'un acte aussi héroïque. Il y a plus de 5.000 prolétaires d'Armorique qui se privent chaque jour pour alimenter la caisse d'un journal socialiste ou libertaire.

C'est bien : car il est nécessaire que le peuple ait ses journaux. Mais il en a trop et qui ne sont pas à lui.

En outre, si excellente que soit la presse, elle n'atteint, comme la conférence publique, que l'homme déjà las et déçu, ou trop enchaîné, et impuissant pour agir.

La véritable propagande c'est l'action directe, et la véritable action directe c'est celle exercée par l'école sur l'enfant. Le premier souci du peuple, sinon le souci exclusif, doit être d'avoir des écoles à lui. Or une école coûte moins cher qu'un journal, et elle travaille en pleine fermentation les jeunes

consciences, les jeunes énergies, ardentes à la lutte ; toute la génération qui, si elle est élevée dans la conscience de sa tâche révolutionnaire, va faire demain la révolution — automatiquement.

Bourses de travail, coopératives et syndicats de Basse-Bretagne sont des organes tout prêts pour manifester la vie du peuple bas-breton. Des écoles doivent être créées en Bretagne ; des écoles syndicales, des universités populaires de Basse-Bretagne, où la langue du pays soit enseignée tout comme le français, et où soit dévolue à tout étudiant et étudiante de Basse-Bretagne, sans distinction de castes religieuses ou politiques, une culture intégrale, une « éducation libérale en toutes branches — sauf en théologie ».

Les Galles sont grandes comme les trois départements de Basse-Bretagne : Morbihan, Côtes-du-Nord, Finistère ; elles comptent moins d'habitants que ces trois départements réunis. Elles ont trois universités qui délivrent — en outre des diplômes classiques : lettres, sciences, médecine, droit, égaux à ceux de Londres, Oxford ou Cambridge — des diplômes spéciaux de même valeur : de langue galloise, d'agriculture, d'ingénieurs des mines, etc... Elles ont, en outre, des muséums d'histoire naturelle, des laboratoires ou des champs d'expérience pour toutes industries ou cultures, et une Bibliothèque Nationale qui contient quelques-uns des plus purs trésors de l'humanité.

Bas-Bretons de la classe dirigeante : bourgeois, députés, sénateurs, conseillers généraux ou municipaux, présidents de comices agricoles ou de sociétés d'élevage ; bons bourgeois de Basse-Bretagne, ne sauriez-vous méditer ceci avec autant de fruit que les camarades ardoisiers de Caurel ou de Carhaix, les pêcheurs de Penmarc'h, les cultivateurs de Plougastel, ou les forgerons d'Hennebont ?... A voir !

IONN PRIGENT.
(C'hwevrer 1914)

VII. — PARTIS, SECTES ET CLASSES.

« Quand la fièvre tenait au lit Richard Cœur-de-Lion en Egypte, le sultan Saladin (son mortel ennemi et celui des Chrétiens) lui envoyait des fruits frais de Damas, et de la neige des sommets des montagnes... »

DICKENS (époque, 3^e croisade, XII^e siècle)

Jadis un peuple de nains bâtit une cité pour y loger l'univers. Ils commencèrent par dresser sur le monde une Porte. Elle fut si colossale que son linteau heurta le ciel.

Le soleil lui-même y entra sans incliner un seul de ses rayons. Mais à peine sa lumière avait-elle franchi l'arche formidable qu'elle se brisa, s'abattit, fouilla un instant le sol de son agonie et mourut en d'innombrables et minuscules sinuosités souterraines semblables à des boyaux ténébreux de taupnières.

C'est l'image des partis politiques et des sectes religieuses. A l'âge où nous sommes jeunes et indomptables, leurs Portes happent nos consciences par leurs promesses illimitées. Nous y entrons parce que chaque parti et chaque secte s'offre à nous comme étant « au-dessus des partis et des sectes »... Mais à peine nous avons passé le seuil, nous voici nous-mêmes oppresseurs, injustes, menteurs aveugles et sourds : impitoyables. Et le mal se perpétue dans le monde.

Hors des partis et des sectes, avec l'homme seul ! Là est la vraie vie et la conscience libre. Mais l'homme naît en troupeau, infodé, assujéti, esclave de sa classe, de son parti, de sa secte : et il s'y abandonne à leur merci, et il n'y a pas de merci pour lui...

En ce lamentable pays de Basse-Bretagne où vivent les plus simples des hommes, partis et sectes ont fait plus de ravage qu'en aucun autre pays du monde. L'état de ce pays n'est si lamentable qu'à cause des multitudes de sectes ou de partis qui toujours le ravagent. Ce qui lui reste d'énergie et d'espérance il ne le doit qu'à la sublime simplicité de ces hommes, de ces femmes et de ces enfants qui s'obstinent à y vivre et dont le machiavélisme le plus raffiné n'est pas venu à bout. Si loyaux envers la vie ! Les plus pauvres foyers y sont les plus riches d'enfants !

Hors des partis et des sectes, au sein même de tant de partis et de sectes, ces hommes simples finiront par se reconnaître et s'unir. Ils uniront leur pauvreté, leur loyauté ; et leur invincible

foi en une société plus juste, en la vie libre, s'affermira encore. Alors ils détruiront les partis et les sectes, et enfin le part de la lutte des classes, lequel n'a d'autre but que de s'abolir soi-même, après avoir aboli ces classes dont il dénonce l'iniquité.

Ni blancs, ni bleus, ni rouges !

Un homme pauvre, sans secours ; un homme ignorant et loyal ; le plus simple des paysans de Basse-Bretagne vaut plus que tous les dieux et tous les gouvernements : il est plus grand que toutes religions ou révolutions ; car toutes passent, et il demeure. Il demeure, attestant par sa pauvreté et par sa loyauté, identiques depuis des siècles, que justice n'est pas faite ; que cependant elle doit se faire, et qu'enfin il compte se charger désormais de la tâche, avec ses frères travailleurs les autres pays.

Y. BRENN.
(Meurzh 1914)

VIII. — MUSICIENS BRETONS.

*Lâr d'm, anaout a rez ar vro
Ma kaner gwerziou ha sonio.. ?
(F. M. AN UCHEL)*

I

Tête baissée contre le noroit qui souffle éperdument ses binious sur la lande noire et les sapins noirs, je vais. Un laboureur mène dans la rafale son attelage de boeufs en sifflant une mélodie misérable. Et mon cœur secrètement éclaire en sanglots...

Un ami l'an passé recueillit cette musique. Il y a 50 ans Luzel l'avait entendue ; il y a un siècle la mère de La Ville-marqué. Et combien d'autres avant ceux-ci ? Misérable mélodie, depuis combien de siècles aux lèvres du paysan ?

Sapins noirs, lande noire, et toi, noroit, spasmes d'agonie d'un grand oiseau invisible ; terre dure, ravins d'ombre ; sommets disparus dans le ciel confus et lourd qui descend, court en phalanges serrées de brume, plis d'un drapeau immense que le temps a décoloré et dont la frange est l'océan blême jonché de cadavres.

Vieux pays de mes pères, pourquoi donc t'aimé-je tant ? Parce que je suis né sur ton sol ? Parce que les miens y vécutrent, y moururent ? Presque toute mon enfance s'est écoulée loin de toi, et les miens m'avaient fait une âme qui m'éloignerait de toi...

Tant de pays sont plus beaux, plus riches, plus savants que toi ! tant de noms plus glorieux que le tien ! Es-tu rien de plus qu'un Souvenir, fantôme d'un passé où l'histoire s'égare parmi la légende ? — Que m'importe ! Je t'aime.

II

Je t'aime et je te préfère à tous, haillonneux et farouche comme tu es ; mélodie éternelle aux cœurs de ces éternels piéteux de landes et de mers. Je t'aime et je te choisis contre toutes gloires, présentes et réelles, toutes beautés, richesses, sciences...

Sublime Vierge mendicante, Bretagne ! Je t'aime pour tes haillons et ta sauvagerie : quinze siècles durant, les rois ont en vain déposé leurs couronnes à tes pieds. Et tu t'es refusée à tous, et aujourd'hui encore te te gardes pour la liberté.

Tu t'es gardée pareille aux jours anciens, les premiers de la terre, d'avant Christ et les Révolutions qui sont ton Fils et tes Filles. Front pur, cœur tendre et fier, qu'aucune loi ou machine n'a pu encore asservir, loi du Christ ou des églises, de rois ou de riches, sciences ou politiques.

Je t'aime, ô mon Pays, parce que seul, ou presque seul encore en ce monde, tu demeures libre, sauvage et pauvre, loyal au seul Amour qui seul fondera et cimentera la vraie cité des hommes.

III

Ainsi chantent tes gwerziou et sôniou, mélodies naïves des travaux et des jours de simples vies, symphonies élémentaires dont les maîtres tailleront à mille faces le diamant brut pour la gloire du beau monde.

Rythmes fantastiques comme le vent et la mer, le soleil et le sang ; funèbres ou joyeux, lointains et mourants, proches et bondissants : bombardes et binious, rires et sanglots ; marches, danses, veillées mortuaires ; aurores printanières, nuits d'épouvante, et les heures grotesques. Toute la vie est là !

Baptêmes, fiançailles, funérailles ; vertus, débauches, mala-

dies. — Manants, bourgeois, gentilhommes ; soldats, clercs, laboureurs. — Matelots, moines, ivrognes ; tisserands, boulangers, tailleurs. — Recteurs, veufs, cocus !

Et vous les femmes : fileuses, crêpières, sorcières ; bergères, lavandières et dames ; saintes et garces. Et vous les bêtes : chats, chiens, chèvres, vaches, cochons, couvées ! Et vous les rêves : géants, nains, mages et vierges ; les ogres et le Crucifié !

Et vous les choses : chaumes, chapelles ; fontaines, rouets ; bèches, quenouilles ; berceaux et lits-clos ; potences et tréteaux : « Dieu pardonne à leur âme » loyale au seul amour ! C'est le trésor unique de pauvres gens dont le cœur est l'unique trésor.

Mai, sur la pointe du pied, descend sur la lande. Elle s'enseuille. Elle écoute venir l'Amant, ravie dans son silence et dans sa solitude, et ses goussets veloutés secrètent leur parfum d'or dans l'ondée musicale qui pleut du cœur de l'alouette. Alouette sacrée, cœur de ciel, ô Bretagne !

E. GWESNOU.
(Mae 1914)

IX. — UNE « RENOVATION BRETONNE » EST-ELLE POSSIBLE ?

« L'internationalisme, pour être fécond, suppose le patriotisme national ; et celui-ci, pour être réel, suppose le régionalisme et le patriotisme de clocher. »

PAUL PASSY (Cloc'h ar Vretoned).

Si l'on juge un peuple d'après la langue dans laquelle il s'exprime, il faut avouer que nous sommes, en Basse-Bretagne, bien dignes de commisération. Héritier authentique d'une des plus anciennes et des plus merveilleuses langues du monde, le breton populaire actuel est en proie à une véritable anarchie dialectale. Notre idiome national n'est plus qu'une sorte de fumier dont on pense se demander s'il n'achève pas de pourrir la racine de nos énergies les plus pures. Quant à la langue française, qu'on essaie depuis 50 ans surtout d'implanter parmi nous méthodiquement, elle semble ne produire d'autres

effets que de hâter encore cette putrescence sans pour cela développer des fruits d'une culture originale. Les Bretons cessent d'être bretons et de parler breton pour ne plus faire que de très vulgaires Français parlant des patois plus vulgaires encore. Le dommage est sans mesure, et la Basse-Bretagne tend de plus en plus à n'être désormais, comme tant d'autres régions de France, qu'une simple expression géographique.

Il est naturel alors que certains esprits aussi conscients que Renan de la valeur de notre race et aussi soucieux que lui de sa destinée dans le monde, s'émeuvent d'un tel état de choses et, s'inspirant des leçons d'histoire en d'autres pays, s'efforcent d'y porter remède en travaillant au relèvement de la langue. L'histoire contemporaine démontre en effet que propager chez un peuple l'amour et la culture de sa langue c'est intensifier et féconder ses énergies spécifiques.

Mais les difficultés que ces esprits rencontrent en Basse-Bretagne ne sont pas uniquement d'ordre linguistique. Celles-ci se résolvent d'elles-mêmes, comme elles firent en d'autres contrées où les divergences dialectales étaient encore plus considérables que dans la nôtre. Elles ne sont pas non plus d'ordre économique. La question de langue, d'un strict point de vue économique, n'a pas grande importance : si les affaires se traitent oralement en breton entre Bretons d'un même pays, elles se traitent en français par écrit entre Bretons de pays divers.

Ce sont les passions politiques et religieuses qui sont le grand obstacle au relèvement linguistique, matériel et moral, de la Basse-Bretagne ; et ces passions ne sont que les masques des égoïsmes exaspérés — sans quoi elles se sacrifieraient à la vraie grande cause humaine et divine qu'est le salut d'un peuple et d'une race.

En effet : traditionnellement c'est l'Eglise et les partis réactionnaires qui ont sauvé du naufrage total cette précieuse épave de notre arche sacrée : la langue bretonne. On ne peut nier qu'ils n'y aient trouvé leur intérêt : des dialectes bretons ils ont fait des barrières aux idées avancées, en popularisant cet adage, aussi faux en lui-même que l'idéal qu'il prétend servir :

« Ar Brezoneg hag ar Feiz
A zo breur ha c'hoar e Breiz »

Mais on ne sert pas deux maîtres impunément. Ce pacte de la langue et de la réaction porte maintenant le plus grand

préjudice à la langue aux yeux des jeunes générations ouvrières, car les partis avancés : républicains, libres-penseurs, socialistes, etc..., n'ont pas hésité à le dénoncer, et ils ne cessent de déclarer que la langue bretonne n'est qu'une « langue de curés », la langue de l'obscurantisme.

Il est clair que si les choses restent en l'état, la langue doit disparaître, et avec elle le génie qu'elle protège et qui est le génie breton, dont la valeur révolutionnaire a été incomparable en tous temps et en tous lieux. La perte sera irréparable à tous et la faute en reviendra d'une part à l'Eglise et à la réaction, coupables d'avoir obstinément tenté de garder le monopole d'une langue nationale, et d'autre part aux partis avancés coupables de les avoir laissé faire.

Une solution est cependant possible, pourvu qu'on obtienne des partis en conflit une double concession. Que d'abord les réactionnaires cessent de propager l'adage menteur. Le breton, dialecte celtique, et la foi ne sont pas « frère et sœur » en Bretagne, plus qu'ailleurs ne sont frère et sœur n'importe quel autre dialecte celtique et la religion catholique. On nous vante l'exemple de l'Irlande, parce qu'on table sur notre ignorance. Mais cet exemple est mal choisi et il faut déjouer la ruse. Tout d'abord l'irlandais est gaélique et non celtique ; de plus sur une population de plus de 4 millions d'âmes, à peine 500.000 Irlandais parlent encore gaël, et cela malgré de prodigieux efforts de la Ligue Gaélique. En outre, si prévenu qu'on puisse être en faveur de la malheureuse Irlande, pas un homme de bonne foi n'oserait prétendre que ce pays réalise l'idéal des vertus économiques ou politiques.

Que d'autre part, les « révolutionnaires » républicains, libéraux, etc..., daignent examiner la question à leur tour, et considérer au contraire ce qui se passe en Galles. La langue galloise est un dialecte celtique au même titre que la langue bretonne (dont elle ne se distinguait pas, du reste, jusqu'au XII^e siècle). Or en Galles, où plus de la moitié de la population est galloisante, le gallois et la foi sont si peu « frère et sœur » que d'abord la foi y est anti-papiste, anti-catholique ; ensuite que ce sont les bardes anti-cléricaux du XIII^e au XV^e siècle qui y ont le plus glorieusement servi la cause du gallois ; enfin et surtout, comme le confirme aussi la lettre qui suit : que ce sont les ouvriers démocrates des Galles qui, ayant pris depuis 1870 la cause de la langue en leurs mains, l'ont fait définitivement triompher, et si bien qu'aujourd'hui les Galles galloisantes sont le pays le plus démocrate, le plus avancé

d'idées et aussi le plus prospère en trésors d'ordre moral, intellectuel et économique de toute la Grande-Bretagne !

Il faut en conclure qu'un parti de « rénovation nationale » en Basse-Bretagne est possible, si des hommes résolus de tous partis, faisant abstraction totale de leurs divergences politiques et religieuses, fondent sur l'usage, l'enseignement et la culture de leur langue nationale, le relèvement de la patrie.

IONN PRIGENT.
(Mezheven 1914)

RESERVE A NOS ABONNES ET AMIS.

En 1922 paraissait la première édition de l'*HISTOIRE DE NOTRE BRETAGNE* de Danio, illustrée par JEANNE MALIVEL. La disparition de la jeune artiste a rendu impossible la réédition, avec ses bois originaux, de ce livre aujourd'hui rarissime. La bienveillante générosité de l'un de nos collaborateurs nous permet de fournir à nos abonnés et amis, dans l'étroite limite des quantités disponibles, des suites de 15 planches, sur Arches et sur Vergé Alfa, représentant une grande part de l'illustration originale. Tirées en large format, ces belles impressions, qui peuvent aisément être encadrées, seront envoyées, dans l'ordre d'arrivée des demandes, jusqu'à épuisement. La série : 10 NF. Envoyer les demandes, avec fonds, à la trésorerie d'Ar Vro.

KENDALC'H KELTIK LANDREGER 18 - 22 Eost

DISADORN 18 a viz Eost : Degemer an dileuridi.

9 eur : *Beilhadeg prevez evit ar gendalc'hidi hag o c'heneiled.*

DISUL 19 :

9 eur : *Servij protestant ;*
10 eur : *Degemer keodedel ;*
11 eur : *Oferenn en Iliz-Veur ;*
2 eur : *Pourmenadenn dre ar vro ;*
9 eur : *Abadenn sonerezh ha kaniri er c'hloastr.*

DILUN 20 :

9 1/2 - 12 eur : *Bodadeg-labour : Ar yezh en deskadurezh hag en embannerezh ;*
2 1/2 - 5 eur : *Al lennegezh a-vremañ er yezh ;*
5 - 7 eur : *Pourmenadenn vleniet dre Landreger ha tro-dro ;*
9 eur : *Abadenn filmoù keltiek.*

DIMEURZH 21 :

9 1/2 - 12 eur : *Ar yezh er gevredigezh ;*
2 1/2 - 5 eur : *An emsavioù o labourat evit ar yezh ;*
5 - 7 eur : *Bodadeg-Veur ar C'hendalc'h (digor d'an izili hepken) ;*
9 eur : *Abadenn vreizhat.*

DIMERC'HER 22 :

9 1/2 - 12 eur : *Ar broioù keltiek hag ar c'henvarc'had ;*
2 1/2 - 5 eur : *Kinnigoù war dachenn ar c'henlabour etrekeltiek. - Klozadur : An Dazont ;*
5 - 7 eur : *Pourmenadenn ;*
9 eur : *Abadenn geltiek.*

Ar predoù-boued a vo da 12 1/2 ha 7 eur 1/2

Sekretourez Kendalc'h Landreger hag an teñzorierez a zo :
Mme GALBRUN, Brelevenez, LANNION
C. C. P. 1992-62 Rennes.

Sekretourez ar strollad lec'hel a zo :
Mlle THEVENET, rue Treuz, TRÉGUIER. - Dezhi e ranker skrivañ evit derc'hel boued ha lojeiz.

ABANNA :

AR SELL EMSAVER

Da Meavenn

« N'eus harz ebet da c'halloud
ar spered gwastadour. »

David Ben Gourion.

An holl studiennoù hon eus a-zivout an Emsav, war dibun an darvoudoù, buhez an dud pennañ, emdroadur ar mennozhioù, h.a., a zo labourioù Istor. Hini ebet ne bled gant an Emsav evel kelc'h a vuhez, evel kevredigezh diouti hec'h-unan, ha da gentañ gant ar gudenn da c'houzout hag-eñ ez eus eus an Emsav ur gevredigezh diouti hec'h-unan. E gwir, ar re a zo gouest e Breizh d' ober war-dro Kevredadoniezh ha Tudoniezh, hag i er-maez eus an Emsav, a gav furoc'h hen dianvout ; ha m'emaint e-barzh, e vezont gennet gant ar pleg-mañ eus hor spered : stignet omp davit Breizh kevredigezh klok hag emren, hogen da c'hortoz e kouezhomp da vezañ an Emsav kevredigezh vunut ha war-strew ; gwel eo dimp lakaat e skourr gouzout pezh ez omp evit bremañ, ken na vimp degouezhet gant penn hon hent.

Lezomp 'ta gant enklaskerien an dazont an emell da sevel Tudoniezh an Emsav... Testenioù a-walc'h a daol a-hend-all war e lerc'h kement meuriad a zo ac'hanomp, seizh plijadur ha dek ouzhpenn dezho da duriañ e-barzh ! Koulskoude, un dra na gavint ket, ha pegen klok o dielloù, ha pegen lemm o spered, eo ar sell bev eus ar re a studiint o roudoù. Doareoù politikel, sevenadurel, kevredigezhel an Emsav e vint gouest da adresañ en o fep pennañ ; andon buhezel an traoù avat ne anavezint ket, ken gwir ha ma ne c'hell andon ar bremañ morse bezañ paket ennañ ha risklañ gantañ d'an tremened. Evito ne vo nemet arouezet pezh a zo gouezet ganimp (pa ra hevelep gouezvoud (1) omp bezant, — ha ni hepken, — en

(1) Kv. kembraeg *gwyddfod*.

hor bremañ, — ha bremañ hepken). Setu perak, kentoc'h eget kiañ da laerezh o boued digant tudoniourien an amzer da zont, — hep bout evelto arvesterien didaer un eostad fedoù sonnet pell 'zo, — e fell din en em dreiñ war-du an andon, peurbadel ha bepred war-steuz, eus kement a zeu da wir ganimp en anv Breizh.

War-du ar Pal ez eomp, sed unan eus temoù bras an Emsav. Mont a reomp durc'haet hor sell d'ur vezaelezh dispis a reomp *Breizh da zont* anezhi, hag ar sell-se a zo pennliamm ac'hanomp holl, lusk-diazez an Emsav. Petra a-hend-all a vije dimp lusk ha liamm ? Bezañ ganet war douar hor bro ? Gouët a ouzomp pegen dalc'hus e voe hag e vez an nerzhioù oberiat ha gouzañvat a c'hoari evit hon diframmañ diouzh an hent anezhi, ha pegen dister ar re hor c'hase trema ar pal gwall-ziheverz hon eus lakaet d'hor buhez. Hor sell outañ hepken. Iskiasat sell evelkent, ouzh ur rakvoud n'eus ket anezhañ. Souezh ebet mar bezomp tremenet da ambreerien ha kaset dirak ar psikiatr gant ar varnerien c'hall. Ne vern pe skolaer ar Republik pe an Eskopti a layaro deoc'h eo sellout parañ an daoulagad war an traoù a zo anezho, aze dirazoc'h ; hag a-fet broad Vreizh, ar Pal, sorc'hennou ! kement ha klask pemp troad d'ar maout.

Imbourc'homp a-dostoc'h. Daoust ha ken eeun e vez an traoù hag e penn ar re a baecomp da ziwrizeniañ hor bugale ? Petra eo ar sell ? Ur skin o strinkañ eus al lagad d'an traoù, eme ar skiant-eeun. Skeudennañ n'eo ken. An naturoniezh a zispleg er c'hontrol ez a ar skinoù-luc'h eus an traoù d'al lagad ; met seurt displegadenn darnel a sko e-biou da anien an traoù, evel bewezh ma reer gant hentenoù fizikel da studiañ ar vuhez. Ar studi buhezel a ziskouez ar sellout evel ur rakkregiñ e-keñver hor galloudoù all ; rakkemer a ra hor sell an dra emañ hon dorn o vont da gregiñ ennañ, ragergerzhout an dachenn emañ hon treid o vont d'hec'h ergerzhout. N'eus tamm ebet anezhañ ur galloud gouzañvat, ur sklavour rediekaet dre natur d'ar pezh a zo, hogen e natur end-eeun a zo kemer harp war ar pezh a zo evit lammat en tu all, war-du paliou enebus-krenn a-wezhioù d'ar pezh a zo bremañ. Gwastadour ar vuhez e vez e gwirionez ar sell. Hag ar pezh a vez kaoz ennañ ma tibrad a-zioc'h ar gwirvoud e-lec'h chom seizet spig outañ a zo tra unan hag hevelep gant an awen. *Sell awenel* eo ar sell arouezius eus mab-den.

o terc'hel emframmet ennañ ar sell all, an hini a gemer da sellad ar stad a-vremañ eus an traoù, hag o tremen en tu all. Gwirvoudlezh ar sell awenel ne deu ket eus gwirvoud e sellad, met eus peirvoud an awen a zo ennañ e-unan ; n'eo ket e sellad a zoug an dazont, — diougan amsteriek n'eo ken eus hemañ, — met eñ an hini eo, ar sell awenel, a zo hon andon deomp hon unan evel dougerien an holl dazontou.

Da skouer, pa reomp eus ar brezhoneg yezh hor buhez a-bezh, e renomp hor buhez, neket diouzh sell ar vro a zo aze dirazomp, m'emañ ar brezhoneg o steuziañ enni, hogen diouzh sell ur Vreizh brezhonek he c'hevredigezh a gemeromp da bal. Keñverioomp. Diouzh un tu, ar sell *stadel*, harzet, bac'het, teoget gant stad an traoù, sell ar faezhidigezh hag an digasted, — tamm ebet sell an den a Skiant a dremen eñ ivez bepred en tu all da stad an traoù war-du pal an anaoudegezh. Diouzh an tu all, ar sell awenel, emsaver, ennañ andon e wirvoud, o c'hronnañ stad an traoù, stignet d'ar pal a zoug. Abegiñ a c'heller diwirvoud ar seurt pal hag huñvre ar bezañ stignet outañ ; gwir abeg e ve, nemet e teu da wir amañ-bremañ gant an hini a sell, pa grede sellout outañ en dazont : ober eus ar brezhoneg yezh hor buhez a zo bezañ ar gevredigezh vrezhonek. Evit gwir, pa stummomp hor buhez diouzh Breizh da zont, e van arvarus e pep logik seurt Breizh da zont, hogen a zo diarvar eo e stummomp dre-se Breizh amañ-bremañ.

Aes eo, diwar ar skouer-mañ, ober un adwel eus un nebeut emzalc'hioù a anavezomp en Emsav. Da gentañ, ar gwastadour, an den a vroad, gouestlet d'ar sell awenel glan ; den an dispac'h, re leun a yaelezh, dre-se techet da nac'h kement stad a draoù a zo er bed ; deviañ a ra e vuhez dindan selloù diveizik e gempredidi re stag ouzh gwirvoudoù ar mare. Hogen, diouzh an tan anezhañ e kemer ar vroad he lusk evit dek- ha kantvloaziadoù ; war ar gwirvoudoù diwanet en e vuhez e taol font ar rummadoù nevez evel war wirvoudoù kozh-douar. Da heul ar gwastadour, an den a Stad ; hennezh a gemer perzh moarvat er sell awenel, met douget e vez kentoc'h da labourat gant ar pezh a zo bremañ war an dachenn ; ezhom en devez da gaout harp war ar wastadourien, rak ar vroad ma stourm eviti eo ar vroad a zeu da wir ganto. Den ar gwirvoud, mar diazez e vuhez a-ziuz-kentañ war an Emsav, ne c'hell bezañ an Emsav evitañ nemet ul

lodenn eus ar gwirvoud ; linenn e vuhez a vo diouzh ma trec'ho pe get d'an eneberezh-diabarzh etre an Emsav ha peurrest ar gwirvoud. Ar personelezhioù kompez ha kalonek a sammo dichipot hevelep kefridi argollus hag a chomo feal daoust-pe-zaoust d'an hent digoret gant ar wastadourien. Personelezhioù all, dizunvan ha gwan, liv ar fealded warno, — ha feal e voent moarvat da gentañ, — a van dic'houest da lakaat war an traoù un unvaniezh ha n'o deus ket enno ; un deiz, gwasket gant an darvoudoù, e klaskont repu gant rann diogel ar gwirvoud, ha n'eo ket hini an Emsav. Siwazh, ne c'heller ket bezañ feal da Vro-C'hall ha d'an Emsav war un dro. Neuze, pe ez eont da enebourien, hag e leugnfont tonell merc'hed Danaos gant ar gasoni a zislonkont outañ, pe e chomont e-barzh e-giz kelaned kuzh o flaeriusa an aer, e c'hoveliont fals-Emsavioù feal d'ar Stad o ren, o doare a-benn ar fin da vezañ tud a Stad, e klaskont an holl hentoù da zistrujañ an Emsav gwastadour.

An daolenn-mañ a dalvez evit stad an Emsav a-vremañ ; diouzh ar sell stadel emañ enta. Ur sell trema an dazont a c'hell kemer da rakvoud ar mare ma paouezo kontroliezh ar gwirvoudoù e Breizh, ma lusko gwirvoud ar vro a-bezh a-du gant gwirvoud an Emsav, ma c'hello an den a Stad ober stad eus ar vroad dieubet hag emren, ma vo trawalc'h d'ar yezh eus he nerzhder diabarzh, ha ma c'hello ar gwastadour, goude bezañ unvanet e vro, labourat war ar rez etrevroadel.

Maen ar Ya, Mae 1962.

CAMP DES BRETONNANTS

(15^e Camp d'Été)

SAINT-NICOLAS-DU-PELEM — 1^{er} au 15 Août

Pension : 7,50 NF par jour

Écrire à : Madame DE BELLAING, 28, rue des 3-Frères-
Le-Goff, SAINT-BRIEUC.

— Etude et pratique de la langue - Conférences —
— Promenades - Veillées - Visiteurs étrangers —

PROBLEMES EUROPEENS :

La minorité Slovène en Carinthie

Après la première guerre mondiale, le traité de Versailles de 1919 s'attacha à trouver une solution aux difficiles problèmes posés par les très nombreuses minorités ethniques qui étaient incorporées dans l'ancien empire austro-hongrois démembré. Le plébiscite de 1920 régla bien définitivement la question de l'appartenance territoriale de ces minorités, mais pas pour autant la cohabitation pacifique des populations de langue germanique et de langues slaves composant le nouvel Etat autrichien. Ce difficile problème fit le 15 mai 1955 l'objet d'un nouveau règlement juridique de base de la part du gouvernement autrichien.

L'article 7 y précise que :

1° Les citoyens autrichiens de minorités slovènes et croates des provinces de Carinthie, Styrie et Burgerland (régions frontalières du Sud-Est de l'Autriche, limitrophes de l'Italie, la Yougoslavie et la Hongrie) jouissent des mêmes droits dans les mêmes conditions que tous les autres citoyens autrichiens, y compris le droit à leurs propres langues.

2° Ils ont également droit à l'enseignement primaire en langue slovène et croate et à un nombre proportionnel d'écoles primaires supérieures qui leur soient propres. L'enseignement qui y sera donné sera supervisé par un département spécial de l'inspection académique chargé des écoles de langues slovène et croate.

3° Dans les districts administratifs et juridiques de Carinthie, Burgerland et Styrie de populations slovènes, croates ou mixtes, les langues slovène et croate seront admises comme langues officielles concurremment avec la langue allemande. Dans ces districts, les noms de lieux et panneaux-indicateurs seront rédigés en langues slovène ou croate ainsi qu'en langue allemande.

4° Les citoyens autrichiens appartenant aux minorités slovène et croate de Carinthie, Burgerland et Styrie prennent part aux organismes juridiques et d'administration culturelle de ces territoires comme les autres citoyens autrichiens.

5° L'activité d'organisations ayant pour but de combattre le particularisme et les droits des populations minoritaires croate et slovène doit être interdite.

La question clef de la protection de toute minorité est la question scolaire, car le comportement psychologique des

PROBLÈMES EUROPÉENS

générations futures est fortement influencé par le système scolaire et l'orientation de l'enseignement. Depuis la dernière guerre aucune réglementation satisfaisante pour les deux populations d'origine slave et germanique en présence n'a vu le jour, parce que les propositions et suggestions des représentants de la minorité n'ont pas été prises en considération par le gouvernement autrichien. L'enseignement bilingue obligatoire introduit dans son territoire bilingue par le gouvernement provincial de Carinthie, en vertu d'une ordonnance du 3 octobre 1945, prévoyait que, pendant les trois premières années de l'enseignement primaire, l'allemand et le slovène seraient, à égalité, les langues d'enseignement pour tous les écoliers du territoire en question, tandis que dans les degrés moyens et supérieurs de l'école primaire, le slovène serait enseigné comme matière obligatoire.

Comparativement aux écoles de l'ancienne monarchie et de la première République d'entre les deux guerres qui n'utilisaient pratiquement le slovène que comme langue auxiliaire pendant les deux premières années de fréquentation scolaire et qui n'avaient pour but que de germaniser le plus rapidement possible les enfants dont la langue maternelle était le slovène, l'école bilingue obligatoire d'après guerre était mieux appropriée pour permettre aux enfants de langue slovène d'acquérir une connaissance suffisante des deux langues et également aux enfants de langue allemande de connaître suffisamment le slovène qui est, après tout, la seconde langue de la province.

L'école bilingue obligatoire ne fut jamais mise réellement en pratique, tant sur le plan de l'étendue territoriale d'application prévue que sur celui du programme d'enseignement (pas de plan d'enseignement, inspection absolument insuffisante, compétences non déterminées, manque de livres d'enseignement, etc...). Ceci n'a toutefois pas empêché d'obtenir des succès scolaires au moins égaux à ceux de l'école de langue allemande. Ceci ressort des résultats d'une commission ministérielle d'inspection qui, en janvier 1959, a visité trente-neuf écoles bilingues (Déclaration du député Neugehauser, membre de la commission scolaire devant l'Assemblée nationale autrichienne en date du 18 mars 1959).

L'enseignement bilingue obligatoire ne rencontra tout d'abord aucune opposition, mais dès que les frontières de l'Etat autrichien furent définitivement fixées par la conclusion du « Traité d'Etat », les milieux nationalistes allemands mirent à profit la liberté retrouvée et l'indépendance de l'Aut-

riche pour reprendre leur activité dans tous les domaines. L'agitation contre l'école bilingue — les Slovènes furent traités d'ennemis de l'Etat, de traîtres, etc... — devint d'année en année plus active et se mua en grèves scolaires, distributions de tracts et pétitions, qui amena le gouvernement de la province, Wedenig, à publier un « décret de désistement » juridiquement contestable qui aboutit pratiquement à supprimer l'école bilingue et à la remplacer par un enseignement facultatif en deux langues. De 9.930 élèves qui fréquentaient les cours de slovène de l'école bilingue en 1958, 7.836 d'entre eux n'y participent plus et seuls 2.094 élèves continuent à bénéficier des cours de slovène dans le cadre de l'école bilingue.

Le 19 mars 1959, l'Assemblée nationale a voté une nouvelle loi scolaire pour les minorités, qui prévoit des écoles slovènes et bilingues dans chaque commune qui, au début de l'année scolaire 1958-1959, avait un enseignement bilingue, et ce sous réserve d'un recensement des minorités auquel il sera procédé ultérieurement. Les cours seront faits en langue slovène et, le cas échéant, dans les deux langues à tout enfant qui y serait inscrit par ses parents. Si l'enfant n'y est pas inscrit par les parents, l'enseignement lui sera donné uniquement en langue allemande. Cependant une directive émanant du conseil scolaire de la province de Carinthie autorise les maîtres à utiliser oralement la langue maternelle de l'enfant qui ne serait pas en mesure de suivre les cours donnés en langue allemande. C'est là une preuve supplémentaire que des enfants de langue slovène sont amenés à suivre des cours uniquement fait en langue allemande.

Cependant les cours de slovène continuent comme auparavant de souffrir des manquements ci-dessus exposés. Ils sont relégués aux heures de loisirs. La lente diminution du nombre des inscrits prouve que les conditions d'enseignement à l'en-droit des minorités continuent d'être défavorables.

La loi scolaire concernant les minorités régit également la section spéciale de l'inspection de la province prévu dans le « Traité d'Etat ». Mais le directeur de cette section spéciale a été nommé sans consulter les représentants de la minorité. Quant à cette section elle-même, elle n'est pratiquement pas encore entrée en activité comme le prévoit la loi.

Conformément aux dispositions de « l'Accord d'Etat », un lycée moderne fédéral fut créé le 9 mai 1957 à Klagenfurt pour les Slovènes. La direction de cet établissement comportant l'enseignement en langue slovène ainsi que des cours en langue

allemande en nombre égal afin d'assurer l'avenir professionnel des enfants fut confiée au proviseur le Dr Josef Tischlek. L'établissement comportait, pour l'année scolaire 1960/61, six classes représentant au total 231 élèves dont 162 garçons et 69 filles. Cette école représente une innovation pédagogique dont le bien-fondé a été confirmé par les succès scolaires enregistrés. Les élèves y acquièrent une bonne connaissance de leur langue maternelle ainsi que de l'allemand, langue d'Etat, et y sont élevés en bons Autrichiens. Cette école, due à l'initiative de M. le Ministre fédéral pour l'enseignement, le Dr Heinrich Drimmel, peut être considérée comme un exemple en Europe.

En même temps que la loi scolaire, l'Assemblée nationale autrichienne promulguait également une loi relative à la langue des affaires juridiques. Selon cette loi la langue slovène est admise comme langue administrative concurremment avec la langue allemande dans la Carinthie du Sud. Elle reste toutefois limitée à trois districts juridiques, c'est-à-dire là où le recensement de 1951 a dénombré un minimum de 20 % d'habitants de langue slovène. Les résultats de ce recensement qui, selon les déclarations officielles, ne devaient en aucun cas être utilisés à des fins politiques nationalistes, sont cependant contestables à d'autres points de vue. En raison des pressions directes et indirectes lors du recensement, ils ne reflètent aucunement la proportion des habitants de langue slovène résidant dans le sud de la Carinthie. Il y a, en effet, six autres districts juridiques comportant un fort pourcentage d'habitants de langue slovène pour lesquels la loi relative à la langue des affaires juridiques n'est pas appliquée. De plus, du fait des dispositions de cette loi, qui prévoient la possibilité d'avoir recours à des traducteurs et n'admet que des jugements en langue allemande, la langue slovène ne se trouve pas élevée au rang de langue officielle, mais reléguée comme langue secondaire.

Cette loi a été rédigée en dépit des protestations des représentants slovènes. Un projet de loi analogue au sujet de la langue officielle dans les administrations et qui a été rejeté par la minorité slovène n'a toujours pas été soumis au Parlement pour examen. De même, la question des journaux et inscriptions bilingues n'a toujours pas été résolue.

Par ailleurs, un projet de loi destiné à déterminer les minorités est actuellement à l'étude. La minorité slovène n'a pas encore été informée de son contenu, mais elle repousse pour

principe tout projet de ce genre parce qu'ils sont toujours prévus dans un sens bien caractérisé. Elle considère que la loi en préparation n'est effectivement pas nécessaire et qu'elle ne peut être considérée que comme un moyen de combattre les minorités. Un recensement n'est pas nécessaire pour appliquer les dispositions des conditions de protection de ces dernières incluses dans le « Traité d'Etat », car à l'époque de la conclusion de ce traité par l'Autriche, l'aire d'habitat de la minorité slovène et de sa composition était connue de tous les partenaires et, de plus, la délégation autrichienne tout particulièrement s'y est appuyée sur des données juridiques et des faits réels (exemple l'école bilingue obligatoire et l'étendue territoriale de cette dernière).

C'est pourquoi, lors de l'adoption des obligations de protection des minorités l'on ne fit aucune réserve et qu'il ne peut être question de faire dépendre la mise en application de celles-ci de conditions postérieures.

Déterminer à nouveau les minorités nationales reste un moyen de combat de celles-ci, car les milieux nationalistes allemands, qui en sont les premiers partisans, ont l'intention de s'en servir pour les liquider. Quiconque se déclare Slovène, c'est-à-dire membre d'une minorité nationale, sera taxé de traître au pays, d'irréductible en puissance, etc... C'est pourquoi le principe d'appartenance qui, normalement, devrait refléter un fait véridique sera, en réalité, faussé. Pour les milieux nationalistes de langue allemande, ce genre de plébiscite n'est considéré que comme un moyen d'annuler les dispositions du « Traité » relatif aux droits des minorités et d'accélérer la germanisation des Slovènes.

Une révision générale de la politique autrichienne à l'égard des minorités est devenue absolument indispensable surtout si l'on veut bien considérer le fait que les Slovènes, en Carinthie, et les Croates, en Burgerland, sont les seules minorités slaves rattachées au monde occidental libre reposant sur une tradition chrétienne. Vu sous cet angle, l'Autriche a justement une grande mission à remplir envers la liberté et le droit des gens, en ce qui concerne le traitement de ses propres minorités nationales, relativement peu importantes, et dont les membres restent des citoyens fidèles et loyaux, sans toutefois vouloir renoncer à leur personnalité. C'est là une mission dont la signification dépassera, de loin, les étroites frontières de notre patrie commune, l'Autriche, ou de la politique des blocs, pour devenir un message européen.

Au service du peuple breton :

AL LIAMM

La revue AL LIAMM (93 numéros parus) a rendu d'insignes services au mouvement culturel. Elle a ouvert la voie aux jeunes tout en permettant aux anciens de continuer leur œuvre. Elle a mis à la disposition des bretonnants des ouvrages de référence et d'étude d'une grande importance. Parmi ceux-ci il convient de signaler les numéros spéciaux illustrés, consacrés à des peuples dont le combat revêt, pour la Bretagne, une signification particulière :

- en 1950, numéro sur le PAYS DE GALLES (n° 22) édité par Ronan Huon et Per Denez ;
- en 1951, numéro sur la FRISE (n° 27) édité par Anne Wadman et Per Denez ;
- en 1954, numéro sur ISRAËL (n° 44) édité par Per Denez ;
- en 1957, numéro sur la HONGRIE (n° 61) édité par Yann Poupinot et Per Denez ;
- en 1958, numéro sur la FLANDRE (n° 68) édité par le Dr Roeland Raes et Per Denez.

Dans un proche avenir paraîtra un numéro sur la CATALOGNE.

L'un des plus réussis fut assurément le numéro sur Israël, préparé avec l'aide de l'ambassade israélienne de Paris. Il reçut en Israël un chaleureux accueil. Parmi d'autres missives importantes dont nous avons eu connaissance, notre ami Guy Etienne, actuellement directeur de « Preder », reçut du Président Ben Gourion une lettre autographe dont nous publions le fac-similé — lettre dans laquelle l'homme d'état israélien déclare qu'il conservera ce numéro d'une revue rédigée dans « la noble langue bretonne » comme « un trésor précieux et le cadeau d'un peuple brave et ami ».

AL LIAMM a bien travaillé pour les Bretons et pour la Bretagne. Aidez AL LIAMM à continuer ce travail.

Abonnements : 15 NF l'an.

Direction : Ronan HUON.

Secrétariat-trésorerie : P. LE BIHAN, 6, Domaine des Hocquettes, SURESNES - C. C. P. 5349-06 Paris.

33

Sdeh Boxer, 30.11.54

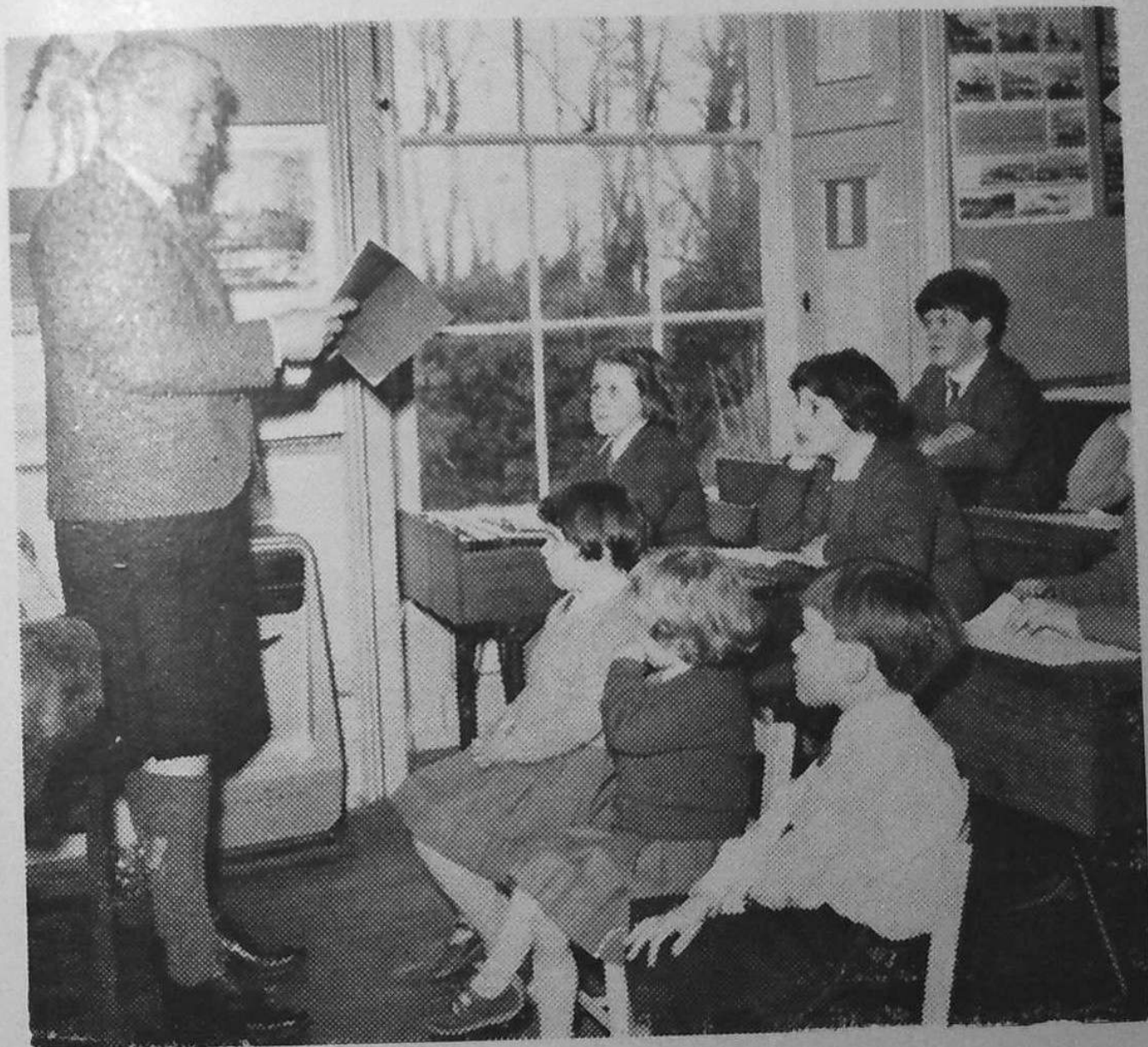
Dear Mr Guy Etienne
Excuse my writing english /
read French, but I don't write it
I am most grateful to you
and to Monsieur Leo Perutz
for the revue in Bretonne
"Al Liamm" devoted to
Israel. Although I am unfor-
tunately acquainted with
the noble Breton language
I will keep that revue as a
cherished treasure and gift
of a friendly and brave
people.

With warmest regards

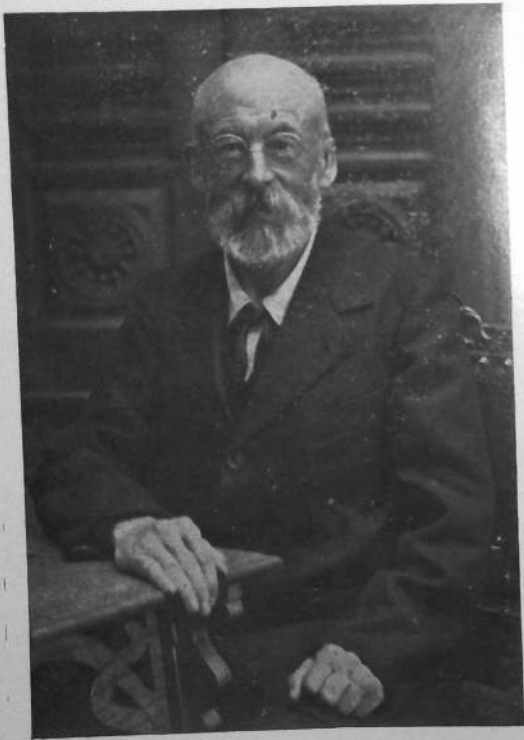
D. Ben-Gourion

Mr Guy Etienne

Lettre autographe du Président DAVID BEN GOURION



Mr. Retallick Hooper enseigne le cornique :
vüe de la classe à Truro.



FRANSEZ VALLEE
Tad ar Brezhoneg

Pages d'archives bretonnes

Trois lettres de Gustave de Kerguezec à F. Vallée et une réponse de F. Vallée

Au moment où la ville de Tréguier s'apprête à recevoir, avec sa courtoisie habituelle, les membres du Congrès Celtique, nos lecteurs seront sans doute intéressés par la lecture de trois lettres écrites, voici plus de 40 ans, par celui qui fut longtemps Sénateur et Conseil Général radical-socialiste des Côtes-du-Nord, et surtout Maire de Tréguier.

Nous n'avons nullement l'intention ici d'évoquer son activité politique, et encore moins sa vie privée ; notre dessein est seulement de montrer combien Gustave, vicomte de Kerguezec, porta à la Bretagne un amour indéniable, mais partagé, mû qu'il était, peut-être à son insu, et au delà de tous les remous, par une hérédité ambivalente. Il y eut un Kerguezec parmi les mécontents bretons réunis, en mars 1487, à Châteaubriant, chez Françoise de Dinan, et qui firent appel à Anne de Beaujeu, à la France. Mais il y eut aussi l'habile de Kerguezec, un champion de la force d'inertie, qui tint tête au duc d'Aiguillon et fut pour ce motif exilé en Limousin, en juin 1765...

Les trois lettres ci-dessous sont écrites sur papier à en-tête du Sénat ; nous les ferons suivre d'un double, écrit par Vallée, de sa réponse à la dernière de ces missives.

Menton, le 2/5/21.

Monsieur,

Au mois de Janvier, de tout cœur, je vous avais envoyé mon adhésion au programme du Comité d'Intérêt Général de Bretagne, en vous indiquant dans quel esprit je le faisais. Très certainement certains points de ma lettre ont pu inquiéter certains membres du Comité qui ne partagent pas les idées politiques que je défends, mais j'estimais qu'il était de mon devoir de parler en toute loyauté et en toute franchise.

Deux jours avant les élections, j'ai reçu la superbe affiche dans laquelle le Comité indiquait les candidats qui avaient fait adhésions aux formules proposées et, le lendemain, je voyais avec une certaine émotion, je ne vous le cache pas, les affiches collées sur les murs de St Brieuc.

J'en ai été ému et touché parce que le Comité a accompli un grand acte en faisant abstraction de certaines choses pour recommander aux suffrages des électeurs des hommes sincèrement épris de l'Idéal Breton et des Droits de la Bretagne.

Aussitôt que j'ai connu ces affiches, j'aurais voulu remercier le Comité d'y avoir inscrit mon nom, puis il s'est trouvé que j'ai été alité pendant plusieurs semaines et qu'ensuite une douloureuse épreuve de famille me retient encore tous mes instants.

Cependant, je tiens à vous dire ma reconnaissance, à remercier le Comité, et à lui dire que mon adhésion n'était pas une adhésion de circonstance et que je le marque en venant aujourd'hui, confirmer plus que jamais, la lettre que je vous avais écrite et marquant une foi inébranlable en une justice que notre Province connaîtra certainement un jour.

Je serais heureux de voir se nouer et se resserrer entre tous les Bretons des liens plus étroits et de voir à la Chambre et au Sénat se constituer un groupe de membres du Parlement, désireux de réaliser une union dans le but qui nous est cher.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

GUSTAVE DE KERGUEZEC.

Tréguier le 11 septembre 1921.

Mon cher Compatriote,

Je vous remercie infiniment de m'avoir envoyé votre petit volume qui sera en bonne place dans ma bibliothèque.

Je vous ai dit que j'étais à votre entière disposition pour vous aider dans l'œuvre bretonne et je ne demande qu'à réaliser ma promesse.

Au cours de la session, est venue une lettre de Monsieur de Lestourbeillon demandant au Conseil Général d'émettre un vœu. Cette lettre, ne figurant pas au rapport du Préfet, n'a pas été imprimée et elle a dû être renvoyée à la Commission de l'Instruction Publique. Là, elle a été saisie par Monsieur le Docteur Chambrin (1) dont l'intelligence ne va pas jusqu'à comprendre l'immense intérêt de la question. Il l'a rapportée à la dernière séance de la session alors que tous nos Collègues bretons n'étaient pas là, et il l'a rapportée avec une légèreté dédaigneuse qui m'aurait fait bondir si, au lieu d'occuper le fauteuil de Président, j'avais été à ma place de Conseiller Général.

Il est très certain que Monsieur de Lestourbeillon s'y est pris beaucoup trop tard pour que l'affaire vienne dans de bonnes conditions. Il faut la reprendre pour la session d'Avril, et l'envoyer et au Président du Conseil Général et au Préfet, dès le mois de janvier. Il faudrait également, quinze jours avant la session, qu'une lettre circulaire soit envoyée aux Conseillers Généraux, en leur demandant de vouloir bien faire cette manifestation en faveur de la langue bretonne et, en insistant sur ce fait, que ce n'est pas une affaire de partis, mais, au contraire, une manifestation d'union de tous les Bretons.

Dans ces conditions, j'aurai soin de demander à un Bretonnant de la Commission, de vouloir bien prendre le rapport. Si je ne pouvais parvenir à le faire prendre, j'avertirai un des miens de manière à ce qu'il prenne la parole, et alors, je pourrai faire naître la manifestation que nous désirons. L'autre jour, personne n'ayant demandé la parole sur les conclusions du rapport Chambrin, je ne pouvais pas, Président de l'Assemblée, ne pas mettre ces conclusions aux voix.

Si vous demandiez une subvention, cela viendrait devant la Commission des Finances dont je suis le Président, c'est vous dire que je vous obtiendrai très certainement quelque chose.

(1) Longtemps conseiller général et maire de Plancoet.

Voulez-vous me permettre de vous donner une indication. Je connais Monsieur de Lestourbeillon, qui est un très galant homme, mais il vaudrait mieux qu'il ne signe pas les demandes qui pourraient venir devant l'Assemblée Départementale, car il est un peu marqué aux yeux des hommes qui n'ont pas l'esprit un peu large. Il vaut donc peut-être mieux que vous signez vous-même. Je vous demande pardon de ce petit conseil, et j'en suis certain que vous en comprendrez le but.

Evidemment, c'est ennuyeux d'avoir à tenir compte de certaines choses, mais, partout où il y a des hommes, il faut manœuvrer.

Je vous prie, mon cher Compatriote, de croire à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

GUSTAVE DE KERGUÉZEC.

— III —

Tréguier, le 21 septembre 1921.

Cher Monsieur,

J'ai reçu votre nouvelle lettre et les envois que vous avez bien voulu me faire.

Je vous remercie infiniment de vos livres. Ils prendront place dans la bibliothèque de ma fille unique, âgée de neuf ans, à laquelle je fais apprendre le breton, car je veux qu'elle connaisse le breton et le roumain (1). Le passé de sa race lui impose la connaissance du breton, ne serait-ce que pour donner une leçon aux gens du pays qui, lorsqu'on parle breton à leurs enfants, protestent d'un air indigné qu'ils ne savent que le français.

Je viens vous demander un service. Voulez-vous me faire une notice assez détaillée, indiquant exactement les mesures qui ont été prises au sujet du provençal, et si possible les dates où ces mesures ont été prises et les divers établissements (Sorbonne, facultés, supérieurs, secondaires) où quelque chose est fait en faveur du provençal.

Indiquer également ce qu'il y a de fait pour le breton (Sorbonne, facultés, etc...).

Indiquer exactement ce qu'il y a lieu de demander.

(1) Madame de Kerguézec était d'origine roumaine.

Muni de ce travail, je serai armé pour entreprendre une action car, en ces sortes de choses, les vœux ne sont que des manifestations platoniques, vous le comprenez bien.

Lorsque j'aurai vos indications, je rédigerai une sorte de charte, à laquelle j'obtiendrai l'adhésion de tous les hommes de gauche et, comme vos amis sont tous déjà adhérents, nous avons les plus grandes chances de réussir.

Pardonnez-moi de vous parler avec une très grande franchise, mais il ne faut pas que le mouvement breton ait l'air d'être un mouvement de droite ; il faut que ce soit un mouvement d'ensemble, et qu'à côté des Evêques on trouve les hommes de gauche. Mais il faut faire cela très prudemment à cause des tout petits esprits ; les Chambrin qui ne sont pas capables d'élever leurs regards au-dessus de leur clocher.

Si ce plan vous agrée, je suis tout disposé à le mener à bonne fin et vous devez savoir que je possède la persistance de ma race.

Je vous prie, cher Monsieur, de croire à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

GUSTAVE DE KERGUÉZEC.

Saint Briec
23 rue St Benoit

le 26 sept. 1921

Cher Monsieur,

Je tiens à venir, sans tarder, vous remercier de tout cœur de votre nouvelle et bonne lettre.

Votre projet me paraît excellent. Je me suis mis, dès aujourd'hui, en rapport avec un ami, membre distingué de l'Université (1), qui a sous la main tous les éléments du Rapport en question et va s'occuper de les réunir immédiatement.

Oui, je suis absolument de votre avis. Notre langue et notre tradition celtiques ne sont *la chose* d'aucun parti politique, non plus que d'aucune confession religieuse. C'est un terrain d'union commun à tous les patriotes bretons, et où tous doivent se rencontrer dans le même esprit d'attachement à la Patrie celtique, en vue de sa défense et de son Avenir.

Tel est l'esprit du Gorsedd de Galles et c'est aussi celui qui

(1) Il s'agit d'Emile Ernault.

domine de plus en plus notre mouvement breton, les divers groupements qui se sont formés tendant de plus en plus à se détacher des influences extérieures qui poussent à la division, pour se grouper, se resserrer autour de l'Idée bretonne, qui est bien, comme vous le dites, l'Union et la Concorde entre Bretons, quels que soient les partis qui les sollicitent par ailleurs.

Comme beaucoup de Bretons, non seulement j'ai vu, mais j'ai vécu cela au Pays de Galles. C'est à cette Vie Celtique, en dehors et au-dessus des agitations politiques et autres, que le Pays de Galles doit cette étonnante supériorité au point de vue intellectuel, artistique, moral.

Je crois, de toute mon âme, que nous pourrons, que nous devons suivre cette voie en Bretagne et que, le faisant, nous atteindrons facilement la même supériorité.

Je vous demande pardon de me laisser aller à parler ainsi de ces choses que j'ai à cœur, et vous prie de croire à mon entier dévouement *evit Breiz* !

F. VALLEE.

Après quarante ans, cette admirable lettre du grand écrivain breton ne reste-t-elle pas d'une brûlante actualité ?

B...

PUBLICATIONS BIBLIQUES

Vient de paraître

AL LIZHEROU KATOLIK

traduction de Maodez Glanndour et Marsel Klerg

— 3,50 NF —

Mlle SAINT-GAL DE PONS, *Keresperz*,
LOUANNEC (Côtes-du-Nord)
C. C. P. 51-940 Rennes

Robert Audic

Notre compatriote et ami, Robert Audic — Roperzh Aodig — nous a quittés.

Il s'est éteint, le Dimanche de Pâques, 22 avril, après une longue et cruelle maladie, à l'âge de 63 ans, en son domicile de Kroaz-Talud, à Ploaré, au cœur d'un jardinet tout paré des primevères du printemps et du renouveau. Ces dernières années tranquilles qu'il espérait tant vouer à la langue bretonne lui auront été ravies par un destin cruel. Pourtant, contre tout espoir, Robert Audic voulait espérer. Il a fait face à l'épreuve avec courage, et, dirai-je, avec cette sérénité dont on ne le voyait guère se départir. Homme bon, droit et intègre, il aimait la Bretagne et la langue bretonne, et a su les servir toutes deux. Son érudition était étonnante, sa mémoire encyclopédique. Presqu'autant que l'homme auquel nous étions si attachés, nous regrettons ce savoir si rare qui a disparu avec lui. Animateur des cercles bretonnants de la région parisienne, Roperzh Aodig a à son actif d'innombrables heures de cours de breton : c'était l'un de ces hommes calmes, réfléchis, sérieux, qui font l'assise d'un mouvement.

Il est parti avant de voir la moisson lever. Il est parti avec nos regrets et notre affection. Il est parti en sachant que nous continuerions.

Roperzh Aodig, humble travailleur de la renaissance bretonne, a droit au respect et à la reconnaissance des jeunes générations.

Nous avons demandé à Yann Fouéré, qui le connut bien à Ar Brezhoneg er Skol, de rappeler ici la mémoire de notre ami, au souvenir duquel A. B. E. S. offrit l'hommage d'un service funèbre.

P. D.

Le premier étage d'un café place Saint-Sulpice... C'est là que Mariek Le Toiser, Jakez Marzin et moi, à la recherche des cours de breton du Cercle Celtique de Paris, découvrimos pour la première fois Robert Audic. Ker Vreiz n'existait pas encore, le tonnerre du monument de Rennes venait à peine de s'éteindre, le Cercle des Etudiants Bretons de Paris était en gestation...

Pour nous, qui avions tout juste dépassé nos vingt ans,

Robert Audic, de plus de dix ans notre aîné, professeur de breton, était déjà un personnage. Maigre et élancé, d'une blondeur pâle tirant sur le roux, toujours soigné dans sa mise, méticuleux dans sa tenue et courtois dans ses manières, d'une politesse un peu précieuse, s'exprimant en français comme en breton avec une rare pureté grammaticale et une incomparable correction dans le choix des termes, faisant preuve d'une extraordinaire érudition sur presque tous les sujets, Robert Audic cachait, sous un abord un peu froid, une vie intérieure intense, beaucoup de cœur, une patience inépuisable et une grande bonté.

A mesure que s'égreuaient les semaines du cours de breton qu'il animait de sa voix douce, calme, posée et précise, et que s'élargissait le répertoire des chansons en langue bretonne qu'il nous faisait reprendre en cœur pour le terminer, nous découvrîmes peu à peu les profondes qualités humaines de notre professeur et son dévouement inlassable et désintéressé à la cause de notre langue et de notre pays. Les mois passèrent ; le Cercle des Etudiants Bretons sortit de ses limbes, rayonna, s'agrandit : l'idée d'un plébiscite des Conseils municipaux de Bretagne en faveur de l'enseignement du breton prit peu à peu corps parmi nous. Mais il nous fallait une adresse pour notre siège social, un répondant, quelqu'un de plus âgé, de plus posé peut-être, qui puisse, par ses encouragements, ses conseils et sa présence, nous donner à la fois confiance en nous-mêmes et se porter garant du sérieux de notre entreprise...

Le Dr Le Cam, dont l'initiative en faveur de l'enseignement du breton avait reçu l'appui du Conseil Municipal de Guerlesquin, miné par la maladie qui l'avait réduit à l'inaction et à la pauvreté, ne pouvait guère nous aider. C'est à Robert Audic que nous pensâmes, et c'est lui qu'une délégation vint trouver à son domicile, 59 rue Boissière. Tout de suite Robert Audic accepta : le siège social de l'Association serait chez lui. Il assumerait de plus les fonctions de secrétaire général en titre, nous aiderait de son travail, de ses conseils et de ses avis : c'est lui qui nous suggéra le titre d'*Ar Brezoneg er Skol*, et quand nous sortîmes de chez lui, *Ar Brezoneg er Skol*, Union pour l'enseignement du breton, était fondée...

Bien qu'il fut de santé précaire et de constitution fragile, Robert Audic suivit et aida de son mieux *Ar Brezoneg er Skol* pendant les dix années qui allaient suivre : s'il ne fut pas de toutes nos manifestations et de tous nos congrès, il resta pour

nous le conseiller précieux et écouté, le militant qui n'hésitait pas à l'occasion à coller des enveloppes ou des timbres lors de l'envoi de nos innombrables appels et circulaires. Le succès de notre campagne fut pour lui un grand réconfort et une grande satisfaction morale, d'autant plus que, rentré en Bretagne dans son Vannetais d'origine deux ans avant la guerre, il allait se trouver aux prises avec de grandes difficultés matérielles. Son extrême pudeur de sentiment se gardait bien de nous les laisser soupçonner ; Robert Audic souffrait, mais ne se plaignait jamais, trouvant dans sa foi profonde la force et la volonté de supporter bien des épreuves pénibles.

Ce fut une joie pour moi que de pouvoir, au début de 1941, l'appeler à venir à Rennes travailler à mes côtés, lors de la fondation de « *La Bretagne* », qui allait me permettre, pour la première fois, d'appointer un secrétaire à plein temps pour *Ar Brezoneg er Skol*. Il rendit en même temps à notre journal à ses débuts des services précieux. Son érudition était immense ; son savoir encyclopédique ; il remplaçait pour beaucoup d'entre nous les ouvrages de référence que nous ne possédions pas encore...

La multiplication des cours de breton cependant, l'édition d'ouvrages scolaires, les concours entre les écoles, allaient peu à peu rendre la tâche trop lourde pour ses forces : sa santé fragile le força à se retirer vers la fin de 1942. Du moins avait-il assisté à la réalisation concrète et pratique d'une partie du programme ambitieux que nous avions esquissé ensemble en 1934. En 1943 il fut nommé professeur au collège Auguste-Brizeux, créé par la Préfecture Régionale de Rennes pour donner une formation bretonne aux instituteurs de Bretagne. Il y fut chargé des cours de langue bretonne et revint ainsi, de manière officielle cette fois, à sa première vocation.

La persécution de 1944-45, l'interdiction d'*Ar Brezoneg er Skol*, sa dissolution par voie d'autorité, la saisie de ses biens et de son matériel scolaire, les épreuves infligées à nombre de ses amis, causèrent à Robert Audic bien des souffrances morales et assombrirent les années qui allaient suivre. Elles marquèrent aussi pour lui de nouvelles difficultés de vie, jusqu'au jour où il fut nommé au lycée de Douarnenez. Les événements nous avaient, et pour cause, séparés. Dix ans d'exil s'écoulèrent avant que je ne le revis, non sans qu'il m'eût souvent écrit dans l'intervalle, surtout pour me signaler

les difficultés dans lesquelles se trouvaient l'un ou l'autre de nos amis communs qu'il importait d'aider : car Robert Audic pensait aux autres, souvent avant de penser à lui.

Les difficultés matérielles et morales dans lesquelles il continua longtemps de se débattre, une santé de plus en plus déficiente, l'avaient empêché, malgré un mariage tardif et une paternité, de jouir vers la fin de sa vie de la plénitude et de l'équilibre auxquels il aspirait. Il était de ceux que la vie ne pouvait que blesser et décevoir dans un siècle de plus en plus impitoyable aux modestes, aux bons et aux sensibles. Du moins puis-je lui apporter, il y a quelques mois, le réconfort de voir *Ar Brezoneg er Skol* rétablie dans ses droits à la suite de l'annulation en Conseil d'Etat de l'injuste arrêté de dissolution qui l'avait frappée. Son nom restera ainsi associé à son œuvre et l'histoire lui en tiendra compte...

Il laissera parmi nous le souvenir d'un ami loyal et sincère, d'une délicatesse de sentiment inégalée et d'un désintéressement absolu, d'un homme riche de ces valeurs spirituelles qu'il convient de placer au-dessus de tous les accomplissements personnels.

YANN FOUERE.

CAMP BRETON POUR ENFANTS de 9 à 15 ans

sous le patronage de Kendalc'h

du 16 au 29 juillet 1962

à ELLIANT (Finistère)

6 NF par jour

Madame la Comtesse DE ROHAN-CHABOT

11, rue des Fossés, Rennes (I.-et-V.)

CAMP POUR ENFANTS BRETONNANTS de 9 à 15 ans

du 6 au 15 août 1962

à ELLIANT (Finistère)

organisé par Madame DE ROHAN-CHABOT

11, rue des Fossés, Rennes (I.-et-V.)

6 NF par jour

Ethnies et pouvoir politique

Une langue et une culture encourent des périls : l'étiollement et la mort, soit par assimilation des personnes, soit par assimilation du territoire (subversion par immigration). Certes le fédéralisme, doctrine de vie, s'interdit de faire obstacle aux évolutions naturelles. Mais, serviteur et garant de la personne humaine et — pour elle — de la personnalité des groupes, il entend précisément assurer le caractère naturel de cette évolution en éliminant le facteur « oppression ».

Or, le seul moyen d'éliminer l'oppression ethnique est de créer des sociétés politiques à base ethnique. Si l'ethnie ne dispose pas du pouvoir politique, elle est privée de sa suprême garantie : on peut aller jusqu'à supprimer l'enseignement de sa langue, on l'interdira même, et l'ethnie sera impuissante à s'y opposer (exemple des ethnies minoritaires en Espagne). Même dans cette Suisse tant vantée, la non-superposition des limites cantonales et linguistiques met en difficulté les ethnies minoritaires : ainsi les Jurassiens du canton de Berne, les Alémaniques du Valais, les Rhéto-Romans et les Italiens des Grisons. En créant des problèmes ethniques, la non-superposition des clivages linguistique et politique finit par menacer la cohésion de l'ensemble (loin de la renforcer comme on pouvait superficiellement le penser) : le problème jurassien à la longue finira par dresser les uns contre les autres Suisses romands et Suisses alémaniques. Rien n'est plus néfaste à la paix ethnique, rien n'est plus contraire au fédéralisme que la cohabitation dans une communauté unitaire (Etat belge ou canton de Berne) de deux ou plusieurs ethnies dont l'une par la force des choses sera en position dominante : les Wallons aussi longtemps que les Belges ne s'étaient pas comptés et que les Flamands n'avaient pas pris conscience d'eux-mêmes, les Flamands numériquement majoritaires aujourd'hui (autour de Bruxelles le rayonnement de la capitale, si largement francisée, engendre un phénomène inverse). A noter qu'une domination numérique ou économique n'annule pas les effets d'une domination culturelle. Ces dominations, lorsque par bonheur elles ne s'additionnent pas, mais jouent en sens

inverse (comme aujourd'hui en Belgique), fermentent cependant deux rancœurs.

La domination ethnique existe ainsi dans toutes les communautés unitaires : non seulement dans celles où le pouvoir politique est au service d'une seule ethnie (Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, etc...), mais dans les communautés unitaires (Belgique, canton de Berne) qui s'affichent officiellement bi ou pluri-ethniques.

Le fait de domination ethnique ne peut donc disparaître que si chaque ethnie dispose d'un territoire et d'un pouvoir politique propres. Les solutions préconisées en Belgique nous apparaissent de ce point de vue théoriquement supérieures aux solutions helvétiques. Leur infériorité pratique (mais comment l'éviter ?) tient à ce que ce sont des solutions neuves, tandis que la Suisse bénéficie, elle, d'une expérience multiséculaire. La Suisse (et les Suisses se complaisent à le répéter) est inimitable ; car, si l'on peut emprunter un modèle, l'expérience, elle, ne s'emprunte pas. Mais nous affirmons de plus que ce modèle lui-même peut être amélioré.

Guy HERAUD,
professeur à l'Université de Strasbourg
(L'Europe en Formation, n° 4)

QUALITÉ ET RICHESSE

J'ai parlé de qualité. Ceci doit être le concept dominant de notre nouveau système de croyances : la qualité et la richesse contre la quantité et l'uniformité. Notre nouveau cadre de pensée doit être unitaire, mais il ne doit pas imposer une fastidieuse uniformité culturelle. Un système bien organisé de pensée, d'expression de vie sociale, de n'importe quoi, possède à la fois l'unité et la richesse. La variété culturelle, tant dans le monde en général que dans les différents pays, est le sel de la vie. Pourtant, il est menacé, il est déjà érodé, par la production de masse, par les communications de masse, par la conformité de masse, et toutes les autres forces de l'uniformisation — un mot laid pour une chose laide ! Nous devons travailler fortement pour nous en préserver.

JULIAN HUXLEY.
Congrès de Chicago - Centenaire de Darwin.
(in *Monde Uni*, Mars 62.)

R. PENIARTH :

LE BRETON INDISPENSABLE

Il est sans doute superflu d'entreprendre une deuxième illustration de la langue bretonne à l'usage des directeurs de la Vro. Cependant on ne réfléchit jamais trop aux publications qui nous touchent le plus et il me paraît utile au moment de préciser quelques points en réponse à l'ouvrage de M. Poupinot, « Les Bretons à l'heure de l'Europe ».

Dans cet ouvrage si bien documenté, un aspect de la Bretagne est totalement absent : sa culture. J'entends bien que cette composition a pour but de corriger les erreurs d'opinion consécutives au best-seller naïf et prétentieux du président Pleven, dont le sujet est aussi purement matériel. Néanmoins, négliger tout le côté spirituel de la vie d'une nation est inadmissible, même d'un point de vue matérialiste, alors que l'on nous annonce une civilisation des loisirs. Or la Bretagne possède un patrimoine culturel, même si celui-ci est peu accessible à un économiste qui veut tout embrasser statistiquement, même la durée des règnes et interrègnes, actifs et passifs, de l'histoire. L'inconvénient de cette méthode est que si les quantités sont enregistrées admirablement, la qualité lui échappe. La valeur, l'efficacité du règne de Nomenoe ou de celui d'Alain Le Grand ne sont pas à la mesure du nombre de leurs années, pas plus que la valeur culturelle de la « Matière de Bretagne » ne se compte au nombre des auteurs indigènes et des œuvres conservées, ni la valeur de la langue au nombre de ceux qui la parlent actuellement.

Le fait est que l'éclipse de la personnalité politique du peuple breton a privé d'un pôle de cristallisation notre vie culturelle depuis quatre siècles. Les arts plastiques, la musique, la philosophie, la littérature, ont subsisté sur la seule base de la force vitale de la société populaire bretonne et des réactions « viscérales » des individus issus de cette société. La somme de ces réactions n'en a pas moins fourni un matériau original que quelques hommes de génie (La Villemarqué, La Borderie, Tanguy Malemanche, J.-P. Calloc'h) ont su structurer et

recrystalliser. L'œuvre essentielle du Mouvement breton, conscient et relativement organisé, a été de reconstituer un champ de cristallisation pour toutes nos activités culturelles. Si dans bien des domaines nous en sommes encore au stade de l'inventaire de nos richesses (on n'a guère, par exemple, mis en valeur les œuvres *latines* des Bretons du Moyen Âge, et on manque d'ouvrages synthétiques sur les peintres bretons aussi bien que sur la musique bretonne), on constate néanmoins la marque indéniable de l'Emsav sur les arts décoratifs comme sur l'architecture bretonne. Aujourd'hui, où les moyens de communication et d'information rapides font peser sur nous la menace d'une désintégration cosmopolite, d'un retour au chaos, nous avons un besoin absolu de remplacer les réactions spontanées du corps social breton par la réaction consciente et voulue d'une force de cohésion nationale, qui dépasse d'ailleurs le cadre géographique de l'Armorique et embrasse la totalité du peuple breton, Galles et Cornouaille Insulaire comprises. Un des éléments essentiels de cette force de cohésion est notre langue.

Poupinot, lui, développe à nouveau son idée favorite que la langue des Bretons n'est pas indispensable à la nation bretonne, en s'appuyant sur deux arguments essentiels, d'une part que les Bretons seraient des « celtophones d'occasion », puisqu'ils descendent de peuples mégalithiques celtisés, et d'autre part que la personnalité du peuple breton repose sur un ensemble de constantes géographiques et humaines qui restent valables et actives même sans la possession d'une langue originale.

Ces arguments risquent de faire illusion même auprès de Bretons convaincus, puisqu'après tout leur auteur, lui aussi Breton convaincu, les avance de bonne foi. Cependant il a tort.

En premier lieu, puisque l'on invoque nos ancêtres mégalithiques, il convient de préciser que nous ignorons totalement à quelle famille appartenait la langue qu'ils parlaient. En tenant compte des données archéologiques, il n'est pas exclu que les Vénètes ne soient nommément les ancêtres des Indo-Européens, ce peuple d'archers venus d'Armorique, qui fit naître la civilisation de Halstatt (1) ; ceci expliquerait l'essai-

(1) A. GRENIER : *Les civilisations primitives de l'Armorique*. « Conférences Universitaires de Bretagne », 1943, pp. 30-32.

mage des Vénètes ou Vénètes en Europe, comme Illyriens sur l'Adriatique, comme Slaves sur la Baltique, tandis que les Vénètes armoricains en se « celtisant » n'auraient fait que s'aligner superficiellement sur la langue de leurs arrière-neveux les Celtes. Il n'est donc nullement sûr que la langue celtique ait été une importation étrangère, chez les Armoricains ; elle a très bien pu n'être qu'une langue-fille rajeunissant sa grand-mère. N'oublions pas non plus que les Vénètes armoricains sont les ancêtres de tous les peuples Brittons de l'Ouest (Corniques, Gallois, Nord-Cambriens, Ecosse des Basses-Terres) et d'une bonne partie des Gaëls (2).

Quoi qu'il en soit, il est sans la moindre importance que l'origine de notre langue soit indigène ou qu'elle ait été apportée chez nous il y a 2 500 ou 3 000 ans. Lorsqu'une langue a vécu la destinée d'un peuple stable pendant deux millénaires et demi ou plus, il y a fusion complète du caractère de la communauté sociale et de son moyen d'expression. Il n'y a pas de sens à nous appeler « celtophones d'occasion » ; que notre langue s'appelle « celtique » ou d'un autre nom, elle est la nôtre et nous n'en avons pas d'autre, sinon par emprunt occasionnel (par exemple pour nous expliquer avec des francophones, congénitaux ou d'occasion). Opposer une celticité allogène hypothétique à notre celticité vivante est un jeu d'esprit. La celticité existe par nous et pour nous, c'est actuellement le seul fait réel.

La communauté de mentalité des peuples celtiques actuels est pour le linguiste une réalité étonnamment forte : dans les langues celtiques contemporaines, langues analytiques bien différentes du celtique ancien, à structure synthétique, l'évolution a été, après quinze siècles de séparation, remarquablement parallèle : la syntaxe du gaélique est à peine différente de celle du breton populaire (les textes de Synge, écrits en anglais barbare, à construction gaélique, se transposent presque mot pour mot en breton). Quel atavisme fait que des expressions galloises sont si souvent identiques aux expressions armoricaines, même lorsqu'elles comptent des mots d'emprunt, à l'anglais d'une part, au français de l'autre ?

Faut-il insister sur la structure particulière des langues celtiques ? Le caractère essentiel de l'expression celtique est la continuité, la liaison des mots et des phrases, le chemine-

(2) P. BOSCH-GIMPERA : *Les Mouvements celtiques*. « Etudes Celtiques », vol. 7, 1, 1955, pp. 147-149.

ment de la pensée dans tous les sens et à tous les niveaux, dans une subtilité versatile et enveloppante comparable aux entrelacs de la décoration celtique, aux caprices apparents de la mélodie populaire ou savante de nos musiciens. La souplesse de la langue bretonne n'est surpassée par aucune langue d'Europe, ni sans doute d'ailleurs. Elle est sonore, virile, elle se prête au chant, à la poésie ; pour un écrivain, un meilleur moyen d'expression est impensable. Arracher à notre peuple l'usage de son idiome, c'est enlever un orgue à un musicien pour lui donner un saxophone, c'est le mutiler intellectuellement.

Imaginer qu'une originalité bretonne pourrait subsister sur la base de facteurs géographiques est une douce illusion, à une époque où la terre elle-même ne résiste qu'à peine aux violences d'une technique désaxée. Seule la possession pleine et entière de notre langue et de notre culture est susceptible de donner au peuple breton, en Armorique comme en Galles, l'équilibre harmonieux de la société dans son cadre géographique. Si la personnalité bretonne a subsisté jusqu'à présent, cela n'est pas seulement dû à un isolement géographique relatif, mais avant tout à un dynamisme fondamental qui, à chaque génération, a permis l'assimilation et la transmutation des apports extérieurs. Ce dynamisme diffus ne suffit plus aujourd'hui, et devra être remplacé par la volonté claire de cultiver une originalité qui est notre raison d'être, sans laquelle il n'y aurait ni Bretagne ni Bretons. Il n'y a là rien de lié à l'idée abstraite Nation-Etat élaborée à Paris. Il est un fait que nous constituons une société distincte, différente (même si cette différence n'est parfois que virtuelle, elle existe en puissance ; c'est une différence « somatique » dans le complexe « phénotypique » français), et que nous voulons le devenir encore plus que nous ne le sommes, pour notre propre bénéfice qui n'est d'ailleurs par différent de celui des autres nations. De notre originalité, la langue bretonne est un élément stable et essentiel. Elle est, certes, un outil, mais l'outil de l'esprit, ce qui est un peu plus que la casserole de la cuisinière. Cette langue, qui a donné des noms à la terre et aux hommes, s'est modelée sur notre manière de penser, n'a aucune raison de céder la place à une autre et nous offre aussi les meilleures promesses d'avenir.

Qu'a-t-on en effet à proposer aux Bretons en échange de leur langue ? Le français ? Il faut être myope pour ne pas

voir que les jours de l'hégémonie de la langue française sont comptés. Le français est rongé de l'intérieur et de l'extérieur par l'érosion anglo-saxonne. Sa valeur pratique diminue de jour en jour. Devrions-nous donc ouvrir la Bretagne à l'anglais ? Avant d'acquiescer, jetons un regard critique sur la valeur de cette langue énorme et informe : l'anglais est un magma linguistique non structuré, intellectuellement catastrophique, car il est incapable de donner une forme rationnelle à la pensée, et même techniquement nuisible, car il façonne des esprits pragmatiques, impuissants à voir plus loin et plus haut que le « trial and error ». Que ceux qui sont sceptiques quant à cette influence du langage méditent sur ce fait que derrière les énormités quantitatives de la technique anglo-saxonne et sa faiblesse qualitative, derrière le pragmatisme philosophique, l'anarchie des unités de mesure, degrés Fahrenheit, inches, long tons, short tons, miles, pence, shillings, avoirdupois, etc..., il y a un langage et la mentalité façonnée par ce langage, avec son orthographe, anarchie fossilisée, sa grammaire gélatineuse, son vocabulaire imprécis, bref une superstition de l'« usage » qui engluie toute activité et auprès de laquelle les fameuses « vellétés » armoricaines font figure d'activités héroïques. Si nos cousins irlandais sont restés englués dans ce magma, pour plusieurs causes qui ne s'appliquent pas toutes à notre cas, cela ne doit pas nous encourager à les y rejoindre, non plus qu'à nous livrer à demeure à la langue française. Car si celle-ci est un outil intellectuel supérieur à l'anglais, elle n'en est pas moins raide, superficielle, « euclidienne », abstraite ; elle a fait son temps, ce n'est pas avec elle que nous voulons entrer dans le XXI^e siècle.

Quittons en effet un moment l'édifice élaboré des universités, administrations, presse, etc..., que dominent les langues étatiques établies, pour pénétrer dans les laboratoires où se forgent les instruments dont nous disposerons dans un avenir proche. Les machines électroniques apprennent en ce moment les langues ; bientôt elles les sauront, et le jour n'est pas loin où une machine pourra enregistrer dans ses mémoires et ses programmes toutes la complexité des grammaires et des dictionnaires et saura traduire en quelques minutes un ouvrage de 300 pages, aussi parfaitement et dans le même style que le traducteur qui aura mis la machine au point. D'autres machines sont actuellement en train d'apprendre à entendre, et d'autres

à parler. Dès lors, il n'y aura plus de « grandes » et de « petites » langues (1), mais seulement celles qui auront les moyens financiers d'utiliser les traducteurs et les interprètes électroniques. Comme d'autre part, les laboratoires ont commencé l'étude du professeur-robot qui, pour l'enseignement de tous les mécanismes, y compris les mécanismes du langage, sera cent fois plus rapide et efficace que nous ne le sommes, la technique de demain nous réserve la solution de l'apprentissage de notre langue, pour ceux qui l'ignorent, comme des langues étrangères dans la mesure des besoins à venir.

Que les Bretons méditent bien ceci : il n'y a pas là l'ombre d'une utopie, nous pourrions citer les laboratoires et les techniciens qui préparent cette évolution. Aussi ferons nous bien de ne pas prendre au tragique le scepticisme des néo-Bretons non-bretonnants, car il est déjà d'un autre âge. Nous avons deux missions à remplir : créer les conditions politiques et administratives qui donneront à la Bretagne la libre disposition des outils techniques et de l'appareil enseignant, et préparer scientifiquement la langue bretonne, en Armorique comme en Grande-Bretagne, à reprendre la première place sur le sol qui appartient au peuple breton. Il y a encore un bel avenir pour la langue de Taliesin, de Calloc'h et de Malemanche,

*peogwir e kavomp dereat
arzhall gant ar c'hi, yudal gant ar bleiz
ha prezeg brezhoneg e Breizh.*

(1) Il est fallacieux de soutenir que les écrivains des petites langues risquent d'être ignorés. Bien au contraire. Si l'Islandais Laxness avait écrit en français ou en anglais, il avait 99 chances sur 100 de rester inconnu dans la masse de la littérature de ces grandes langues. Verhaeren, M. Maeterlink, A. Le Bras tombent dans l'oubli, Guido Gezelle, Timmermans, la Villemarqué durent et dureront.

On nous écrit...

■ L'actualité dans AR VRO.

« J'aurais voulu vous dire de vive voix mes compliments pour AR VRO, pour la revue en elle-même ainsi que pour votre effort. C'est une excellente idée de publier ce texte sur Deb., qui unit l'avant-guerre à notre époque et peut rappeler aux jeunes ce que nous fûmes. Ainsi assure-t-il la continuité du Mouvement. De plus, l'auteur est d'une clarté que j'admire, parce qu'elle n'est sans doute pas mon fort ; il est compétent et complet. Voulez-vous lui faire mes compliments, encore qu'il rejette un peu trop dans l'ombre notre original et puissant O. M... Le dernier numéro était bien composé chronologiquement, de l'avant-guerre, celle qu'on appelait la Grande, aux questions nouvelles d'Abanna. Mais, parce qu'AR VRO nous est indispensable, et parce que vous avez atteint un niveau suffisamment élevé pour vous permettre d'accueillir des reproches, qui sont plutôt des suggestions, en voici quelques-uns : ne soyez pas trop passéiste. N'évoquons pas sans cesse ces faits du passé qui sont réels et peu connus, qui nous fondent en droit historique, certes, mais que les problèmes actuels rejettent parmi les archives. Soyons d'aujourd'hui : la revue me paraît manquer de bonnes études économiques (eh ! quoi, la révolte paysanne de cet été, alors que nous ne cessons de trouver dans la presse française des articles souvent documentés et favorables, n'a pas eu l'heur de trouver parmi vos collaborateurs une recherche analytique et synthétique qui aurait traité le problème d'une façon drastique et l'aurait haussé à ce point où je crois possible sa solution, le libre épanouissement de la Bretagne ?) J'attends aussi de bonnes études sur la guerre d'Algérie, sur les perspectives futures d'une République algérienne, — et il va de soi que nous ne pouvons être que du côté du peuple algérien, — sur les problèmes de la décolonisation qui sont en partie les nôtres. Ceci n'appartient qu'à un programme immédiat et que je crois assez facilement réalisable. Il serait trop long de vous dire ici les perspectives futures que je vois pour AR VRO, d'ailleurs vous y avez songé. Toujours cette parution trop lointaine — trois mois, c'est long, c'est long aussi bien pour l'actualité que pour suivre une étude sérieuse. Ne voyez-là qu'un regret et aucun reproche, nous sommes déjà heureux de vous avoir, vous

et AL LIAMM, et ce que vous méritez ce sont d'abord des compliments. »

A. G., 30-11-61.

■ BREIZ ATAO...

« N'ouzon ket hag heñ e lennit a-wechoù ar gelaouenn c'hall « Aux Écoutes » ; sed amañ diwezhañ frazennoù ur pennad embannet enni dindan an anv « *L'autonomisme breton chez les saints du paradis celtique* ». Ar pennad-se a bled gant bugale Goarnik :

« Les parents ont dû plaider et la Cour d'Appel de Rennes doit trancher ce peu banal conflit le 10-1 prochain. Mais, là encore, l'avocat général, tout en affirmant que les enfants ont droit, quoi qu'il en soit, aux allocations familiales, a condamné une attitude dans laquelle il croit discerner une manifestation de l'autonomisme breton. Grâce à quoi les magistrats ont eu droit à de copieuses citations du journal nationaliste AR VRO qui serait, à en croire le ministère public, le digne successeur du trop fameux *Breiz Atao*. »

Fentus, kwita ?... »

J. P., 9-1-62.

■ Valeur des relations interceltiques.

« Hast am eus da welout eil levrenn « Istor ar Yezhoù Keltiek » o tont er-maez. Talvoudus-kenañ e kavan an hini kentañ ha ne skuizhañ ket o studiañ anezhi. A-du emañ muioc'h-mui gant ho mennozioù a-zivout an Etrekeltegezh. Lenn a ran ivez ar « Celtic Voice », ha prenet am eus placennoù da zeskiñ iwerzhoneg. Devezhioù Sant Patrig e Louanneg o deus lakaet ac'hanon da santout pegen talvoudus e c'hell bezañ an darempredoù etrekeltek, zoken evit ar veleien : d' am soñj eo an tu nemetañ da zistagañ spered ar re-mañ diouzh mennozioù Pariz. »

G. D., 20-1-62.

■ Les Jeunes face aux problèmes politiques.

« J'ai suggéré il y a quelque temps une enquête d'AR VRO sur la place du Mouvement breton par rapport aux partis politiques traditionnels, parmi les jeunes ; mesurer et analyser ce déclin de chacun des partis et en regard faire le point des positions bretonnes dans la jeunesse (avec interview de différents responsables). Cela pourrait être intéressant, mais cela demande du temps. »

M. R.

■ Je suis fou.

« Je vous écris parce que je vous sais le seul journaliste de Bretagne prêt à ouvrir ses colonnes à cette lettre inquiétante.

Je suis un Breton et je suis fou ; Breton par ma naissance, fou par jugement « avant-dire-droit » du Tribunal Correctionnel de Kemper-Koréentin en date du 6 décembre 1961.

Certes, l'expertise ordonnée par ledit Tribunal ne contribuera peut-être pas chez moi à l'état de morbidité mentale des psychiatres ; mais que les psychiatres ont-ils à voir avec la vie courante et judiciaire ? Car c'est vrai que je suis fou ! Pensez donc : oser dire que la Bretagne a des droits, qu'un Breton n'est pas, de par la vocation de sa nationalité, justiciable des Cours et Tribunaux français... Fureur !

Oser affirmer que la France, par ses violences et ses dols..., parler d'immoralité dans son cas et de pas se taire comme m'y invitaient M. le Président et M. le Substitut, continuer de conclure en couvrant leurs voix, proclamer les droits bretons à la face des Français... Hystérie, délirium !

Je suis fou et rendu plus fou encore lorsque je vois le prétoire empli de gens ignorants des lois françaises et de leur esprit, incapables de percer le secret de leur langue et de celle des juges et procureurs, souffrir tour à tour les peines tombant sur les épaules courbées de ces « plouks ». Ceux-là, ils ne se défendaient pas...

... Dans ma folie, je me suis pris à rêver que cette société française, bourgeoise et impérialiste, qui tyrannisait cette pauvre humanité bretonne, pourrait bien un jour, sur un appel de l'Histoire, être à son tour jugée par ceux-là précisément qui, aujourd'hui, sont jugés.

Quels sont les sacrilèges qui osent ne pas adorer l'idole méchante ? que ne risquent-ils de s'attirer les foudres de la déesse France, la douce, la bien-aimée, la zélatrice de toute justice et de toute liberté, celle-là qui ouvre des « camps d'internement » pour ne pas dire de concentration, qui enlève les Ben Bella et tue et emprisonne, perçoit les amendes et envoie les jeunes gars à la boucherie, mais qui aussi donne des pensions ? Ceux-là sont des traîtres, des criminels et des fous !

Il n'est pas permis de critiquer un jugement et je ne le ferai pas pour mon « avant-dire-droit » ; il est juste, il a dit vrai : je suis fou, fou et sacrilège, j'ai commis le péché de ne pas craindre l'idole et de la défier. Le Président m'a rappelé à l'ordre fort justement : « Où vous croyez-vous donc ? C'est ici le Tribunal Correctionnel ! » Je suis incapable d'être dans la crainte révérencieuse où il sied d'être en tel lieu.

Iconoclaste et fou, rien que cela ; mais que diable, l'iconoclastie est folie redoutable.

C'est avec la conviction d'accomplir un rite, que j'ai conclu sur les droits du passé. Je n'avais pas autrement conscience que celle d'exorciser un mythe redoutable, celui du faux droit, de la fausse Patrie ; mais mon geste n'était que le symbole d'une initiation à la Vérité de demain : le droit d'hier appelle celui de l'avenir et l'invocation à la Justice ne reste jamais vaine.

Je suis fou, il est vrai ; iconoclaste, je l'avoue. Que l'on y prenne bien garde : cette folie-là, tôt ou tard, se propagera. Et cette folie, devenue collective, se nommera REVOLUTION. Et c'est elle, faite par tous les gueux qu'aujourd'hui l'on traîne, mornes, aux barres et aux prétoires, qui dira le droit de demain, la Vérité à la face du monde. »

Gérard TOUBLANC, 8-12-61.

■ Emile Masson.

« Lennet em eus gant kalz plijadur war « AR VRO » (niv. 11) ur skrid savet diwar-benn oberenn Emile Masson : « Antée, ou les Bretons et le socialisme ». An den-se a anavezen hepken e anv hag ho trugarekaat a ran da vezañ embannet e labour.

Gouzout a garfen hag ez eus bet kevredadelourien all evel Masson. Neuze, lavarit din mar plij hag ez eus ur strollad kevredadelourien en Emsav. A dra sur, ez eus un enklask d'ober diwar-se. Marteze studiadennoù a zo bet graet. Daoust hag e c'hellot lavarout din pere ? »

Y.-E. G., 9-2-62.

■ Recensement et Nationalité.

« Les journaux annoncent l'imminence d'un recensement de la population. Je me souviens que la dernière fois, au paragraphe « nationalité », j'avais fortement hésité : française ou bretonne ?... J'avais mis « française » quand même, non par préférence, mais un peu par habitude de remplir les questionnaires de cette façon. Il faut bien l'avouer aussi, par un complexe d'infériorité, puisque pour beaucoup de Bretons bretonnants, nous ne sommes que les parents pauvres en L. A. Aussi pour ne pas me singulariser, conscient de n'avoir pas beaucoup de compagnons.

Mais cette fois, je sais que des milliers de Bretons ont vraiment pris conscience, au moins de leur personnalité bretonne, sinon de leur nationalité.

A l'occasion de ce recensement, les mouvements bretons ne pourraient-ils pas lancer une campagne « nationalité bretonne » ? Pour ma part, je n'attends qu'une consigne que j'espère trouver sur AR VRO (s'il est paru) ou sur BREIZ,

auxquels je suis abonné, ou sur L'AVENIR, reçu par un camarade. Prêt aussi à encourager les Bretons qui m'entourent. »

L. B., 31-1-62.

L'idée était bonne. Mais son application eût risqué de compromettre inutilement certains de nos compatriotes.

■ Relations Jeunes - Anciens.

« Mar teu din c'hoant da sevel ur pennad evidoc'h e rin hep mar ebet. Etre ar rummad yaouank ha ni ez eus bet dalc'hmat darempredoù. Etre rummad Mordrel-Debauvais ha rummad Jaffrennoù e oa un trouc'h ne deo bet morse stanket. Padet en deus an diemglev etre ar re gozh hag ar re yaouank ha ne deo ket bet ur vad evit an Emsav. Ni hon eus anavezet moumouned al « liberasion » c'hoant dezho reiñ da grediñ n'oa bet en o raok netra na den a-zoare nemet marteze Malmanche, Jakez Riou, Fañch al Lay, Kallouch, daoust m'eo hemañ kalz re gristen moarvat. »

F. E., 5-2-62.

■ « La Bretagne Ecartelée ».

« War un dro gant ho lizher eo deut din levr Yann Fouéré : « La Bretagne Ecartelée ». Dres al levr a rae diouer dimp da lakaat an Emsav Yaouank dirak un daolenn wirion eus hor bloavezhioù du, savet gant un den, diazez e spered, hag a oar kenkouls ha nikun kement a zo chomet damguzhet da dud evel don na vevent ket tost a-walc'h ouzh ar pennoù bras a gase an traoù en-dro.

Dudius al levr. Ar re yaouank a c'hello bremañ kemer muzul resis teodadoù binimus Keravel, Gourvil, Falc'hun hag all.

Ret e vo ober brud d'al levr-se. Pell 'zo oan e gortoz eus un hevelep istor ha soñjet em boa e oa Fouéré e-touez ar re a c'helle e skrivan. Graet eo al labour ha graet mat. »

F. E., 13-2-62.

■ Emile Masson et le Catholicisme.

« Il m'a semblé regrettable que dans le numéro 11 d'AR VRO vous ayez reproduit intégralement le texte de Masson. Il y a certains passages qui sont pénibles pour un chrétien ; j'ai eu certain sursaut en les lisant. Cependant j'ai poursuivi ma lecture en me disant qu'il n'y avait là qu'œuvre de simple documentation : il faut avouer que sont irritantes quelques lignes ridicules et même grotesques (« Jésus-Faune ! » et ce « Jésus pleurnichard sur la croix ! ») ; surtout que notre

auteur ne semble pas avoir compris grand chose au christianisme (qui ne s'identifie pas, Dieu merci, avec certaines formes de cléricisme ou avec le spectacle, affligeant, qu'en donnent certains qui osent s'en prévaloir). »

Abbé R.

« An niverenn 11 a oa dreist, gant adembannidigezh « Antée ». Met degemeret mat e vefe bet ur pennad diwar-benn E. Masson e-unan : e vuhez, e oberenn. »

J. K.

■ Rectificatif.

« J'ai reçu ce matin le numéro 11 de la revue AR VRO ; j'y ai remarqué, page 36, quinzième ligne, que je suis cité comme étant président de « l'Association Bretonne ». Il y a là une inexactitude que je crois devoir relever, car le président réel, qui est M. Michel du Halgouët, pourrait s'étonner que je ne le fasse pas.

Faisant partie de cette vénérable Association depuis 1911, j'en ai été nommé secrétaire en 1943, au décès de M. René de Laique, et j'ai rempli cette fonction jusqu'en 1959, date à laquelle ma santé très atteinte m'a imposé une vie sédentaire exempte de toute fatigue. J'ai eu pour successeur le Comte L. de Rohan-Chabot. »

Y. LE MAIGNAN DE KERANGAT.

■ Prénoms bretons.

« Lennet em eus gant aked ar pennad a-zivout an anvioù-bad e brezhoneg. Mat e vefe da lennerion AR VRO anaout kement-se e galleg :

Le refus de certains officiers d'état civil d'inscrire un prénom breton est évidemment dirigé contre la langue bretonne, ou ceux qui la défendent.

Mais ce qu'il importe de bien comprendre, c'est que la loi du 11 Germinal An XI n'est ni pour, ni contre le breton. Le législateur l'a rédigée dans un sens assez large puisque la dite loi dit en substance : « ... pourront seuls être donnés comme prénoms, les noms figurant AUX différentS calendrierS, ainsi que ceux des personnages connus de l'histoire ancienne ». (Cette loi a été reprise par celle du 12 septembre 1813.)

Les noms figurant au Calendrier d'Al Liamm peuvent donc être reçus au même titre que ceux du calendrier musulman ou bouddhique.

Quant aux personnages connus de l'histoire ancienne, ils ouvrent la porte aussi bien à Nominoë qu'à Gengiskhan...

Ce n'est pas l'abrogation de la loi qu'il faut demander (nous aurions tort), mais son application honnête.

Certains secrétaires de mairie, qui croient bien faire, ou qui savent mal faire (le résultat est le même) invoquent la loi pour refuser un prénom breton. C'est là une interprétation très personnelle de la loi, qu'ils n'ont pas à interpréter (elle est assez claire). Mais si nous voulons contre-attaquer, il ne faut pas prêter le flanc. Pour ma part, je crois que le père de la petite Diwezhan a été très imprudent. Ce nom est très joli (il signifie, je crois, « la dernière »), mais ne figure sur aucun calendrier. Enfin, en ce qui concerne les Chrétiens (ils sont encore nombreux !...), il leur est fait une obligation depuis le Concile de Trente de choisir un nom porté par un Saint. Refusée par le Maire, l'infortunée Diwezhan a toutes chances (?) d'être aussi refusée par le Recteur de sa paroisse...

Tenons-nous en à nos *Sent Breizh*, surtout s'ils sont connus et ont donné leur nom à une commune (ex. : Ronan - Locronan). Ils ne peuvent être refusés ni par la Mairie, ni par l'Eglise, sans flagrant délit de mauvaise foi.

Setu pezh am boa da lavarout da holl lennerion AR VRO. Arabat koll kalon : ar gwir a zo ganeomp. »

Y.-B. B.

■ Prezegenn Foujera.

« Goulennet en deus G. diganen treiñ dezhañ ar pennad a zo bet embannet en AR VRO diwar-benn gouel Foujera. N'eus nemet meleudiu ; anat eo en deus kavet an dra-se mat-tre. Hogen un dra en deus displijet dezhañ : lavarout a raen penaos an Is-Prefed n'eo ket chomet da selaou ar « Vro Gozh » war zigarez o doa riv e vugale ! Ha siwazh, ne oa ket gwir tre. An Aotrou Is-Prefed a dlee koaniañ e Sant-Malo. Goulennet e oa bet digantañ kemer lec'h Is-Prefed Sant-Malo evit n'ouzon peseurt fest. A-hend-all en Ti-Kêr, en ur brezegenn graet gantañ diouzh ar mintin, en doa laret : « Je suis né dans une île, mais je souhaite un jour être Breton d'adoption. Je lève mon verre à l'honneur et à la prospérité de la Bretagne ». (Ger ebet evit Bro-C'hall.) Un dra zo : ar sizhun war-lerc'h ar gouel, e oa galvet an Aotrou Is-Prefed gant Pariz ha kaset en ur « Ministère » bennak. Rebechet eo bet dezhañ ivez bezañ chomet da selaou prezegenn ar G. Vellerie. »

M. M. L., 10-1-62.

■ Nouvelles de Galicie.

Setu amañ troidigezh pennadoù eus ul lizher skrivet din eus Kalaiska :

« Ni Galaikianiz a gendalc'h, bepred digenvez. Spagnoliz ne garont ket kalz ac'hanomp, neket hepken dre gomz, hogen ivez dre ar fedoù. Kalaikia a zo hiziv-an-deiz, bro baourañ Bro-Spagn, hogen he finvidigezhioù naturel a zo spontus, marteze ar re wellañ en Iberia a-bezh ; ar sikour hon eus a zo, eta, tost da netra. An divroadur a zo an diskoulm nemetañ evit meur a Galaikian. A-hend-all, n'hon eus, koulz lavarout, darempredoù ebet gant Gelted all ar bed hag o deus an hevelep kudennoù ha ni.

Setu perak e fell din bepred kaout darempredoù gant Breizhiz. Kavout a ra din, ouzhpenn, en deus ar bed, hiziv-an-deiz, ezhomm da startaat al liammoù etre ar broioù hag ez eus tu d'hen ober gwelloc'h eget dre ar gouarnamantoù : ar bobl an hini eo en deus ar ger diwezhañ hag an holl dostidigezhioù graet eus pobl da bobl, a zo, a gav din c'hoantaüs...

Amañ ez eus un nebeut tud, holl ac'hano tud kozh, hag o deus skedet gwechall er vuhez c'halaikian ; met bremañ ez int dilorc'het a-grenn. En eil ez eus un nebeut, war-dro 45 bloaz, ampart ha kreffiv : met n'int ket gwall niverus. Erfin ez eus ar re yaouank, ni, leun a-youl vat da nebeutañ ha niverus a-walc'h. Se a zo mat da dalvezout neket hepken evit Kalaikia (2.500.000 annezad) met evit Bro-Amerika ha kalz lec'hioù all hag a zo leun a C'halaikained (Buenos-Aires ez eus 500.000 Galaikian enni).

Ar pezh a reomp bremañ eo en em brientiñ da vezañ talvoudus d'ar vro en dazont. Gant al labour hepken e teuimp a-benn da zieubiñ Kalaikia eus ar c'hleñved gouzañvet abaoe marteze donedigezh hon hendadoù, ar Gelted. Setu, gwelet e vo petra a c'hellomp ober, c'hwi ha ni. Kavout a ra din eo ret deomp en em anavezout : an istor, ar yezh, ar werinoniezh, an arboellerezh, ar stad kevredigezhel. Spi am eus e vo an darempredoù-se fonnus evidoc'h hag evidomp... »

A. A. B., 19-1-62.

■ Au sujet du N° 11 d' AR VRO.

« Mon avis sur le contenu, mais mon avis sans plus. L'article de Le Masson est beaucoup trop long et disproportionné par rapport aux autres articles : ça fait un peu impression de remplissage et mis là faute de copie : il est intéressant à titre de document, sans plus, nous montrant le témoin d'un état d'esprit révolu. Idéalisme style 1900, croyant encore naïvement aux grandes formules et aux grands principes de la démocratie, ne se rendant pas compte que jamais plus grand mal ne fut fait à la Bretagne qu'en 1789 et par la sottise des démagogues bretons plus encore que par les autres. De ce mal, la Bretagne souffre toujours ; et il n'est pas dit qu'elle

s'en relèvera. Parti et idées socialistes restent encore les plus proches représentants du jacobinisme révolutionnaire. Et je me demande comment ce brave homme a pu cultiver simultanément ce socialisme et un espoir de liberté pour la Bretagne, en vertu de cette idéologie où il voyait le seul salut possible. Il est vrai que la logique n'a jamais été le fort des Celtes : de là vient peut-être la misère de notre mouvement. Le syndicalisme, même paysan, s'est développé depuis en Bretagne ; si j'étais méchant, je dirais que l'esprit breton en a diminué d'autant. Alors...

L'article d'Abanna, dans un breton très dur, reste naturellement très intéressant ; et c'est sûrement ce qu'on trouve de mieux dans le numéro. L'art des adverbess et des adjectifs pour gonfler les choses et donner du feu à ce qui est simple anime fidèlement les articles de G. T. : son article est loin d'être sans intérêt. Et je pense que les documents sur Debauvais seront toujours appréciés. J'ai lu avec plaisir les pages sur Eupen. Nouvelles de toutes sortes restent toujours les pages les premières lues.

Je pense au total que le numéro sera jugé assez favorablement, mais je dis « assez » seulement. Je crains que le trop long article sur le socialiste Masson ne soit pris comme inséré seulement à titre de document, mais comme apportant une sorte de digne de force vers laquelle tendrait la revue. Je sais que la tentation du Socialisme est également très forte dans les milieux M. O. B. Je suis convaincu que ces positions trop marquées ne peuvent que nous être nuisibles dans le Mouvement breton. Si le M. O. B. et AR VRO veulent rallier à eux les Bretons de toutes nuances, dès l'instant qu'ils sont bretons de sentiment, ils se doivent éviter de prendre eux-mêmes parti ou de sembler le faire, même si personnellement les dirigeants ont leur point de vue précis et leur choix dans l'éventail des partis politiques français. Sinon, ceux qui ne sont pas d'accord finiront par être choqués de ces prises de position et se retireront, très heureux s'ils ne fondent pas un parti dissident. La cause bretonne n'aura rien à y gagner. »

J. C., 23-11-61.

■ Chants bretons.

« J'aimerais trouver dans AR VRO des chants bretons et une sorte d'Ephéméride de l'actualité internationale politique et économique. »

M. A., 26-1-62.

(Nous en commencerons la publication dans un prochain numéro.)

■ *F. Gourvil ?*

« Assez de Gourvilennies ! Grâce ! Songez que 19 pages et 3 illustrations d'AR VRO ont été consacrées à ce monsieur ! C'est lui faire bien trop d'honneur et votre papier doit être utilisé d'une meilleure façon.

Pour en finir avec M. Gourvil, communiquez donc son adresse à tous : ainsi, chacun pourra — en passant par Morlaix — aller féliciter le « maître » pour son « œuvre »...

R. L.-P., 6.5-62.

■ *L'histoire du Pays de Galles.*

« Que l'article d'Arzel Even sur l' « Histoire du Pays de Galles » fasse de la guerre déclarée par Jean V et le chancelier de Malestroit pour secourir la révolution galloise une « expédition franco-bretonne » est navrant. La gigantesque bataille de Darmouth gagnée par l'amiral de Bretagne, Guillaume de Chastel, sur les escadres anglaises, les victoires terrestres de Cardigan et de Carmarthen remportées par le corps expéditionnaire breton du Maréchal de Rieux joint à Owain Glyndwr, sont la gloire du seul peuple breton. L'Angleterre dut capituler. Le rêve de Philippe II, Louis XIV, Napoléon, Hitler, était réalisé pour la seule fois de l'Histoire : la défaite de l'Angleterre par une puissance continentale sur l'espace insulaire. »

G. T., 8-1-62.

■ *Sur l'histoire des Pays Celtiques.*

« L'histoire des peuples celtiques peut être présentée de façon beaucoup plus structurée que ne le fait Arzel Even. En effet, s'il y a autant de pays celtiques qu'il y a d'unités géographiques — fort bien évoquées sur la couverture de « Hor Yezh » —, il n'y a que deux peuples : les Bretons d'une part, les Gaëls de l'autre. Il est exact que pour chacun de ces deux peuples, un seul pays est parvenu à une construction étatique cohérente et originale, et dans les deux cas c'est un pays de colonie et non pas le pays d'origine qui a réussi une telle organisation : l'Armorique et l'Ecosse.

L'histoire des Bretons, de Galles comme d'Armorique, commence à la fin du IV^e siècle, avec l'expulsion des Gaëls de la côte ouest de la Grande-Bretagne par l'expédition de Cunedag, qui donna au pays une bonne partie de ses subdivisions administratives qui portent encore les noms des fils de Cunedag. J'ai montré dans plusieurs conférences, et dans une étude en instance de publication dans la revue « Ogam », que seule l'expédition de Cunedag peut rendre compte de la « cornovisation » de l'ancienne Domnonée insulaire et d'une partie de l'Armorique.

Quant à l'émigration bretonne en Armorique, ce n'est que par routine et omission de critique que l'on continue à la situer « au V^e et VI^e siècle ». En effet c'est uniquement (et indirectement) sur le témoignage des « Chroniques Anglo-Saxonnes » que l'on a construit cette « histoire » imaginaire. Or, depuis la thèse de J. Loth, qui croyait encore à ces chroniques saxonnes, on a démontré qu'elles n'ont pas la moindre valeur historique. Elles ont été entièrement falsifiées, probablement sous Alfred Le Grand, dans l'optique du moine anglais Bède, en donnant toutes les victoires aux « Saxons », quitte à naturaliser Anglais les chefs bretons comme Cerdic (Ceredic) ou Ceadwalla (Cadwallann). En fait, il n'y a pas le moindre commencement de preuve que des Bretons aient émigré en groupe de Bretagne en Armorique après 450.

Chez les Bretons insulaires, on doutera donc de la signification de la bataille de Deorham (577), connue seulement par les douteuses « Chroniques saxonnes ». Quant à la bataille de Chester, il ne faut pas oublier qu'elle fut une bataille de religion, consécutive au refus de l'Eglise de Galles de reconnaître la suprématie de Cantorbéry et de Rome (Synode de Caerleon-Chester, 601). La persuasion d'Augustia de Cantorbéry ayant échoué, ce fut l'armée saxonne qui détruisit le siège épiscopal de Nord-Galles, Caerleon, et massacra tous les moines de Bangor.

Il est bon de noter aussi que les « Marches de Cambrie », constituées par les envahisseurs normands, furent établies en territoire cambrien : Chester (Caerleon), Shrewspury (Pengwern), Hereford (Henffordd), administrés aujourd'hui comme Comtés anglais, font partie du Pays de Galles historique, à l'ouest du rempart d'Offa. L'amputation du Pays de Galles d'une partie de son territoire est responsable de l'étranglement géographique du centre du pays et du prétendu manque de communication entre le Nord et le Sud, les routes passant par la *Wallia Irredenta*. Quelques Gallois parlent bien de « Cymru hyd Hafren » (Galles jusqu'à la Severn), mais cette revendication ne semble pas avoir trouvé d'expression politique déclarée. »

R. PENIARTH.

Apprendre l'anglais dans un pays celtique :

BRANDON COLLEGE, TRURO, CORNWALL

« Independant Grammar School for Girls »

Ecrire au Principal : M. RETALICK HOOPER

Propagande ! Propagande !...

TROIS ans déjà ! Trois ans que nous avons lancé AR VRO. Trois années de travail pour faire de cette revue l'instrument d'études recherché et apprécié des meilleurs militants bretons. Et aujourd'hui la réputation d'AR VRO a largement dépassé les limites de la Bretagne. Ce ne sont pas seulement les Bretons qui suivent notre travail ; nous avons des abonnés un peu partout : en Irlande, en France, en Grande-Bretagne, en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Suisse, en Belgique, en Hollande, au Danemark, en Suède, en Amérique, au Canada... N'est-ce pas un magnifique résultat comparé aux petits moyens dont nous disposions au départ ?... Il nous faut redire ici un grand merci à tous ceux qui nous ont aidés dans notre tâche.

Mais nous ne sommes pas encore satisfaits. Nous voulons étendre notre rayonnement et toucher toujours davantage les élites bretonnes tout en faisant mieux connaître notre pays dans le monde. C'est pourquoi nous vous lançons un nouvel appel. A l'approche des vacances qui vous donneront des loisirs et vous mettront en contact avec des compatriotes que nous n'avons encore pu atteindre, pensez à ce que doit être votre action. Une action de diffusion de l'idée bretonne et de propagande pour faire connaître AR VRO autour de vous. Vous n'avez pas le droit de vous taire. Le silence est parfois une trahison. Vous n'avez pas le droit de rester dans une inaction égoïste, en souhaitant que le travail soit fait par les autres. Ce n'est pas ainsi que la Bretagne sera sauvée.

Chacun doit s'ingénier à trouver des abonnés à qui AR VRO ouvrira les yeux et fera prendre conscience de leurs responsabilités à l'égard de la Bretagne, pour les amener à devenir à leur tour des militants bretons.

Le temps presse. Il faut redoubler d'efforts si nous voulons que la Bretagne survive.

R. Pennek.

P. S. — Nous demandons instamment à nos lecteurs de régler fidèlement leur abonnement. La négligence de quelques-uns complique notre comptabilité et l'administration de la revue. La tâche est déjà bien lourde. Aidez-nous par votre ponctualité. Vous nous permettrez de travailler plus efficacement et de vous livrer AR VRO six fois l'an, ce qui est le désir si souvent exprimé dans les lettres que nous recevons.

Notes de Lecture

Yann FOUERÉ : « LA BRETAGNE ECARTELEE ».
(9 NF Nouvelles Editions Latines, 1, rue Palatine, Paris, VI*.)

Lorsque Yann Fouéré a entrepris d'écrire l'histoire bretonne des années 1938-1948 — celle qu'il nous livre sous le titre « LA BRETAGNE ECARTELEE » — il ne devait pas se dissimuler les difficultés du travail. Le sujet n'est pas de ceux que l'on aborde en toute sécurité. Et lorsque l'on participa à un combat, il est si facile de donner un livre partisan, un plaidoyer *pro domo*. Disons toute de suite que Yann Fouéré a su mener son travail de main de maître et nous donner, sans même avoir le recul du temps, une œuvre que l'histoire ne controuvera point. Œuvre d'historien, sans doute, mais sans cette nuance de froid détachement que le mot peut impliquer. Yann Fouéré raconte des événements : il n'oublie pas pour autant les hommes qui les ont vécus, les hommes qui les ont faits, ces hommes qu'il a toujours connus, dont il était parfois l'ami, et dont certains sont morts. Le livre de Yann Fouéré peut être, doit être, donné au profane : il l'étonnera. Et il l'éduquera. Quant aux spécialistes, ils admettront avec moi qu'ils avaient besoin d'un tel ouvrage de référence. Yann Fouéré a fait, et bien fait, un travail qui s'imposait. Et qui restera.

On sait assez la grossière caricature qu'une propagande ennemie a voulu donner du Mouvement breton — traîtres à la solde. De qui ? Peu importait, et les accusations variaient d'ailleurs. Et l'on sait aussi les hypocrites voiles dont une section du mouvement, quand elle ne hurlait pas avec les loups, a voulu couvrir toute une période de notre histoire. Yann Fouéré n'a pas esquivé le débat. Il l'a froidement, calmement, posément accepté. Il n'a pas jugé devoir condamner telle ou telle section du Mouvement pour dédouaner — quel mot ! — l'autre. Il sait que le Bleunbrugiste le plus mou et le soldat de la Formation Perrot sont moralement solidaires, l'un ayant seulement poussé à ses plus extrêmes conséquences ce que prêchait l'autre. Il a accepté le Mouvement comme il fallait le faire, avec ses réalisations et avec ses erreurs, car, s'il y a des comptes à demander ; nous Bretons, et nous seuls, avons le droit de le faire. Notre histoire est un tout, et même la triste figure du traître breton, Du Guesclin d'opérette, avec la bravoure en moins, est encore nôtre.

La Formation Perrot a été, pour certains, dans la mesure même où, avec un prudent retard, ils l'accablent, l'occasion inespérée de se refaire une virginité : quel bonheur de pouvoir, d'un doigt scandalisé, indiquer son objet à une vengeance et une répression. Eux, mais pas nous ! Pas vous ? Mais ces jeunes, vous les avez nourris ! Ils vous ont cru ! Et parce qu'ils étaient jeunes, ils sont allés au bout de vos paroles, à vous, prudents défenseurs des dialectes locaux. Ces jeunes que vous reniez avec une âpreté de

vieillards effrayés, ces jeunes sont vos fils ! Yann Fouéré, animateur du Mouvement modéré, a eu les justes paroles qu'il fallait : « Dans tous les pays civilisés, le respect entoure la mémoire de ceux qui sont morts en service commandé, et pour la défense d'un idéal désintéressé. Les ennemis même ont droit à ce respect. Je me refuse à marchander ce respect à ces garçons de mon Pays dont notre patrie commune fût, au moment de mourir, la suprême pensée ».

En 1954, je reçus une lettre de l'Abbé L. V., de Bastia. Elle concernait un militant breton, Pierre Bernier, de Pénestin. M. Marcel Guinessse et Patrick G., qui l'ont bien connu, m'en ont parlé depuis. Pierre Bernier avait, m'a-t-on dit, été envoyé en Afrique du Nord, par le Mouvement, pour prendre contact avec les nationalistes africains du Maghreb arabe. Je ne sais rien d'autre sur cette mission, ni s'il la mena à bien. Je sais simplement qu'il fut capturé en Corse. L'abbé V. m'écrivait : « Depuis juillet jusqu'en septembre 1945 j'ai assisté Pierre dans sa prison. Condamné à mort je l'ai accompagné jusqu'au lieu de son exécution au matin de 8 septembre 1945. Pierre Bernier est mort en chrétien, après s'être confessé, il a assisté à la messe et a communiqué. Attaché au poteau, après que je l'eus embrassé, il cria d'une voix étonnamment claire : « Vive la Bretagne », puis il a entonné l'hymne breton, et c'est la rafale du peloton d'exécution qui a coupé son chant ».

Dans un lointain exil, sans même avoir le réconfort d'un ciel breton, Pierre Bernier a crié « Vive la Bretagne » et entonné ce chant que vous ne chantez plus, vous savez, celui dans lequel il y a « *Ra vezo digabestr ma bro* ». Et combien d'autres sont morts comme lui. Pour nous. Pour vous. Ayez la noblesse du souvenir. Rendez-vous à Scrignac, chaque Lundi de Pâques, à la Croix des Martyrs. Dans le printemps breton, le cri de *Bevet Breizh !* écho de leur dernier appel, attestera qu'ils ne sont pas morts pour rien.

Malgré ses 200 pages, le livre de Yann Fouéré, couvrant un si vaste champ, reste succinct. Il ne pouvait en être autrement. Au moins a-t-il clairement tracé les grandes lignes, et, sur chaque chapitre, dit le principal. Il traite plus longuement du Comité Consultatif, qu'il anima, que du P. N. B., qu'anima R. Delaporte. Là encore, pouvait-il en être autrement ? Il connaît mieux l'un que l'autre. Et, à ce propos, ne serait-il pas temps que les chefs du Mouvement nous livrent leurs souvenirs ? Le temps passe. Que dis-je, nous passons ! Les militants qui viennent devront-ils se contenter de liasses de papiers jaunis et de collections d'introuvables journaux, alors que de chaudes voix humaines pourraient encore leur laisser un message ? Entendez leur appel. Dirigeants des partis bretons, et vous, militants des années noires, donnez-nous votre témoignage. Le souvenir des combats d'hier est la condition du succès de ceux de demain.

Peut-être discutera-t-on certains jugements de Yann Fouéré. Par exemple son opinion sur tel préfet. Mais son érudition est rarement mise en défaut. Il me faut cependant corriger un détail (p. 182) : Roperzh Ar Mason n'est pas mort en Afrique. Revenu de Dakar, il commandait à Hourtin, près de Bordeaux, et c'est là que, brutalement, il mourut. Pour une autre note (47, p. 186), disons simplement à son sujet que Y. Fouéré a été fort aimable.

Yann Fouéré a traité avec beaucoup de compétence de dix années lourdes de sens dans l'histoire bretonne. Il a eu parfaitement raison d'ajouter quelques pages sur le sort réservé aux Corses, Basques, Flamands, Alsaciens, et autres emprisonnés de l'hexagone. « Peuples et Frontières » savait que leur combat était aussi le nôtre. Et il le reste.

Action de Breiz Atao, histoire du Comité Consultatif de Bretagne, propagande du P. N. B., mort de Yann Briker, mort de Yann-Vari Perrot, procès de Fouéré, de Taldir, de Roparz Hemon, commission d'enquête galloise, vous trouverez sur tout cela, dans le livre de Yann Fouéré, l'essentiel. Ce livre, tous les groupes bretons doivent en assurer la vente et la diffusion. C'est plus, et mieux, qu'un ouvrage de propagande : c'est une œuvre de vérité.

N'est-ce pas Stendhal qui étudiait le bon style dans le Code Civil ? Fin juriste, Yann Fouéré manie la langue française avec beaucoup de doigté. Il est précis, mais éloquent. Simple, mais non aride. Il sait toujours intéresser, souvent émouvoir.

Son livre est un grand service rendu à la Bretagne.

P. D.

LES CELTES ONT-ILS DECOUVERT L'AMERIQUE ?

Dans un ouvrage récemment publié par la Maison Collins, de Londres, au prix de 28 shillings, l'érudit GEOFFREY ASHE expose les raisons que l'on a de croire à la découverte de l'Amérique par les Celtes. Son livre est une œuvre de recherche historique, assez semblable au « Kon-Tiki » de Heyerdahl, et il y fait état de vieilles légendes celtiques qui semblent indiquer que, bien avant Christophe Colomb et les Vikings, les Celtes connaissaient le Nouveau Monde.

On sait que les Grecs et les Carthaginois avaient largement dépassé les Colonnes d'Hercule et ce sont peut-être leurs contes des Iles Fortunées (basées probablement sur des voyages à Madère ou aux Açores ou aux Iles Britanniques) qui ont donné aux navigateurs celtes l'idée de s'en aller vers l'ouest mystérieux qui formait la limite de leur monde.

Les Irlandais ont les légendes de Cormac et de Mael Duin (1) et de leurs voyages vers les merveilleuses îles occidentales. Les Gallois racontaient la traversée du Prince Madoc. La légende bretonne parle de la mystérieuse terre d'Yma. Et Mr. Ashe pose la question suivante : N'est-elle pas vraisemblable que, sous cette richesse de mythes et de contes de fées, il y ait le souvenir de visites à des terres qui existent réellement ?

L'imagination humaine est riche. Mais elle ne peut travailler dans le vide : elle doit avoir pour base la réalité des faits. Que les contes doivent beaucoup à un contact vrai avec le réel, la preuve en est faite pour une chronique du X^e siècle, *Navigatio Sancti Brandanii* — « La traversée de Saint Brandan » (2) — qui conte les

(1) traduites en breton, sous le titre « Imram Mael Duin », par Iwan en Diberder et éditées par *Dihunamb* — (NDLR).

(2) traduite en breton par A. Gwilhou et publiée par *Gwalarn* — (NDLR).

voyages en mer du saint irlandais de Clonfert, saint Brandan. La chronique parle de territoires qui ressemblent étrangement à l'Amérique — qui se trouvait à 40 jours de voile de la brumeuse Islande — territoires où l'on peut voir les « chats de mer » (morses !) et des colonnes de glace. Cette terre peu hospitalière avait, au midi, des îles ornées de palmiers et enchâssées dans une mer transparente — selon Mr. Ashe, probablement la mer des Caraïbes.

Il n'est pas nécessaire d'imaginer que saint Brandan lui-même a fait le merveilleux voyage conté dans la chronique — il est bien d'autres exemples de héros éponymes auxquels on attribue multitude d'exploits ; par exemple le Roi Arthur, Charlemagne et Alexandre le Grand. Mais le fait extraordinaire n'en reste pas moins que le chroniqueur disposait pour son texte de connaissances géographiques valables, et la conclusion en est que *quelqu'un* a bien dû faire voile vers l'Ouest pour l'acquérir. La « *Navigatio* » et, à un degré moindre, d'autres chroniques donnent bien l'impression de connaître un monde qui ressemble au Nouveau Monde.

On trouve également, dans les légendes de bien des races indigènes américaines, des échos de la venue d'hommes blancs — en provenance de l'Est — hommes dont les actes furent en général empreints d'une grande bonté. L'exemple le plus remarquable en est peut-être le mythe mexicain du dieu blanc Quetzalcoatl, barbu comme un Indien mexicain ne saurait l'être, qui arriva chez les Toltecs vers le VI^e siècle, c'est-à-dire à l'époque même de saint Brandan et des sagas irlandaises de terres occidentales. D'après Mr. Ashe, de nombreuses sculptures représentant le dieu Quetzalcoatl portent un symbole assez semblable à une croix celtique.

Mr. Ashe ne considère pas la Théorie comme parfaitement établie. Il suggère que l'on fasse des recherches archéologiques le long des côtes américaines : peut-être y ferait-on des découvertes prouvant l'exactitude des *Chroniques Celtiques* et la réalité de la connaissance, par les Celtes, des « Terres Occidentales ».

JOHN PATRICK BURY.

J. LE MELINER & C^{ie}

LANGUIDIC (Morbihan)

Tél. 1 Kergonan

- Fabrique d'aliments composés pour tous animaux d'élevage.
- Abattoir et expédition de volailles.
- Plumes - Oreillers.

AU SERVICE DE L'ÉLEVEUR BRETON

MAGADUR

La grande marque bretonne de l'alimentation animale

Chronique des Nations

« Aujourd'hui l'univers est exploré dans sa totalité géographique : il n'y a plus moyen d'ignorer tel ou tel peuple de la terre. »

EDOUARD GLISSANT - Ecrivain antillais.

CELTIE

IRLANDE.

BONNE MISE AU POINT. — Le *Canard Enchaîné* (21-3) écrit : « Lu dans le « Journal du Parlement » : « L'armée secrète irlandaise, la fameuse I. R. A. (Ireland-Republican-Army) cesse ses activités. Elle a survécu 41 ans à l'indépendance irlandaise, reconnue en 1921. Si l'O. A. S. ne cesse ses activités qu'en l'an 2003, bien du plaisir au F. L. N. ! » — Très drôle, sauf que c'est tout le contraire : l'I. R. A., en l'occurrence, c'est l'A. L. N., c'est-à-dire l'armée qui luttait pour l'indépendance. »

VICTOIRE DE L'IRLANDAIS. — Un citoyen irlandais, Gearóid O Cuinnegain, refusait depuis 15 ans de payer la taxe automobile tant que la vignette correspondante serait rédigée en anglais. Malgré 38 rappels à l'ordre en 1961, il vient d'obtenir gain de cause et de provoquer ainsi l'impression de vignettes rédigées dans la langue nationale.

I. R. A. — Le vendredi 20 avril, sur ordre de Mr. Lemass, la totalité des prisonniers républicains détenus en Irlande du Sud ont été libérés. Ni les prisonniers, ni leurs familles n'avaient reçu de préavis. On leur a donné cinq minutes pour ranger leurs affaires et partir.

28 républicains ont ainsi quitté la prison de Mountjoy : la plupart d'entre eux étaient passés devant la juridiction militaire spéciale et les peines auxquelles ils avaient été condamnés variaient de 4 mois à 8 ans de prison. Parmi les libérés, en note l'ancien député Sinn-Féin J. J. MacGill et Cathal Goulding. Tous les prisonniers ont été élargis « sans conditions ».

La loi en vertu de laquelle ces Républicains étaient condamnés (Offences against the State Act) continue cependant à jouer contre eux. L'article 34 porte en effet qu'aucun d'entre eux ne pourra, pendant 7 ans, conserver un emploi dans un service gouvernemental, municipal, concédé ou nationalisé, et que toutes retraites ou allocations seront retirées aux anciens condamnés. Quatre anciens prisonniers, dont un père de cinq enfants employé par la municipalité de Dublin et un employé d'Air Lingus, ont déjà perdu leur gagne-pain !

ECOSSE.

ELECTIONS MUNICIPALES. — Aux récentes élections municipales, Stirling a réélu deux conseillers nationalistes, dont le président du Parti National Ecossais, le Dr Robert MacIntyre. Les nationalistes ont également gagné un siège à Tillicoultry. A Glasgow, bon comportement des 5 candidats écossais, menaçant parfois les candidats du Labour Party majoritaire.

PAYS DE GALLES.

TELEVISION. — La chaîne indépendante T W W, qui diffuse cinq programmes hebdomadaires en gallois, a décidé de créer une nouvelle émission, toute en gallois, consacrée à l'agriculture.

MARCHE ANTI-NUCLEAIRE. — Quarante mille personnes ont pris part à la marche anti-atomique d'Aldermaston à Hyde Park (Londres). Le Plaid Cymru, « seul parti politique ayant totalement condamné la politique nucléaire du gouvernement », a pris part à la manifestation, qui s'est terminée le 23 avril par des bagarres avec la police.

CHEMINS DE FER. — « Les Chemins de Fer Britanniques » ayant décidé de fermer la plupart des lignes secondaires galloises et la liaison par fer entre le nord et le sud du pays risquant d'être totalement coupée, le Parti Gallois organise de nombreux meetings de protestation.

Mr. J. E. JONES. — L'actif secrétaire du Plaid Cymru, Mr. J. E. Jones, vient de démissionner pour raisons de santé. La nouvelle a attristé tous les amis qu'il comptait dans les pays celtiques. Elle a particulièrement touché ses amis bretons, qui savent ce que le Mouvement breton doit au secrétaire du Parti National Gallois. C'est en partie grâce à J. E. Jones que le Mouvement gallois a évité les scissions et dispersions qui furent l'apanage des Mouvements breton, écossais et irlandais. Depuis 31 ans, J. E. Jones maintenait, aux bureaux du Parti, une unité d'action très efficace. Sous l'autorité des présidents du Parti M. Saunders Lewis et Gwynfor Evans, d'un groupe nationaliste d'une dizaine de personnes, J. E. Jones a organisé le Plaid en parti politique doté de plus de 300 sections, couvrant le pays tout entier, doté de plusieurs moyens d'expression et d'immense sympathie dans la jeunesse galloise. Il doit quitter combat au moment où le Sud industriel bouge, sous l'effort du Plaid Cymru. C'est un sort cruel. Réuni à Aberystwyth, le Conseil du Parti Gallois a décidé d'offrir à J. E. Jones un poste de conseiller permanent près de la direction du parti. « AR VRO » offre à J. E. Jones ses vœux de rétablissement et espère qu'un long repos lui permettra de reprendre la place qui lui revient.

ELECTION AUX COMMUNES. — Une élection partielle vient d'avoir lieu dans le Comté de Montgomery pour le remplacement de Mr. Clement Davies, ancien président du Parti Libéral. Le Parti National Gallois présentait pour la première fois un candidat dans la circonscription : l'écrivain Islwyn Flowc Elis. Le candidat libéral était aussi un écrivain connu, tout dévoué à la cause de la culture

galloise, ce qui lui a valu de nombreuses voix qui, autrement, seraient allées au nationaliste. Les résultats ont été les suivants : H. Emlyn Hooson, libéral, 13.181 voix, élu ; R. Dawson, conservateur, 5.632 ; Tudor Davies, Labour Party, 5.209 ; Islwyn Flowc Elis, nationaliste, 1.594. Le Comté vote libéral depuis 82 ans. La majorité de Mr. Emlyn Hooson (7.549) est plus élevée que celle obtenue par Mr. Clement Davies à sa dernière réélection (2.794).

FREE WALES. — A l'occasion d'une visite de la Princesse Margaret et de son époux dans le Comté de Caernarvon, un nombre important d'inscriptions « Free Wales » (Libérez le Pays de Galles) est apparu sur les murs et les routes de la région. D'après les journaux, ces inscriptions seraient l'œuvre d'un groupement nommé *Free Wales Army*.

EUROPE

FLANDRE.

LUTTE POUR LA LANGUE FLAMANDE. — Les manifestations se multiplient en Flandre pour la défense du flamand. Mentionnons, entre autres, les interventions — trois dimanches consécutifs — de militants flamands à Anvers, au cours de messes célébrées en français. La police est intervenue. Le 12 avril, des incidents ont éclaté dans les églises de Gand, au cours des sermons en français. Dans la cathédrale Saint-Bavon, une centaine d'étudiants ont couvert la voix du prédicateur francophone en récitant le chapelet en flamand. La police a fait usage de la force dans l'édifice pour faire évacuer. Des bagarres se sont alors déroulées et vingt étudiants ont été appréhendés. Une manifestation s'ensuit aux cris de « A bas la langue française ! ».

Le 17 avril, le cardinal Suenens a décidé de diviser en trois zones, correspondant aux zones linguistiques, l'archevêché de Malines-Bruxelles. Cette mesure a été annoncée dans une lettre adressée aux curés de l'archevêché. L'ancien titulaire du siège épiscopal était le cardinal Van Roey, célèbre par ses attaques contre les militants flamands.

REUNION INTERDITE. — Une conférence par le professeur Paardekooper, sur le thème « Les Belges n'existent pas », ayant été interdite à Leuven (Louvain) le 15 mai, les étudiants flamandants ont violemment manifesté. Ils ont défoncé les portes du collège où se trouvait le recteur de l'Université et n'ont évacué les lieux qu'après des charges de gendarmerie.

VICTOIRE FLAMANDE. — La chambre belge a adopté le projet de loi établissant une frontière linguistique définitive entre les deux pays qui constituent l'Etat belge. Cette fixation est une victoire pour les Flamands (5 millions) qui ont toujours proclamé leur attachement à la terre de la « Mère Flandre ». Au contraire, les 4 millions de Wallons et de Bruxellois d'expression française sou-

haitant que la frontière ne soit pas établie géographiquement, mais qu'un recensement distingue administrativement les deux peuples.

CONGRES FLAMANDS. — Aux Bretons se rendant cet été en Flandre. *Fête du Chant Flamand*, 1^{er} juillet, Antwerpen (Anvers) ; *Yzerbedevaart*, pèlerinage de l'Yzer, à Diksmuide (Dixmude), 19 août. — « Bienvenue aux Bretons », nous écrit notre correspondant flamand.

TYROL.

Le Berg Isel Bund, association autrichienne ayant pour objectif l'autodétermination des Tyroliens du Sud, connaît une grave crise. Les éléments « durs », dirigés par le D^r Widmoser, ont emporté la présidence à la suite de la démission du professeur Geschnitzer, ex-Secrétaire d'Etat. Celui-ci, appuyé par diverses fédérations, « condamne sévèrement l'activité des éléments néo-fascistes, qui porte de graves préjudices à la cause du Tyrol du Sud ». La fraction victorieuse ne partage pas ce point de vue et soutient les terroristes sud-tyroliens. Deux de ses membres, Destaller et Messerklinger, ont d'ailleurs été récemment condamnés pour l'aide qu'ils avaient apporté au terrorisme, l'action légale en Autriche ou en Italie leur paraissant vouée à l'échec.

WALLONIE.

FEDERALISME. — La presse française a prétendu que M. André Renard, leader du Mouvement Populaire Wallon (M. P. W.), fédéraliste, avait subi un grave échec récemment. Il est vrai qu'une manifestation de masse, organisée à Liège par le M. P. W., n'a réuni que 12.000 personnes alors que M. Renard en attendait 50.000. Mais cet échec relatif n'a été obtenu que par une intense campagne du Parti Socialiste qui a successivement accusé M. Renard d'être l'homme des communistes, puis un futur dictateur, puis de vouloir diviser les forces du travail. En dernier recours le Parti Socialiste a interdit la double appartenance au M. P. W. et au parti socialiste, et un congrès socialiste de Charleroi s'est rallié au fédéralisme, pour couper l'herbe sous les pieds d'André Renard. Obliger ses adversaires à adopter ses idées... ce n'est pas si mal que cela ! M. Renard a d'ailleurs rappelé qu'il n'avait pas l'intention de « prendre le pouvoir en Wallonie » : « Le M. P. W. sera dissous dès que le fédéralisme sera instauré ».

DEMOGRAPHIE. — Un rapport du professeur français A. Saucy, démontrant un inquiétant vieillissement de la population wallonne, a été fort mal accueilli dans les milieux unitaires belges. Au contraire, les fédéralistes, notamment ceux de gauche (M. P. W.), apprécient particulièrement les suggestions de M. Saucy tentant à instaurer des régimes démographiques différents en Flandre et en Wallonie en raison de la natalité différente des deux pays.

CATALOGNE.

GREVES. — Au cours des grèves sociales et politiques qui bouleversent la péninsule ibérique, des tracts en catalan ont été répandus dans le monde ouvrier de Barcelone.

UNIVERSITE. — Un groupe de 12 étudiants ayant exigé de suivre les cours universitaires, puis de passer les examens en catalan, a obtenu satisfaction !

MONACO.

L'impérialisme français s'attaque à... Monaco ! Incidents entre le Prince Rainier et le représentant français. Rupture. On envisage à Paris de régler cela avec... des C. R. S. Une note secrète de la Direction de l'Europe Méridionale au Quay d'Orsay se termine ainsi : « Il convient de maintenir la thèse que le statut de Monaco est étroitement lié à l'existence d'une Principauté, survivance féodale. Or, la fin du régime féodal n'a pas normalement consisté en la proclamation de l'indépendance totale de la petite communauté féodale mais en son absorption dans la communauté étatique voisine la plus directement intéressée ». C'est-à-dire : intégration ! Les non-féaux à vos rangs ! Les Monégasques, malgré la multiplication des sanctions économiques et douanières, restent dignes. La « Gazette de Monaco » écrit : « Ou nous sommes un Etat souverain ou nous ne le sommes pas. Si nous ne le sommes pas, faisons comme les nègres de toutes les colonies. Demandons notre indépendance ». Quant au peuple de la Principauté, il a salué les délégués monégasques partant à Paris refuser les prétentions françaises en matière fiscale, aux cris de « Vive l'indépendance monégasque ! », « Ne traitez pas avec la France ! ».

CORSE.

Le 2 avril, s'est tenue à Ajaccio une large rencontre d'union de tous les mouvements et personnalités corse, à l'exclusion d'un député U. N. R., réunion qui a eu un très large écho parmi la population. La relance des revendications corse a été décidée. Une grève administrative s'ensuivit. Les participants ont en outre prévu de refuser de recevoir les membres du gouvernement ou les représentants du pouvoir central en mission officielle. On a envisagé une grève administrative illimitée et des manifestations de masse en Corse et sur le continent.

PAYS BASQUE.

La presse nationaliste basque publie de nouveaux noms de patriotes basques incarcérés à cause de leur lutte nationale. Dans le même temps, les grèves qui s'étendent en Espagne à partir des régions opprimées (Catalogne - Asturies - Euzkadi) sont prétexte à des déploiements de forces policières franquistes. L'Eglise et le

clergé basque ont pris le parti des grévistes, qui sont, en Euzkadi, dirigés par la « Solidaridad de Trabajadores Vascos » (Solidarité des Travailleurs Basques), organisme syndical national reconnu par la Conférence Internationale des Syndicats Chrétiens (C. I. S. C.).

Dans les montagnes du Pays Basque, le drapeau vert et rouge d'Euzkadi réapparaît. On ne mate pas un peuple qui se veut libre...

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD.

En 1963 sera créé un Etat Bantou du Transkei. D'une surface égale de la Suisse, il aura une population presque équivalente. La totalité du gouvernement sera bantoue. L'Afrique du Sud ne conservera que la défense et les affaires étrangères. Le renouveau culturel bantou sera renforcé.

ALGERIE.

Depuis la mise en place de l'Exécutif Provisoire, un véritable gouvernement algérien de transition est en place. Le monde entier a été unanime pour louer la sagesse, le sens politique et le grand courage de la masse musulmane qui subit l'aveugle déchaînement de l'O. A. S. sans rendre les coups ou presque. Le F. L. N. démontre, s'il en était encore besoin, combien sa révolution nationaliste avait réellement de prise sur la population. Dans les hôpitaux du Croissant Rouge à Oran et Alger, on peut lire cette inscription : « Souffre, mais tais-toi, tu es un homme. Signé : F. L. N. ». Puisse l'exemple algérien et ses milliers de morts nous rappeler que la liberté n'est pas un vain mot, mais que cela s'achète au prix de beaucoup de courage et de réelle grandeur !

CANARIES.

Le « Mouvement de la Liberté » a commencé la lutte pour les « Canaries libres ». En mars, de nombreux tracts ont été apposés sur les murs de la capitale, Las Palmas. Des incidents ont éclaté à la suite d'un match de football entre Canariens et Espagnols. Des membres de la Brigade Spéciale de Madrid sont arrivés aux Canaries où, en avril, des patrouilles militaires surveillaient ports et plages. Huit personnes, dont le poète Gonzalès Bermera et l'avocat Fernando Leceta, ont été arrêtées.

REUNION.

Le Bureau de l'Union Générale des Etudiants Créoles de la Réunion affirme dans une motion que les problèmes économiques de l'île ne peuvent être résolus que par la « seule autonomie de la Réunion ».

KENYA.

Jomo Kenyatta, le leader incontesté du nationalisme kenyatta, qui a obtenu une prochaine indépendance pour son pays, accuse « les colons britanniques et les impérialistes » de renforcer le tribalisme pour mieux diviser le pays. Il a rappelé qu'il ne fut pas le chef de la révolte Mau-Mau, mais qu'il resta toujours solidaire du « désespoir de son peuple ». Le programme agraire de l'Union Nationale — le parti de Kenyatta — ne demande pas l'expulsion des colons anglais, mais exige d'eux qu'ils optent pour la nationalité kenyana. (Interview au « Monde ».)

Rappelons l'aide que le nationalisme gallois a apporté, dans sa prison, à Jomo Kenyatta, qui fit ses études à Cardiff.

AMERIQUE

ANTILLES.

O. A. S. — L'état-major « régional » de l'O. A. S. pour les Antilles a adressé une lettre de menace au leader antillais Aimé Césaire. On y lit : « Nous vous demandons instamment de mettre un terme à vos activités subversives et séparatistes afin de nous éviter la pénible obligation de vous infliger des sanctions spéciales réservées aux traîtres de votre espèce. A compter d'un délai de quinze jours, l'inexécution de cet ordre entraînera, en plus des sanctions administratives dont vous serez l'objet, l'entrée en action de notre section spécialisée dans la liquidation physique des ennemis de la patrie ».

AUTONOMISME. — Le courant autonomiste fait d'incontestables progrès aux Antilles. Cette colonie, gouvernée à 8.000 kilomètres de Paris, par un préfet, subit les effets d'un centralisme rigide étouffant. L'ensemble du système repose sur un appareil policier et militaire sans cesse renforcé et le tout est « légalisé » et « démocratisé » par des élections truquées.

Une ordonnance du 15 octobre 1960 permet au préfet d'expulser tout individu qu'il juge indésirable. Allons-nous connaître, après l'Algérie, des départs de Bretons pour la « guerre des Antilles » ?

ASIE

KURDISTAN.

L'Emir Bedir-Khan a publié l'appel suivant : « Le gouvernement de Bagdad, impuissant à réduire les forces kurdes qui luttent depuis six mois pour obtenir la reconnaissance de leurs droits nationaux, s'acharne sur la population civile. Le quart du Kurdistan d'Irak, un territoire de 3.000 kilomètres carrés, dont la population est de

vingt cent mille habitants, est soumis aux bombardements aériens et au tir meurtrier des canons à longue portée. 519 villes et villages se trouvent détruits et le nombre des victimes dépasse jusqu'à ce jour 50.000. La majorité de la population reste sans abri, sans nourriture, sans médicaments. Nos appels réitérés à l'O. N. U. n'ont rencontré qu'indifférence... »

OUZBEKISTAN.

L'Ouzbékistan est une des Républiques musulmanes d'U. R. S. S. où le pouvoir central a appliqué fidèlement les principes fédéralistes de la révolution russe en matière culturelle. Indépendamment de tout jugement politique, ne peut-on pas rêver devant ce tableau ? Avant la Révolution, 2 % de la population savait lire. En 1915, on avait 160 écoles et 700 instituteurs. L'enseignement consistait à apprendre le russe et les 4 opérations. Actuellement on a 5.800 écoles dont 4.900 ouzbèkes. La langue ouzbèke est langue nationale. L'Union des écrivains de l'Ouzbékistan compte 131 écrivains de langue nationale pour 38 de langue russe. A Tachkent, il y a deux journaux : l'un en russe, l'autre en ouzbèke. Enfin la télévision diffuse ses programmes en ouzbèke et en tadjik. — Pauvre Bretagne, en comparaison !

Pour aider la langue bretonne...

Pour aider les éditions bretonnes...

Quêtez pouz

KUZUL AR BREZHONEG

Envoyez vos oboles à son secrétaire

Lili MORVEZEN, 6, avenue de la Gare,

Concarneau — C. C. P. 1316-63 Nantes

KUZUL AR BREZHONEG groupe :

revue *Al Liamm*, éditions *Al Liamm*, *Hor Yezh*, *Preder*, *Skol*, *Barr-Heol*, éditions de la Bible, *Skol Ober*, Section bretonne du Congrès Celtique International, Camp des Bretonnants, *Ar Bedenn evit ar Vro*, Union des Ecrivains Bretons, etc., etc...

AIDEZ LES ÉCRIVAINS BRETONS !

AIDEZ LES DÉFENSEURS DE LA LANGUE BRETONNE !

AIDEZ LES ENSEIGNANTS BRETONS !

TOUR D'HORIZON

• FRANCE FEDERALE.

Le *Mouvement pour une France Fédérale* (12, rue des Dames, Paris, 17^e) vient de publier un intéressant projet de « Constitution de la Fédération Française », qu'on lira avec profit. Ce projet de Fédération Française a été adressé aux députés, avec une lettre signée de la secrétaire générale du Mouvement, Mademoiselle M. Kerhuel, lettre dont nous extrayons cet important passage :

« Deux de ces pays, au moins (il s'agit des pays de culture non-française inclus dans l'hexagone), sont en possession d'un traité leur garantissant ce régime : les Actes d'Union qui les ont rattachés à la Couronne de France (Provence 1482, Bretagne 1532), qui stipulaient l'autonomie interne. Depuis 1789, le Gouvernement français a déchiré unilatéralement ces traités, qui ne pouvaient être modifiés que par accord ratifié par leurs Etats. Que le Gouvernement français mesure les conséquences juridiques de cette violation dont il est seul responsable : au regard du Droit International, ces deux provinces sont des pays indépendants sous occupation de fait ; la législation française y a été introduite *illégalement* ; les tribunaux français n'y ont aucun droit de juridiction et toute la législation fiscale, complètement renouvelée depuis 1789, sans que leurs Etats, comme il se devait, aient été appelés à la voter, est inapplicable sur leur territoire. Un Breton ou un Provençal qui refuserait de payer l'impôt et qui porterait le débat devant un Tribunal International serait assuré d'avoir gain de cause. Que M. le Ministre des Finances y réfléchisse : qu'advient-il si cette situation était connue du grand public ?... Il peut y avoir des inconvénients pratiques à laisser sans solution équitable les malhonnetetés historiques... »

Souhaitons que l'argumentation soit entendue, et nos félicitations à notre compatriote M. Kerhuel pour l'avoir rappelée.

• UNIVERSITAIRES GALLOIS.

La section « des cours extérieurs » de l'Université de Bangor, Pays de Galles, a organisé, du 16 au 26 avril, une série de conférences sur la Bretagne. Ces conférences, qui ont été données au Lycée de Châteaulin, étaient suivies par une quarantaine d'universitaires et étudiants gallois. L'organisation des études incombait à Mr. A. Llewellyn Williams, et la direction des conférences au Professeur J. E. Caerwyn Williams. Les conférences ont été prononcées par : Mme Mével ; MM. les abbés Le Clerc, Maodez Glanndour, Le Calvez ; les Professeurs P. Trépos et P. R. Giot, M. F. Gourvil, Mr. Humphrey Humphreys, MM. Delalande-Kerlann, R. Huon et Per Denez. Le discours d'ouverture a été prononcé par le Professeur Caerwyn Williams. Des excursions ont conduit les stagiaires gallois

à Carnac et Garrinis, à la Pointe du Raz, et à Barnenez. Ils ont assisté à une *Fest-Noz* à Poullaouen. Les universitaires gallois ont emporté le meilleur souvenir de leur séjour en Bretagne.

COMMENTAIRE GALLOIS.

Un journaliste, attaché au stage, et qui signe *Daniel*, pseudonyme d'un membre éminent du Labour Party au Pays de Galles, a donné ainsi ses impressions dans sa colonne hebdomadaire, *Dyddiadur Daniel*, dans le journal « *Y Faner* » :

« Mr. Humphreys donne une valeur toute spéciale à l'un des aspects du renouveau national qui fermente aujourd'hui dans le pays, je veux dire au Mouvement qui vise à ressusciter les « *Fest Noz* ». On désigne ainsi une sorte de « *Noson lawen* », avec cette seule différence qu'il y a au programme beaucoup plus de danses populaires que nous n'en avons dans nos propres soirées. Nous avons eu l'occasion d'aller à l'une de ces réunions à Poullaouen, mais, malheureusement, la publicité avait été faite de façon si efficace que la salle municipale était bondée, et que c'est à peine s'il y avait de la place pour y danser ou même pour voir les danseurs. C'était une sorte de représentation comme on en voit à la Foire de Borth, mais nous avons vu certains des habitants de la région, avec les traces de leur dur travail sur leur visage et leurs mains, faire monter le rouge au front de quelques-uns des jeunes danseurs qui venaient là en des costumes bretons beaucoup plus affectés que les sobres vêtements des vieilles gens.

« Je suis certain que le *Fest Noz* est un excellent moyen de ramener les jeunes à leurs origines nationales ; mais j'aurais été plus heureux si j'en avais entendu un plus grand nombre parler breton, plutôt que français.

« Peut-être la raison de la prédominance du français est-elle que les Bretons s'occupent infiniment trop des différences qu'il peut y avoir entre les différentes formes de la langue parlée dans les diverses régions du pays... La leçon ? Que les Bretons parlent donc leur langue, quel que soit le dialecte, et qu'ils évitent de l'analyser — à la manière française — au point de la détruire (...)

« ...Comme au temps de Owen Edwards, le gouvernement français continue à chercher à faire disparaître toutes les différences qui peuvent exister à l'intérieur de ses frontières, et des hommes comme Yann Delalande-Kerlann subissent toujours les soucis et l'exil pour avoir osé créer une école bretonne pour les enfants de son pays pendant la guerre. Mais on n'a pas brisé son courage pas plus que celui de ses amis... Malgré la lourde persécution, un enseignant comme Ronan Huon continue à imprimer des livres dont il ne peut espérer vendre plus de 500 exemplaires, et en trois années Per Denez a réussi à faire passer sa revue « *AR VRO* » de quelque 24 pages à une centaine chaque trimestre... et tout cela sans le secours d'aucune institution quelle qu'elle soit. Et le poète qui chante comme un rossignol, Maodez Glanndour, est heureux de rester simple prêtre parmi les gens de son peuple plutôt que de vendre son

pays et de s'élever à de hautes charges épiscopales en pliant le genou du faux dieu de la France centralisée. »

● ET NOUS GENERAL ?

Recevant le Président de la République Islamique de Mauritanie, le général de Gaulle a déclaré : « Les Maures nous semblent, à nous Français qui les connaissons bien, dignes d'être maîtres d'eux-mêmes ». Et M. Moktar Ould Baddah a répondu : « Les hommes ne se distinguent pas selon leur fortune, selon leur couleur, celle de leur peau ou celle de leurs idées, mais selon certaines conceptions qu'ils se font de la dignité et du destin de l'homme. (« *Le Monde* », 25-5-62.)

Nous souscrivons des deux mains à ces nobles déclarations. A quand leur application à la Bretagne ?

● VENUE DE FLANDRE...

cette intéressante nouvelle : « Les maraichers bretons donnent un bel exemple : ils font de la publicité en flamand pour leurs artichauts dans la presse que sont susceptibles de lire les Sud-Flamands (c'est-à-dire les Flamands du West-Hoek, coin nord de l'hexagone). Délicate attention et fameux réalisme ».

● QUESTION D'ORTHOGRAPHE !

Un ami nous écrit : « Nouvelle qui ne manque pas de piquant. Le texte de loi du 11 janvier 1951 relatif à l'enseignement de misère du breton comporte (au moins) deux fautes de... français ! « Dans les lycées, l'enseignement facultatif de toutes (sic) les langues et dialectes locaux, ainsi que du *fol-klore* (sic), de la littérature et des arts populaires locaux, pourra prendre place dans le cadre des activités dirigées » (J. O.).

● DU TRAVAIL ?

Un autre ami nous écrit encore : « Lu dans L'AVENIR un article sur l'avancement des travaux du barrage de la Rance, mais ce que ne dit pas l'article c'est que dernièrement bon nombre d'ouvriers de la région Dinard - Saint-Malo, qui y travaillaient, ont été débâchés jusqu'à une date indéterminée. Il s'agit surtout de manœuvres, couleurs de béton, camionneurs ; on avance le chiffre de 420... Il serait bon de savoir exactement quelle est la part, parmi les salaires versés, qui revient en fait aux familles du pays ».

Peut-on nous renseigner ?

● VALEUR DE LA LIBERTE.

Le TÉLÉGRAMME DE BREST, 14 mai. En second page : grande photo représentant une salle de classe. Au mur, deux tableaux couverts d'écriture arabe. Légende : « Les enfants de Belcourt ont leur école à eux. Conséquence du « blocus » des quartiers musulmans à Alger :

des écoles ont été ouvertes sur place, sous l'autorité du F. L. N., et l'enseignement s'y fait en arabe ».

Par quelle erreur « Le Télégramme » a-t-il pu laisser passer une illustration aussi suggestive ?

• PRENOMS BRETONS.

NOIR ET BLANC, 18 mai, consacre deux pages de texte et de photos à la belle famille de M. et Mme Le Goarnic et aux démêlés de ceux-ci avec les bureaux. L'auteur souligne le contexte politique de la question : « M. Le Goarnic passe en effet pour un séparatiste convaincu susceptible de demander un jour ou l'autre un scrutin d'autodétermination... »

On se souvient que le 9 janvier, la Cour avait donné gain de cause à Mme Le Goarnic, en reconnaissant que celle-ci n'avait pas à produire de pièces d'état civil pour faire la preuve de l'existence de ses enfants. La cinquième chambre de la Cour d'Appel de Rennes (23 mai) vient de prendre une décision qui déboute en fait Mme Le Goarnic, mais par le biais d'une finasserie administrative, Mme Le Goarnic « ne serait pas ressortissante du régime agricole » (« Le Monde », 24 mai). Or Mme Le Goarnic est *assujettie obligatoire* au régime agricole, a l'obligation, depuis sept ans, de cotiser à la retraite vieillesse agricole, et la Caisse de Landerneau doutait si peu, jusqu'ici, de son statut, que les allocations lui étaient régulièrement versées pour les six aînés inscrits à l'état civil. Depuis le jugement de Rennes, la Caisse de Landerneau a cessé d'ailleurs paiement de ces allocations. L'affaire ira maintenant en cassation.

• ENSEIGNEMENT DU GAÉLIQUE.

Ecosse : recensement de 1951, 95.447 gaélicisants. 1958 : 4.848 élèves, en 211 écoles, étudient le gaélique. Sur ce nombre, 1.257 reçoivent un enseignement en gaélique. Chiffres pour la Bretagne ? S'adresser à la F. C. B. !

• CAMP BRETONNANT DE PLOUENAN.

Nos félicitations à l'Abbé Troal et à Gwennole Ar Menn pour le succès du Camp de Pâques à Plouenan. Réussite que nous souhaitons voir répétée l'année prochaine. Une quinzaine de garçonnets y ont pris part et ils en ont retiré le plus grand profit.

• LOUIS LE GUENNEC.

M. Jean Gouriou, 44, rue Vital, Paris (16^e), se propose de rééditer sous forme de livre les savants articles de Louis Le Guennec disséminés en de nombreux journaux et revues. Un tract photocopié nous en informe. Nous recommandons aux personnes intéressées de se mettre en rapport avec l'excellent érudit qu'est M. Gouriou.

• SCRIGNAC.

Le Lundi de Pâques, comme chaque année, une centaine de patriotes bretons se sont réunis pour honorer la mémoire de l'abbé Perrot et de tous ceux qui sont morts pour la Bretagne. Messe à Koad-Keu le matin, dite par le R. P. Chardronnet. A 15 heures, cérémonie devant la Croix des Martyrs, à l'endroit même où tomba Y.-V. Perrot.

Il nous revient que des personnes ont exprimé leur déplaisir à la suite de ces cérémonies. Elles feraient mieux de s'y faire : car le pèlerinage continuera à avoir lieu chaque année.

• LUTTE BRETONNE.

Les championnats de Bretagne 1962 se dérouleront à Le Resto, en Lanester (Morbihan), le 19 août. Cette journée est à retenir par tous les amateurs de beau sport.

Il est agréable et encourageant de constater que la lutte bretonne est de plus en plus appréciée. En 1961, la F. A. L. S. A. B. enregistrait cent lutteurs licenciés, soit une vingtaine de plus qu'au cours des saisons précédentes.

Actuellement les principales écoles de lutte bretonne se situent à Carhaix, Bubry, Arzano, Rennes, et, hors de Bretagne, à Poissy, Issy-les-Moulineaux et Savigny-sur-Orge. On en trouve aussi dans la région lorientaise et dans les centres de Callac et Maël-Carhaix. Félicitations à la F. A. L. S. A. B. pour son excellent travail.

• BLEIMOR-SANA.

Notre ami G. Krea'ch, 33, rue A.-Daudet, Champrosay-Draveil, s'occupe fort activement de cette belle œuvre, ainsi que d'un foyer ouvert à son adresse en faveur des handicapés physiques. Nous lui souhaitons plein succès. Il nous signale que les Bretons sont, évidemment, reçus avec beaucoup de joie au Foyer.

• MANIFESTE DES MILITANTS BRETONS.

A la veille du Référendum, la Fédération Parisienne du M. O. B. a publié un Manifeste des militants bretons. Ce Manifeste rappelle l'attachement du Mouvement breton aux principes démocratiques et son opposition à la dictature sous toutes ses formes. Il a été publié à une époque où la presse parisienne, à de rares exceptions près, tentait d'assimiler le M. O. B. à l'O. A. S. dont on préparait la répression. Depuis, la manœuvre a fait long feu.

• AFFAIRE CHARLES LE GALL.

On nous dit que la dénonciation qui valut à notre compatriote Charles Le Gall les ennuis que l'on sait est arrivée à la Préfecture de Quimper en provenance de Morlaix. Qui nous dira le nom de cet hexagonaliste militant ?

● **OALÉD ABHERVE.**

Nous conseillons à nos amis de Saint-Brieuc de prendre part aux activités de ce foyer breton qu'est *Oaléd Abherve*. Malgré l'opposition et les manœuvres — qui nous sont parfaitement connues — de certains Bretons, l'*Oaléd* a reçu un excellent accueil et connaît la faveur des milieux briochins. Le mouvement des *Foyers* doit s'étendre.

● **BRETAGNE DESHERITÉE ET INTERDITE.**

Au sujet du rapatriement des Pieds Noirs :

« Q. — On prétend que vous auriez tendance à les diriger vers des régions déshéritées ?

R. — C'est faux. Nous accordons aux rapatriés une prime géographique suivant les régions où ils se fixent... Pour la Bretagne aucune prime n'est prévue afin de décourager l'implantation dans ces départements déshérités. » (« L'Express », 3 mai.)

● **KUZUL AR BREZHONEG.**

Voici, en traduction, le texte de la lettre adressée par le Président (M. Yann ar Beg) et le Secrétaire (M. M. Klerg) du KUZUL au Président de la F. C. B., le D^r Tricoire :

« Monsieur le Président et Cher Compatriote,

La Journée de la Langue Bretonne approche et nous serions heureux de donner à nos amis le conseil d'aider à recueillir les dons de nos compatriotes en faveur de notre langue, et d'y contribuer nous-mêmes largement.

Nous ne pouvons cependant le faire qu'avec la promesse de la Fondation de se conduire à notre égard avec loyauté et de remettre à nos œuvres la part qu'elles méritent recevoir de cette quête.

Le premier témoignage que pourrait donner la Fondation de sa bonne volonté à notre égard serait de faire parvenir à notre trésorier ce qu'il avait été convenu de donner au Kuzul pour ses éditions scolaires : 5.000 NF.

Avant la quête, il faudra alors que la Fondation déclare clairement et nettement que l'argent recueilli sera partagé entre toutes les œuvres bretonnes, celles du Kuzul également, avec justice et honnêteté.

Nous demandons à la Fondation de nous faire parvenir sa réponse en temps voulu, faute de quoi chacun comprendra que vous ne voulez pas de la collaboration du Kuzul.

Nous vous prions, Monsieur le Président et cher compatriote, de recevoir nos meilleures et plus respectueuses salutations bretonnes. »

● **DECES.**

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec tristesse le décès de notre compatriote et abonné, le Docteur KERVRAN, qui a rendu de si grands services au Mouvement breton. Le Docteur Kervran repose maintenant dans sa Bretagne, à Carantec. Que sa famille veuille bien trouver ici l'expression de nos condoléances émues. — *Doue d' e bardono !*

BAR - RESTAURANT

"CHEZ CHOUCHEU"

Cadre breton — Cuisine faite par les patrons
G. LE SANN, 20, rue Algésiras, Brest (Tél. 44-19-57)

MENU — SERVICE A LA CARTE

Spécialités à la broche et au grill
Fruits de mer

UN LIVRE RARE :

80 KANAQUENN BOBL

chants populaires bretons, paroles et musique,
recueillis par le Colonel Bourgeois, entre 1860 et 1900

Hors commerce - Tirage : 538 ex. - 13 NF franco

CONFRÉRIE DES SONNEURS DE PARIS
3, rue Francis-Garnier, Paris (17^e)
— C. C. P. 16.734.10 Paris —

TRADUCTION DE LA BIBLE
en Breton

faite par des érudits qui sont aussi d'excellents écrivains
cette traduction fait honneur à la Bretagne

Paris :

- AVIEL SANT MAZHEV, 4,50 NF
- AVIEL SANT MARK, 4 NF
- AVIEL SANT YANN, 4 NF
- DISKULIADUR SANT YANN (*l'Apocalypse*), 4 NF
- LEVR AR FURNEZ, 3 NF
- KOHELETH (*l'Ecclésiaste*), 2 NF
- HABAKOUK, HOBDIA, YOEL, YONA (quatre prophètes), 3 NF
- AL LIZHEROU KATOLIK, 3,50 NF

Mademoiselle SAINT-GAL DE PONS
Keresperz, Louanec (C.-du-N.) - C. C. P. 51-940 Rennes

TISSAGES A LA MAIN

SERVICES DE TABLE - JUPES
ECHARPES - CRAVATES HOMMES

Décors et coloris spéciaux pour groupes et clans bretons

Yvonne Guellec

Manoir de Krec'h lan - Kerfeunteun - Quimper .

Spécialité de kabigoù bretons

C. C. P. Rennes 1338-47

Tél. : 8-19

VINS FINS

Alsace : Mergy de Riquewihr

Bourgogne : Terrand, Nuits St-Georges

Bordeaux : Uzac

Porto Robertson

LILI MORVEZEN, 6, avenue de la Gare

CONCARNEAU — Tél. 7-31

H. DANIGO

Rue Marc-Sangnier

BOUQUINISTE

 Kerfeunteun; Quimper (Fin.)

achète et vend

LIVRES EN LANGUE BRETONNE

TOUS OUVRAGES SE RAPPORTANT A LA BRETAGNE

Listes périodiques

— *Service gratuit sur demande*

Pour apprendre le breton

une seule adresse :

SKOL OBER

M. GOURLAOUEN

30, rue Victor-Hugo

DOUARNENEZ

SKOL OBER prépare aussi l'examen du *Trec'h Kentañ*
Cours gratuits 30 ans d'expérience